

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

MASTER : ESPACES, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT ET TERRITOIRES

MÉMOIRE DE MASTER II

Analyse de la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socio-économiques et environnementaux de 1960 à 2018

Présenté par :

Morkéba KOTE

Sous la direction de :

Dr Oumar SALL

Sous la supervision de :

Pr Ibrahima MBAYE

Soutenu le 15/07/2020 devant le jury composé de :

Prénom	Nom	Grade	Qualité	Établissement
Ibrahima	MBAYE	Maitre de Conférences	Président	UASZ
Oumar	SALL	Maitre-assistant	Encadreur	UASZ
Aliou	BALDE	Assistant	Examineur	UASZ
Alvares G. F	BENGA	Maitre-assistant	Examineur	UASZ

Année universitaire 2018-2019

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

MASTER : ESPACES, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT ET TERRITOIRES

MÉMOIRE DE MASTER II

Analyse de la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socio-économiques et environnementaux de 1960 à 2018

Présenté par :

Morkéba KOTE

Sous la direction de :

Dr Oumar SALL

Sous la supervision de :

Pr Ibrahima MBAYE

Soutenu le 15/07/2020 devant le jury composé de :

Prénom	Nom	Grade	Qualité	Établissement
Ibrahima	MBAYE	Maitre de Conférences	Président	UASZ
Oumar	SALL	Maitre-assistant	Encadreur	UASZ
Aliou	BALDE	Assistant	Examineur	UASZ
Alvares G. F	BENGA	Maitre-assistant	Examineur	UASZ

La réalisation du présent Mémoire de master a bénéficié du soutien financier de la fondation Max Weber, de l'Institut Historique Allemand (IHA) et du Centre de Recherche et d'Etudes sur les Politiques Sociales (CREPOS).

Année universitaire 2018-2019

DÉDICACES

Je dédie ce précieux travail d'étude et de recherche (TER) :

- aux personnes qui me sont les plus chères au monde, je veux nommer ma très chère famille à Keur-Habib, Sédhiou, Niassène Diola, Ziguinchor :
- À mon père que la terre lui soit légère ;
- À ma très chère maman ;
- À mes Frères, Sœurs et Tantes : Moussou KOTE, Hadyatou BA, Babacar KOTE, Lamine KOTE, Vanaïssa Amy DIATTA, Awa HANNE, Ndèye Rokhaya SECK, Sarata DAFPE, Fatou NDIAYE ;
- À monsieur Djiby SOW et famille ;
- À monsieur Mansour BA et famille ;
- À monsieur Gassama et famille ;
- À tous mes amis et parents : Amadou DABO, Abdou Salam KONTE, Lamine DRAME, Lamine DAFPE, Saliou NDIONE, Abdou DIALLO, Mama Diang DIALLO, Abdoulaye BALDE, Jean Luc SAMBOU, Insa MANGA, Madame DIEDHIOU, Vieux DJITE.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire fut une occasion merveilleuse de rencontrer et d'échanger avec de nombreuses personnes. Je reconnais que chacune a, à des degrés divers, mais avec une égale bienveillance, apporté une contribution positive à sa finalisation. Mes dettes de reconnaissance sont, à ce point de vue, énormes à leur égard.

Je pense particulièrement à :

- Dr Oumar SALL, mon directeur de mémoire, pour la finesse de ses attitudes sur le plan aussi bien humain que scientifique. Ses remarques ont permis d'améliorer les différentes versions de ce travail. Il a toujours trouvé comme directeur de mémoire, le juste équilibre entre la liberté dans le choix des grandes orientations et la détermination des pistes à suivre, et un soutien total dans les moments délicats. De lui, j'ai toujours reçu non seulement les encouragements dont un étudiant a besoin, mais aussi un important soutien pour la réalisation de ce travail. Je lui en sais infiniment gré.
- A nos professeurs du département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), à qui nous devons notre initiation au savoir géographique, depuis la Licence jusqu'au Master. Il s'agit notamment de Pr Ibrahima MBAYE, directeur du Laboratoire de Géomatique et d'Environnement, actuel chef du département, Pr Tidiane SANÉ, Pr Oumar SY, Dr Alvares Gualdino Foufoué BENGA, Dr El hadji Balla DIÉYE, Dr Aïdara Chérif Amadou Lamine FALL, Dr Cheikh FAYE, Dr Oumar SALL, Dr Abdourahmane Mbade SÉNE. Nous ne manquerons pas aussi d'adresser nos remerciements aux Professeurs et Docteurs qui nous viennent de l'UCAD et l'UGB : il s'agit de Pr Pascal SAGNA, Pr Papa SAKHO, Pr Cheikh Samba WADE, Dr Yaham DIOP, Dr Ala MANGA, Dr Abou SY et Dr TRAORE. Merci à vous tous !
- A tous nos aînés doctorants du département de Géographie. Nous nous ferons le plaisir de citer entre autres, Djiby SOW, Issa FAYE, Dramane CISSOKHO, Mamadou THIOR, Boubacar Demba BA, Yancouba SANE, Abdou Khadry SAMBOU, Bouly SANE, Boubacar SOLLY, Alexandre BADIANE, Joseph Samba GOMIS, etc.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à ces personnes qui ont facilité ou contribué à la réalisation de ce TER :

- M. DIEDHIOU, Premier Adjoint au maire de la commune de Sédhiou ;
- M. Karamo MARIA, Officier d'état civil de la commune de Sédhiou ;
- M. BIAYE, Secrétaire municipal de Sédhiou ;
- M. DICO, Directeur de l'urbanisme de Sédhiou ;

- M. Mansour Bâ, Repreneur au restaurant universitaire de Ziguinchor ;
- M. DANFA, Ex-proviseur du lycée de Bounkiling ;
- M. BADJI, Directeur de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou (ANSD) ;
- A toute la population de Sédhiou pour le temps et la patience accordée lors de nos enquêtes.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de mes enseignants du lycée de Bounkiling et du CEM de Koussy.

J'exprime ma reconnaissance et remerciement à mes amis de promotion du département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Je me ferai le plaisir de citer mes plus proches collaborateurs : il s'agit de Abdou Salam KONTE, Lamine KOUNDOUL, Aïssatou BA, Aïssatou SOW, Henry Marcel SECK, Abdoulaye KANTE, Aïssatou CISSE, Oumou DIAO, Awa SADIO, Mady CISSOKHO, Moussa TAMBA, Maïmouna DAFF, Mamadou Mactar DIOP, Venceslas KANFOM, Jules César KANTOUSSAN, Modou DIAW, Seynabou FALL, etc.

À l'Institut Historique Allemand en collaboration avec le Centre de Recherche sur les Politiques Sociales (IHA-CREPOS). Leur appui financier nous a été d'une importance capitale pour la réalisation de ce travail de recherche.

SIGLES ET ACRONYMES

ANSD :	Agence National de la Statistique et de la Démographie
ANAT :	Agence National de l'Aménagement du Territoire
BU :	Bibliothèque Universitaire
CGOT :	Compagnie Générale des Oléagineux Tropicales
CMSA :	Consolidated Metropolitan Statistical Area
CROA :	Centre de Recherche Ouest Africaine
GMI :	Groupement Mobile d'Intervention
GIS :	Geographical Information System
LGE :	Laboratoire de Géomatique et d'Environnement
MATURU :	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Renouveau Urbain
ONU :	Organisation des Nations Unies
PDU :	Plan Directeur d'Urbanisme
PIC :	Plan d'Investissement Communal
PAICODELS :	Programme d'Appui aux Initiatives de Codéveloppement Economique Local dans la région de Sédhiou
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SES :	Situation Économique et Sociale
TER :	Travail d'Étude et de Recherche
UASZ :	Université Assane Seck de Ziguinchor
UTM :	Universal Transversal Mercator
UFR :	Unité de Formation et Recherche
UCAD :	Université Cheick Anta Diop de Dakar
UGB :	Université Gaston Berger de Saint-Louis
WGS :	World Geodesic System

RESUME

Ce travail d'étude et de recherche (TER) porte sur l'analyse de la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socioéconomiques et environnementaux de 1960 à 2018. Contrainte par le fleuve Casamance et ses affluents, l'extension de la ville de Sédhiou est orientée vers sa partie Ouest et dans une moindre mesure vers le Nord. Devant la croissance démographique et l'augmentation des besoins de sa population, la ville de Sédhiou est contrainte de s'appuyer sur les communes environnantes, notamment sur la commune de *Diendé* et *Bambaly*.

Dans l'optique d'atteindre cet objectif, la méthodologie adoptée est basée à la fois, sur une large revue documentaire sur la question, des enquêtes de terrain utilisant des outils tels que le questionnaire soumis aux ménages et le guide d'entretien administré aux personnes ressources, des observations in situ et par l'usage de l'outil cartographique.

Notre étude a ainsi montré que la croissance spatiale de la ville de Sédhiou qui passe en 1960 de 110 hectares en 2018 à 740 hectares soit 7,4 km, a repoussé de façon visible les limites du périmètre communal de la ville. Sa population est passée de 24 214 hbts en 2013 à 28 579 hbts en 2018. Alors face à ce phénomène, l'étalement urbain reste un phénomène difficile à maîtriser dans les villes en général et à Sédhiou en particulier. Cette extension de la ville s'est faite à partir d'un processus et des manifestations observées à l'échelle de la ville. A cela s'ajoute les conséquences socioéconomiques à travers la mobilité dans toutes ses formes et environnementales qui se manifeste par le recul des zones de cultures dû à l'avancée du bâti. En ce qui concerne le foncier, la croissance urbaine de la ville a créé un véritable marché foncier dans les communes et villages environnants. Cette situation a entraîné des pertes conséquentes de terres arables des populations locales.

Mots-clés : Ville, Étalement urbain, Aire urbaine, périurbain, Espace.

ABSTRACT

This research focuses on understanding the spatial growth of Sédhiou's city and its socioeconomic and environmental impacts from 1960 to 2018. Constraint by the river and its tributaries, the extension of the city of Sédhiou is more oriented towards its western part and to a lesser extent, towards the north. Faced with demographic growth and the increasing needs of its population, the city of Sédhiou is forced to rely on the surrounding municipalities, in particular those of *Diendé* and *Bambaly*.

To reach this objective, the methodological approach combined a large documentary review, surveys by questionnaires focusing on households, interviews with the municipal administration and regional services authorities, observations in situ and, the use of the mapping tools.

Our study has thus shown that the spatial growth of the city of Sédhiou, visibly, pushes back the limits of the town's municipal perimeter. The spread of the city remains difficult in the city and presents controversial results. This extension of the city took place on the basis of a process and demonstrations observed on the scale of the city. To this is added the socioeconomic consequences through mobility in all its forms and environmental which is manifested by the decline in the area of crops due to the advance of the built on. Concerning land, the urban growth of the city has created a real land market in the surrounding municipalities and villages. This situation has resulted in significant losses of arable land from local populations.

Keywords: City, Urban sprawl, urban area, peri-urban, Space.

SOMMAIRE

DÉDICACES.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iv
RESUME.....	v
ABSTRACT.....	vi
SOMMAIRE.....	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	28
CHAPITRE I CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA VILLE.....	29
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES HUMAINES DE LA VILLE.....	42
DEUXEME PARTIE : ANALYSE DE LA CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU.....	55
CHAPITRE III : CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU : PROCESSUS ET MANIFESTATIONS.....	56
CHAPITRE IV : FACTEURS DE L'ETALEMENT SPATIAL.....	77
TROISIÉME PARTIE : CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT SPATIAL.....	84
CHAPITRE V : CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ETALEMENT.....	85
CHAPITRE VI : CONSEQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.....	94
CONCLUSION GENERALE.....	99

INTRODUCTION GENERALE

Le terme « urbanisation » tel qu'il est défini par les Nations Unies Morency et al, (2003), concerne une dynamique complexe, qui peut résulter soit d'un changement à une certaine époque, par exemple un mouvement de la population rurale vers les zones urbaines, soit d'un accroissement dans le temps de la population urbaine, plus rapide que la croissance rurale. Une différence existe entre l'urbanisation et la croissance urbaine. La croissance urbaine se définit comme une augmentation en nombre de la population des villes. Cependant, cette augmentation de la population urbaine peut se produire, sans entraîner une hausse du taux d'urbanisation national. Le terme urbanisation, par contre, désigne le passage d'une société rurale à une société de plus en plus urbanisée. L'urbanisation désigne également une croissance plus rapide des populations urbaines par rapport aux populations rurales, Polese, (2005) cité par Nassori, (2017).

Selon les données de la banque mondiale (BM), la transition urbaine a commencé au début du 19^{ème} siècle. Nous assistons à une métamorphose très profonde du globe. Au début du 20^{ème} siècle, moins de 10% de la population mondiale habitait dans des villes. Actuellement, plus de 50% de la population est urbaine. Le rapport de World Urbanization Prospects (2015) nous fournit une idée très précise sur la croissance démographique mondiale. De nos jours, la population mondiale s'accroît de l'ordre de 1,18% par an, croissance qui va continuer dans les décennies à venir. La terre abrite 7,3 milliards d'individus, avec une concentration de 60% de cette population en Asie, 16% en Afrique, 10% en Europe, 9% en Amérique Latine et aux Caraïbes, avec en dernière place l'Amérique du Nord, qui recense seulement 5% de la population mondiale. Et, les spécialistes prévoient une population de 8,5 milliards en 2030 et 9,7 milliards en 2050.

Si cette transition est très avancée depuis quelques décennies dans les pays développés, l'essentiel de la croissance urbaine se poursuit, aujourd'hui, principalement dans les pays en développement.

Le continent africain, qui connaît une croissance grandissante depuis maintenant quelques années, contribuera dans la plus grande proportion à la croissance mondiale future. Les prévisions estiment que certains pays, au sein de ce continent, vont voir leur population doubler entre 2015 et 2050. Parmi les pays africains, 27 d'entre eux sont considérés officiellement comme étant les pays les moins développés, ce qui signifie que cette croissance de la population ne s'accompagnera pas forcément par une baisse de la pauvreté.

Depuis quelques décennies, les pays à revenu élevé connaissent une forte urbanisation, avec une proportion de 57% des habitants, qui vivaient déjà dans des zones urbanisées en 1950. Ainsi, à l'horizon 2050, le niveau d'urbanisation de ces pays devrait atteindre les 86%. Ceci n'est pas le cas des pays à revenu intermédiaire supérieur, qui avaient à peine 20% de population urbanisée en 1950 ; cette proportion devrait atteindre un pourcentage de 79% d'ici à 2050. Enfin, pour le cas des pays à revenu intermédiaire inférieur et des pays à revenu faible, les rythmes d'urbanisation sont les plus lents. Leurs populations, vivant en zones urbaines, représentaient, respectivement, 39 % et 30 % en 1950, et d'ici à 2050, ces proportions seraient de 57 % et 48 % Nassori, (2017).

Le continent africain, qui connaît une croissance grandissante depuis maintenant quelques années, contribuera dans la plus grande proportion à la croissance mondiale future. Les prévisions estiment que certains pays, au sein de ce continent, vont voir leur population doubler entre 2015 et 2050. Parmi les pays africains, 27 d'entre eux sont considérés officiellement comme étant les pays les moins développés, ce qui signifie que cette croissance de la population ne s'accompagnera pas forcément par une baisse de la pauvreté.

La rapidité du processus d'urbanisation en cours dans les pays en développement est sans commune mesure surtout pendant la période du 19ème siècle : en seulement un quart de siècle, les taux d'urbanisation ont doublé dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne Dureau et al, (2000). Les rythmes de croissance des populations citadines du monde en développement sont sensiblement plus élevés. La population urbaine des pays en développement a augmenté à un taux de près de 4 % par an depuis 1950 jusqu'en 1980, dans certaines régions, à la fin des années 1980, les taux dépassaient même 5% par an, comme en Afrique de l'Ouest (5,1%) et de l'Est (5,6%) Dureau et al, (2000).

La carence en services urbains dans les villes africaines, est accentuée par la polarisation de l'espace au profit d'une seule ville, le plus souvent la capitale, concentrant l'essentiel des activités économiques, industrielles, des fonctions commerciales et administratives Sall, (1998) mais aussi la majorité de la population urbaine.

Le développement de ces « villes primatiales » est le fait d'une politique coloniale qui développait de façon privilégiée un centre assurant la liaison avec la métropole et abritant l'essentiel des fonctions administratives et politiques Sow, (2014). Cette politique a été renforcée après les indépendances par les nouvelles autorités qui n'ont adopté aucun autre choix de politique destiné à renverser ou à infléchir cette tendance. L'exemple du Sénégal et de la ville de Dakar est très éloquent.

En effet, la région de Dakar qui ne couvre que 0,28 % de la superficie du pays, concentrait déjà en 1988, 22% de la population nationale, 55 % de la population urbaine, 73 % des médecins, 44 % des fonctionnaires d'Etat, 73 % de la valeur ajoutée de l'industrie, 90 % du nombre total des entreprises du pays, 64 % de l'énergie, etc. RGPH, (1988).

Cette situation de macrocéphalie contribue à entretenir l'exode qui aux yeux des populations rurales, se présente comme « la principale issue face à la dégradation des conditions de vie en milieu rural. Donc les populations du monde rural face à cette forte inégalité à l'échelle nationale vont de plus en plus se diriger vers les villes à la recherche de meilleures conditions de vie. La ville de Sédhiou faisant parti d'une des nouvelles villes du Sénégal ne va pas rester en rade face à ce phénomène de croissance urbaine qui repousse de façon progressive les limites de la ville.

Ainsi dans la ville de Sédhiou, les objectifs visés par les spécialistes de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du cadastre et les élus municipaux sont loin d'être atteints, du fait de l'urbanisation galopante, entraînant ainsi l'apparition de plusieurs quartiers périphériques. Cette prolifération de quartiers périphériques dans la ville pourrait être corrélée au contexte d'urbanisation marquée par un étalement spatial et à la croissance démographique de la ville. A Sédhiou, il n'existe pas de Plan Local d'Urbanisme (PLU) encore plus de Plan d'Urbanisme de Détail (PUD). Ces documents sont en cours de réalisation selon nos entretiens effectués lors de notre visite de terrain. Et c'est d'ailleurs cette carence en documents et d'informations qui a rendu difficile la réalisation de ce travail d'étude. Ce sont des documents très intéressants et qui donnent des informations sur une ville surtout dans le cadre des études portant sur les dynamiques spatiales.

I. Cadre conceptuel et méthodologique

1. Cadre conceptuel

1.1. Contexte

L'urbanisation constitue, en particulier depuis le début du XXe siècle, l'un des processus de transformation sociale les plus déterminants. La ville rime, de par le monde, avec modernisation, développement économique, progrès social et innovation culturelle. Depuis 2007, le monde compte davantage d'urbains que de ruraux.

Désormais, plus de 3,3 milliards de personnes habitent en ville, dont plus de 500 millions dans des mégapoles de plus de 10 millions d'habitants ou de très grandes villes de plus de 5 millions d'habitants Aguejdad, (2009).

Elle est l'une des manifestations les plus spectaculaires de la dynamique du peuplement et, partant, la redistribution de la population.

En effet, depuis quelques années les pays du tiers-monde sont entrés dans une phase d'urbanisation de plus en plus importante. En effet, sous l'effet combiné de la migration rurale et l'accroissement naturel, la population des villes du tiers-monde augmente de manière exponentielle. Cette explosion urbaine a entraîné partout en Afrique le phénomène de la macrocéphalie (Sénégal, Nigéria, Côte d'Ivoire ...). Ainsi, selon la Banque Africaine de Développement BAD, (1996) « la population de l'Afrique noire croît à un rythme plus rapide que celle des autres continents; le taux annuel était de 2,6% en moyenne, ce qui est nettement plus élevés que celui des autres régions d'Afrique du nord, qui se situe à 2,2%, et celui des pays développés qui est de 1,1% . Entre 1985 -2000 le taux de la croissance démographique de l'Afrique se creuse d'avantage puisqu'il atteint 2,9% tandis que les autres accusent un recul de leur croissance démographique ».

L'urbanisation, surtout quand elle est rapide, a des conséquences économiques, environnementales, politiques, ...sur la vie. Elle favorise généralement la transition démographique et fait apparaître de nouveaux problèmes d'environnement (inondations : avec l'installation des populations sur d'anciennes rizières où la nappe est affleurante, et la pollution de la nappe phréatique : avec les dépôts d'ordures sur des bas-fonds,).

Dans cette perspective, retenons que le développement contemporain de la ville est caractérisé par la modification rapide du tissu ancien et par de nouvelles extensions.

Au-delà de ces formes globales de l'étalement urbain, les modes d'expansion périphérique s'avèrent très divers en termes de type d'habitat. Il s'y ajoute, le mode de peuplement, de processus de protection du bâti, de type de construction, de catégories sociales concernées, en dépit de contextes géographiques, socioculturels et politiques très contrastés d'une métropole à l'autre, d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre.

La macrocéphalie constitue donc une caractéristique majeure de l'urbanisation. Elle se traduit par le poids exorbitant d'une ville, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Mais ce n'est pas une règle générale et, dans certains pays, il existe plusieurs grandes villes (généralement deux), dont la capitale économique et la capitale politique, qui sont alors en compétition sur le plan démographique et économique.

Dans cette même logique, en Afrique subsaharienne, la vitesse d'urbanisation a été deux à trois fois supérieure à celle qu'a connue l'Angleterre au plus fort de sa révolution industrielle Gboko, (2012).

En deux décennies on y a observé, ce que les pays à urbanisation plus ancienne ont connu en plus d'un siècle Bricas, (2008). Sur la période 1960-2010, la population urbaine a été multipliée presque par 10, passant de 12 millions à plus de 117 millions, pendant que la population totale a été multipliée par 5. Le rythme avec lequel cette urbanisation s'est faite est encore plus spectaculaire. Selon Allen et al, (2011), dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest les taux d'urbanisation moyens sont passés de 12% à 41 % entre 1960 et 2010. Ces constats rejoignent les constats de Gboko, (2012) selon lesquels « *...l'image traditionnelle d'une Afrique essentiellement rurale n'est plus conforme à la réalité et s'en écartera de plus en plus.* ».

Ainsi, le processus d'urbanisation marqué en Afrique de l'Ouest par l'afflux de migrants ruraux qui se traduit par un étalement urbain remarquable à tel point qu'Emile Le Bris (1991) qualifie les villes africaines de « villes dévoreuses d'espaces ». Le taux d'urbanisation de l'Afrique subsaharienne est passé de moins de 10 % à 35 % dans les trente dernières années et celui des pays développés dépasse souvent les 70 % selon Fall et al, (2000). Il en est de même pour le Sénégal, qui est l'un des pays les plus urbanisés de l'Afrique de l'Ouest ; où près d'un habitant sur deux 48% habite dans une ville SES Sénégal, (2014). Parmi les pays déjà urbanisés, le Sénégal et tant d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Gambie, le Togo, le Bénin etc, sont macrocéphales. Le Sénégal, fait face à un processus d'urbanisation d'une d'intensité croissante et difficilement maîtrisable, avec un taux d'urbanisation qui passe de 39% en 1988 à 46% en 2008 Sow, (2014).

Avec près de la moitié de la population résidant en zones urbaines, le Sénégal présente un taux d'urbanisation supérieur à la moyenne observée en Afrique subsaharienne 40 % SES Sénégal (2013). Au Sénégal, la proportion des citadins a quasiment doublé ces dernières décennies de 23 % dans les années 1960, elle est passée à 43 % en 2013 et devrait s'établir à 60 % à l'horizon 2030 Faye, (2013).

Avec un taux d'urbanisation de 96,4%, Dakar se caractérise par une urbanité très poussé que l'on peut qualifier d'urbanisation économique car la concentration des populations dans la ville de Dakar est pour la plupart pour des raisons de travail. Son caractère attrayant accueille beaucoup de populations venant de l'intérieur du pays mais également des populations qui viennent de la sous-région, pour la plupart pour des raisons d'études.

En outre, à l'instar de nombreuses autres villes du continent, ou du Sénégal, la ville de Sédhiou est située sur la rive droite du fleuve Casamance et à 130km de l'océan atlantique Sonko, (2012). La commune est distante de Dakar de 350km. Ses limites actuelles sont fixées par le décret n°60- 232 du 07 février 1960 Sonko, (2012).

Sédhiou, ville coloniale, reste caractérisée, entre autres, par une forte population, un étalement continu et un taux d'urbanisation relativement élevé : sa population urbaine, à l'échelle de la région s'établit à 107 013 habitants sur un total de 500 064, soit un taux d'urbanisation de 21,4%. Par rapport à 2015, la population urbaine s'est accrue de 5,3% ANSD, (2016).

En quelques décennies, Sédhiou a vu sa population croître de manière exponentielle. Au recensement de 1998, la commune de Sédhiou abritait 13 206 hts. Cette population est passée de 13 206 hts à 17 531 hts en 2002. En 2005, cette population est estimée à 19 527 hts à 21 075 hts en 2010 et de 24 214 hts en 2013 à 28 534 hts en 2020. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population est estimé à 2,9% pour la commune et contre 2,3% pour la région. La faiblesse de ce taux est liée au fort taux de mortalité infantile et juvénile Sonko, (2012). Cette augmentation sans cesse de la population depuis 1998 jusqu'à nos jours influe sur l'extension et le caractère urbain de la commune.

Ainsi, Sédhiou capitale régionale, représente aujourd'hui le centre administratif et judiciaire de la région, avec beaucoup d'infrastructures structurantes : une gouvernance, une préfecture, un tribunal de première instance, une gendarmerie, un commissariat central, un camp GMI (Groupement Mobile d'intervention), une gendarmerie, un hôpital régional, des lycées, une école supérieure. Elle constitue, de ce fait, un pôle d'attraction considérable pour les populations rurales de l'arrière-pays.

Donc, l'intérêt porté sur la ville de Sédhiou s'inscrit dans cette perspective d'analyser l'évolution du front urbain et ses différents effets dans les zones périphériques. La problématique d'étalement urbain reste un enjeu majeur dans la ville de Sédhiou.

Depuis plus de décennies, la ville a vu ses limites croître de façon extraordinaire. En raison, de la rapidité de cette extension spatiale, l'aménagement et la gestion de ces zones préoccupent aussi bien les planificateurs, les décideurs politiques que la population elle-même.

Les conséquences les plus sensibles de cet étalement restent : l'insatisfaction de la demande en services urbains de base, les risques d'affaiblissement de l'interaction sociale ainsi que les perturbations écologiques subies par le cadre de vie urbain.

En plus, la question foncière constitue un élément important dans les stratégies, les orientations définies dans les plans d'aménagement urbain.

A travers nos recherches documentaires, nous avons constaté que notre zone d'étude n'a pratiquement pas fait l'objet d'étude sur le plan de l'urbanisation. Au cours de la recherche, nous n'avons trouvé qu'un seul mémoire écrit sur la ville et qui traite des questions d'urbanisme.

A la lecture de ce mémoire, on s'est rendu compte qu'il n'a pas utilisé suffisamment de cartographie pour mesurer le niveau d'intensité de l'extension de la ville. Ce qui nous a pleinement motivés à poursuivre ce travail sur ce sujet qui traite la question de l'étalement spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socio-économiques et environnementaux de 1960 à 2018.

1.2.Justifications

Diverses motivations, à la fois personnelles et objectives justifient le choix porté sur cette thématique qui s'intitule « la croissance spatiale de la ville de Sédhiou ». Cette étude permet de montrer les interrelations qui existent entre l'augmentation d'une population et le phénomène de l'étalement urbain.

- **Sur le plan institutionnel**

Institutionnellement, notre inscription au Master "Espaces, Sociétés et Développement" affilié au Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE), conditionne la production de ce Travail d'Etude et de Recherche (TER) qui répond à l'un de ses axes de recherches. Le thème « Urbanisation et Périurbanisation », composante de l'axe de recherche 3 intitulé « Espace, Sociétés et Aménagement », recoupe parfaitement notre sujet d'étude qui s'intéresse aux effets de l'urbanisation.

- **Du point de vue scientifique**

La volonté de mener une recherche sur la relation entre « Population et Etalement urbain » est aussi réconfortée, sur le plan scientifique, par la divergence des auteurs sur les effets d'une forte augmentation de la population mondiale qui aboutit à la création de nouvelles villes. Ainsi, l'intérêt porté à cette recherche, nous permettra de contribuer à la connaissance des enjeux de l'étalement urbain.

- **Sur le plan géographique**

En géographie, la pertinence de cette étude se justifie par l'intérêt qu'accorde la discipline aux questions de démographie et de dynamique urbaine. L'espace étant au centre de la géographie, l'étude de ses transformations, des modifications de structures sociales, économiques et spatiales, sera d'une importance capitale. Aussi, dans cette étude de la dynamique d'une zone en évolution du point de vue de sa population et de son espace, la géographie nous offre, mieux une possibilité de représentation de l'évolution spatiale.

- **Sur le plan économique**

Sur le plan économique, notre étude pourra davantage montrer l'impact de la croissance spatiale sur le développement des activités économiques ou de services. Elle mettra également en exergue les enjeux de l'urbanisation de la commune. Aussi, cette étude pourra permettre d'avoir une bonne appréciation du renchérissement du foncier par la mise en place d'aménagements structurant sur un territoire donné à travers la création de nouveaux quartiers. En plus de ces facteurs nous pouvons montrer le coût de la mobilité des nouveaux quartiers pour se rendre en ville. Ainsi, on constate une dépendance des secteurs périphériques par rapport au centre-ville ceci à cause de la présence de quelques équipements socio-collectifs en ville. La plupart des équipements étant situés dans les quartiers centraux, les habitants des quartiers périphériques sont obligés de se déplacer quotidiennement pour des raisons de travail, d'étude ou de marchés, etc. Cela pose des problèmes de déplacements aux populations qui doivent effectuer de longues distances pour accéder aux différents lieux d'activités surtout en termes de coût de transport.

- **Sur le plan social**

Du point de vue social, notre travail permettra de montrer l'impact de la croissance démographique dans les ménages. Cette pression démographique a permis l'éclatement des grandes familles qui entretient un phénomène de desserrement urbain doublé d'une migration résidentielle. Certains ménages préfèrent, vu la concentration humaine sortir de la maison pour chercher une résidence quelque part mais toujours dans la commune. Une situation qui participe à la modification des limites du périmètre communal. A côté de ce phénomène, il faut noter que la pression démographique implique une ségrégation sociale et spatiale entre les ménages surtout au sein de la ville. Certaines familles ont la possibilité d'aller construire ou louer dans les quartiers périphériques, dans le seul but d'être plus tranquille et de fuir à la promiscuité qui sévit dans la grande famille tandis que pour d'autres, leurs pouvoirs d'achat n'est pas aussi réconfortant.

1.3 État de l'art

Plusieurs auteurs de différentes spécialités (Economistes, Historiens, Démographes, Géographes etc.) ont fait des analyses allant dans le sens de montrer les raisons de l'étalement urbain. Selon les travaux des économistes comme Lewis (1954) ; Fei et Ranis, (1964) à travers le modèle d'économie dualiste arrivent à montrer que l'urbanisation est une conséquence de l'attraction des populations rurales par les centres industrialisés.

Il s'agit donc d'une des manifestations humaines de l'industrialisation. Ils ont même donné un exemple Lewis, (1954), Fei and Ranis, (1964) : dans un contexte différent marqué par une forte industrialisation urbaine ayant eu pour conséquence l'attrait massif des ruraux. Donc pour les économistes, c'est la forte concentration des activités surtout économiques qui explique le dynamisme urbain. La ville est à ce titre un lieu d'attraction car elle concentre l'essentiel de l'économie. La plupart des auteurs économistes soutiennent cette théorie de Lewis, Fei et Ranis.

L'urbanisation et la croissance économique vont de pair, en admettant que le degré d'urbanisation reflète la richesse d'un pays. Cette tendance se vérifie pour les pays développés, où l'un des moteurs de la croissance économique est l'urbanisation, ou encore dans quelques pays d'Afrique. Ce lien peut également être observé au sein d'un même pays, entre les régions. En effet, par endroits, nous avons des régions avec une économie développée et qui connaissent des taux de croissance urbaine supérieurs à celui du niveau national. Les enseignements historiques ont montré que l'urbanisation est un élément clé dans le processus de développement Bairoch, (1988).

En plus des économistes, nous avons les historiens qui montrent que les transformations des villes dépendent à la fois des facteurs exogènes dont les courants migratoires traduisent bien l'importance et d'une dynamique interne qui s'exprime notamment par la mobilité résidentielle et par les changements progressifs dans l'occupation sociale de l'espace intra-urbain. C'est dire que les mobilités géographiques sont au centre de la dynamique urbaine. Les historiens, eux analysent la dynamique urbaine sous deux angles : il s'agit des facteurs extrinsèques qui se rapportent aux phénomènes migratoires et aux facteurs intrinsèques liés à la dynamique à l'intérieur du milieu. Par ailleurs, il serait important de montrer que la question de la croissance urbaine est différemment analysée entre les historiens. C'est l'exemple de l'historienne française Vidrovitch, (1993) qui pense que la croissance urbaine précisément en Afrique est la conséquence de la colonisation qui a instauré le phénomène de la macrocéphalie.

A noter que les démographes aussi regagnent certains historiens dans leur perception du phénomène d'étalement urbain. C'est l'exemple du démographe belge Sandron, (2000), qui considère « l'urbanisation comme la première des migrations », établissant ainsi un lien fort entre ces deux phénomènes. Pour lui, il existe un lien fort entre l'urbanisation et le phénomène de migration. L'analyse de ces propos montre que les migrations participent considérablement à la croissance spatiale et au phénomène d'étalement urbain.

Les géographes, comme : Wade, (2018), Sy et Sakho, (2013), Sow (2014) et tant d'autres auteurs, pensent que la croissance urbaine est essentiellement alimentée par l'immigration d'origine rurale.

Cette immigration a favorisé l'expansion spatiale des villes c'est-à-dire l'arrivée massive de ces migrants repousse sans relâche les limites de la ville car, ces nouveaux résidents après un séjour variable, sont animés par leur tour par le désir légitime, de devenir propriétaire. Donc pour eux, l'exode rural qui est le déplacement de la population rurale vers la ville est l'un des éléments explicatifs du phénomène d'étalement urbain. Ainsi il n'y a presque pas trop de différence entre la pensée des économistes et celle des géographes sur le phénomène d'extension urbaine. Alors les géographes mettent principalement l'accent sur l'exode rural dont le soubassement est la recherche de meilleures conditions de vie tandis-que les économistes eux mettent au centre de la croissance urbaine l'économie avec la concentration des activités économiques en ville qui attirent les ruraux.

Donc, les économistes et les géographes ont presque les mêmes analyses sur ce phénomène malgré la petite nuance. En d'autres termes, l'idée des économistes se rapporte plus à la macrocéphalie dans la mesure où les capitales, concentrent la plupart des infrastructures industrielles qui attirent les populations pour la recherche de meilleures conditions de vie leur permettant de satisfaire leurs besoins. Et c'est là où intervient la ressemblance avec l'analyse géographique.

Dans ce sens, une large littérature s'est focalisée sur les infrastructures urbaines Duranton, (2014), en admettant que l'afflux de migrants augmente, lorsque les projets d'infrastructures sont importants et répondent aux besoins de la population : ce qui permet à la fois d'améliorer la productivité et donc la qualité de vie. La richesse du pays, grâce à la production à moindre coût, engendre la concentration de la population dans une ville. Cette agglomération conduit à une baisse du coût de la main d'œuvre, facilitant ainsi la production et par conséquent la croissance économique. C'est ainsi, qu'une ville peut contribuer d'une façon importante au PIB national. Selon Rosenthal et Strange, (2004), qui ont mené une étude où ils concluent qu'une augmentation de 25% de la population d'une ville augmente de 1 à 2% la production par travailleur. Cette remarque est d'autant plus quantifiable, lorsqu'il s'agit de villes spécialisées dans l'industrie.

Selon le rapport de la Banque Mondiale (2009), aucun pays n'a atteint un revenu intermédiaire sans industrialisation et urbanisation. Et aucun n'a atteint un revenu élevé sans villes dynamiques. Il n'existe cependant pas une relation linéaire entre la croissance économique et l'urbanisation, les effets qu'ils exercent l'un sur l'autre sont très variables.

C'est ainsi que Salem, (1998) estime que l'étalement est en effet identifié comme un processus, en grande partie justifiable par la pression démographique sur l'espace. « *Le phénomène d'urbanisation de la planète constitue un événement démographique, géographique, social, culturel et politique majeur de cette fin de millénaire.*

On estime couramment qu'à la fin du siècle trois habitants de la planète sur quatre vivront en milieu urbain. Plus encore que ce chiffre global, ce qui frappe c'est le processus d'urbanisation extraordinairement rapide du Tiers-Monde ».

Par ailleurs, comme les historiens, les géographes aussi ont diversement analysé cette question en fonction de leurs spécialités. Ainsi, si on se réfère aux propos de l'urbaniste Piron, (2007), qui a montré que « *beaucoup de ménages s'installent dans le périurbain pour se rapprocher de leur lieu de travail à savoir les nouveaux pôles d'activités économiques de périphérie. Prendre en compte le coût de leurs déplacements vers le centre-ville n'a aucun sens* ». La principale motivation des personnes qui choisissent ce mode d'habitat dans les quartiers périphériques s'explique en partie par la forte concentration et demande au niveau des quartiers centraux. Donc ces personnes face aux difficultés pour avoir des terrains dans le centre-ville, vont préférer se mettre à la périphérie où l'accès est facile tout en minimisant ou ne pas prendre en compte le coût du transport pour rallier la ville. Une autre motivation importante est le choix d'un cadre de vie plus agréable car plus proche de la campagne, plus calme. Donc pour Piron, (2007), l'étalement urbain provient du choix de ces catégories de populations qui ne veulent pas rester au centre en raison de la forte concentration en ville, aussi il met en exergue la création de nouveaux pôles dans les périphéries qui attirent certains travailleurs pour des raisons de proximité. Alors que pour d'autres géographes l'exode rural reste la grande raison de l'étalement urbain.

C'est toujours dans cette logique d'extension urbaine qu' Arnaud dans « *Analyse-spatiale-cartographie-histoire-urbaine* » de Mainet, (2001) dans « *Recherche de géographie urbaine en Afrique occidentale*», de Émile Le Bris avec « *Croissance urbaine et gestion des villes* » où il dit que " La population du globe cessera d'être majoritairement rurale au début du prochain siècle" , de Nguimalet « *Population et croissance spatiale : diagnostic et implications pour une gestion urbaine de Bangui (République centrafricaine)* », nous ont permis de consolider nos connaissances de base sur l'aménagement urbain en général et la dynamique des villes en particulier, dans les pays de l' Afrique subsaharienne.

Aussi, Olvera et al, (2002) et Manirakiza (2011) démontrent que les villes ont été confrontées à une croissance rapide de la population qui a coïncidé avec la période de crise socio-économique, entraînant ainsi une extension urbaine désordonnée.

L'urbanisation de la ville de Kigali (Rwanda) qui s'est accélérée dans les années 1990 s'est faite en dehors de toute planification urbaine. Face à cette situation, Manirakiza, (2011) confirme que la plupart des migrants s'installent dans les zones d'habitat spontané.

En outre, Ngana et al, (2009) dans leur article nous renseigne sur les conséquences de la croissance urbaine sur les espaces agricoles des zones périurbaines de l'Afrique centrale soudanienne. Ils affirment qu'avec l'augmentation de la population urbaine, une pression est exercée sur les terres agricoles en les transformant à des zones d'habitation.

1.4. Problématique

Dans ce travail d'étude et de recherche (TER), il est question d'analyser la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socio-économiques et environnementaux de 1960 à nos jours. L'étude va s'intéresser, particulièrement à, montrer les processus et manifestations du phénomène d'étalement urbain, ensuite répertorier les causes de la croissance spatiale, en fin terminer par identifier les multiples incidences notamment socio-économique et environnementaux de l'étalement urbain.

1.5. Questions de recherche

Cette présente étude va tenter d'apporter des éléments de réponses à ces différentes questions. Voici le questionnement que cette étude a suscité en nous :

- ❖ Quels sont les processus et manifestations de la dynamique urbaine de la ville de Sédhiou ?
- ❖ Quels sont les facteurs de l'étalement de la ville ?
- ❖ Quelles sont les conséquences socio-économiques et environnementales de cet étalement urbain ?

1.6. Objectifs

Dans le but de bien cadrer notre étude sur l'étalement urbain induit par le phénomène de croissance spatiale, nous nous sommes fixés un objectif général décliné en trois (03) objectifs spécifiques.

Objectif général : Comprendre la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et ses impacts socio-économiques et environnementaux de 1960 à nos jours.

Objectif spécifique 1 : montrer les processus et manifestations de l'étalement de la ville ;

Objectif spécifique 2 : expliquer les facteurs de la croissance spatiale de Sédhiou ;

Objectif spécifique 3 : identifier les multiples incidences notamment socio-économiques et environnementaux de l'étalement urbain.

1.7. Hypothèses

Hypothèse générale : La ville de Sédhiou a connu une réelle dynamique spatiale qui se traduit par la modification des limites communales empiétant ainsi les territoires limitrophes.

Ainsi, cette hypothèse générale se décline en trois (03) hypothèses spécifiques :

Hypothèse spécifique 1 :

La croissance spatiale de la ville de Sédhiou montre une évolution continue et constante et se manifeste par d'importants changements dans l'usage du sol ;

Hypothèse spécifique 2 :

La forte croissance démographique combinée à la forte demande en espace résidentiel est à l'origine de l'avancée du front urbain de la ville ;

Hypothèse spécifique 3 :

L'étalement de Sédhiou a engendré des conséquences notoires sur le plan socio-économique et environnemental dans la ville.

1.8. Discussion conceptuelle

La clarification de certains concepts clés tient une place prépondérante dans la compréhension et l'analyse du thème choisi. C'est ainsi que nous allons définir ici certains concepts clés utilisés dans ce document ou, du moins, préciser le sens que nous entendons leur donner.

Ceci nous paraît essentiel pour éviter les éventuelles confusions de sens dans la mesure où un même concept peut avoir plusieurs significations selon les contextes où il est utilisé. Ces termes sont les suivants : Ville, Étalement urbain, Aire urbaine, périurbain, Espace.

❖ Ville

Il n'est pas commode de définir la ville tant en matière de morphologie que de conceptualisation car ce que l'on rassemble sous le nom de « ville » est multiforme par sa situation ; sa taille, son architecture, son organisation interne, son rôle dans la vie régionale ou nationale. Aussi, plusieurs définitions lui sont-elles données.

Par exemple, le Dictionnaire de l'urbanisme de Merlin et Choay, 2^{ème} édition, (2009) considère la ville comme un « *gouvernement de population agglomérée défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale. Ces groupements ont pour base le rassemblement d'activités différentes qui a lui-même pour conséquence la formation d'une société complexe (société urbaine)* ».

Selon Merlin, (1994) : La croissance urbaine, Éditions Presses Universitaires de France PUF (...) C'est en effet son rôle de rassemblement des hommes, pour mener des activités collectives et de lieu d'échange qui caractérise la ville (...). La ville est un lieu de rassemblement des hommes, en un emplacement favorable pour mener des activités collectives, un lieu d'échanges des personnes, des biens, des capitaux, des idées et des informations à la foi résultante, cadre et moteur des activités humaines.

Par ailleurs, elle est définie comme une agglomération d'immeuble et de personnes de quelque importance, qui à l'origine se distingué à la campagne agricole [...] la ville rassemble des personnes qui vivent du commerce et services (y compris les services de police et de défense). C'est un groupement de population et de constructions dont la vie s'articule autour d'une même organisation économique et socioculturelle.

Toutefois, au-delà de cette définition structurelle par essence évolutive (voir histoire des villes) et fonction de spécificités nationales et régionales, la notion de ville, riche et complexe, possède plusieurs dimensions dans le domaine des sciences environnementales et sociales et recoupe d'autres notions comme cité, commune, agglomération, métropole. Du point de vue statistique, la ville compte théoriquement un effectif de population minimum (2 000 habitants en France, 5 000 ou 10 000 dans d'autres pays), regroupé dans un espace limité, les maisons ne devant pas être distantes de plus de 100 m Sow, (2014).

Ainsi, la définition que nous retenons de la ville est celle qui prend en compte la population, l'espace, les formes d'organisation économique et sociale, met en relation avec le phénomène de croissance qui repousse les limites de la ville. C'est ainsi que, la ville peut se définir comme un groupement de population agglomérée défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale.

Ces groupements ont pour base le rassemblement d'activités différentes, qui a lui-même pour conséquence la formation d'une société urbaine. Originellement, la création d'une ville procédait du rassemblement de populations primitivement rurales, qui se réunissent pour assurer leur défense à travers une organisation, militaire et administrative.

❖ Etalement urbain

L'étalement urbain est une expression désignant le phénomène de développement des surfaces en périphérie des villes. On parle aussi de périurbanisation. Une dilatation croissante des espaces urbains et des territoires. Cet étalement, qui est lié au développement démographique des agglomérations, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes.

Il caractérise le phénomène de croissance de l'espace urbanisé de façon peu maîtrisée, produisant un tissu urbain très lâche, de plus en plus éloigné du centre de l'aire urbaine dont il est dépendant. Il se traduit donc par une consommation d'espaces importante et supérieure au niveau désiré par les acteurs publics et compatible avec un développement durable du territoire. On remarque alors que l'étalement urbain se définit de façon relative, par rapport à un pôle dont il dépend. Par ailleurs, il faut noter que si l'étalement urbain résulte de la dynamique essentiellement résidentielle, il se fait aussi par le développement de zones commerciales en dehors des espaces urbanisés Gwenn, (2007).

Si les spécialistes des études foncières, comme Comby et Piron, (2002), urbanistes, ont montré que « beaucoup des ménages s'installent dans le périurbain pour se rapprocher de leur travail, à savoir les nouveaux pôles d'activités économiques de périphérie cela n'est totalement pas le cas ici... Dans 'le phénomène d'étalement urbain et la croissance des villes' Boret, (1999), l'étalement urbain n'est que la dénomination actuelle, à connotation négative, comme la « tache urbaine » qui l'accompagne, de ce que l'on appelait autrefois l'expansion urbaine, et de ce qui s'appelle aux États-Unis *l'urban sprawl*.

L'étalement urbain existe dans tous les pays. Ses causes sont nombreuses et bien souvent, on évoque conjointement croissance urbaine et constructions lointaines dans les villes pour expliquer le phénomène.

La terminologie elle-même est variée, ce qui souligne la complexité des processus de croissance périphérique des agglomérations et donc la difficulté à aboutir à une qualification de ce phénomène.

On parle de périurbanisation (urbanisation continue aux franges des agglomérations), d'urbanisation périphérique, de rurbanisation (processus d'urbanisation rampante de l'espace rural, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées périphériques, qui s'organise autour des noyaux de l'habitat rural, sans créer un nouveau tissu continu), de suburbanisation (développement continu de l'espace autour des villes), de faubourg, de banlieue.

En somme retenons que l'étalement urbain, que l'on observe sur tous les continents, n'est pas un phénomène nouveau. Avec des modalités qui varient en fonction des facteurs géographiques, sociaux et sociétaux, cette forme de la croissance des villes présente cependant quelques aspects qui semblent universels.

❖ Aire urbaine

La définition de l'aire urbaine varie beaucoup d'un pays à l'autre. Espace couvert par une ville et tous ses prolongements. Aux USA, les aires urbaines font l'objet de plusieurs définitions (CMSA : Consolidated Metropolitan Statistical Area), qui correspondent à peu près aux agglomérations. En France les aires urbaines sont constituées d'un pôle urbain auquel on a rattaché les communes rurales dont au moins 40 % des actifs travaillent dans l'agglomération concernée.

L'INSEE a aussi mis au point la définition d'«aire urbaine ». Une aire urbaine intègre les villes-centres (noyaux centraux des villes), les banlieues, mais aussi les communes rurales périurbaines, dont au moins 40 % des emplois se situent dans le reste de l'aire urbaine.

Les aires urbaines sont ainsi des territoires de moins en moins denses (70 habitants par km² dans la couronne périurbaine en moyenne) en raison de l'étalement urbain qui grignote l'espace rural environnant. Le coût du foncier et de l'immobilier dans les espaces centraux a favorisé ce mouvement.

Pour l'Agence européenne de l'environnement, l'étalement urbain représente le phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie, au détriment de larges zones principalement agricoles, de types d'habitat peu denses (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles). Cette dilatation de l'espace urbain se traduit par une diminution de la densité des zones urbanisées du fait d'une extension géographique plus rapide que la croissance démographique.

En d'autres termes, l'étalement urbain décrit le fait que les villes croissent en surface et que le territoire s'artificialise à un rythme beaucoup plus important que ne l'imposerait le seul facteur démographique.

Ce phénomène peut s'accompagner d'un dépeuplement concomitant des centres villes, autant en termes d'habitations que d'activités. Ainsi, pour Pouyanne, (2006), « l'étalement urbain est la traduction morphologique d'[...] un mouvement de déversement de populations et d'activités du centre vers la périphérie de la ville, comme le résume la métaphore du « volcan » Lacour, (1996) ».

On utilise généralement indifféremment le terme d'étalement urbain et celui d'expansion urbaine, directement hérité de l'«urban sprawl » anglo-saxon, bien que le terme d'expansion urbaine présente une connotation un peu moins négative. En effet, certains détracteurs de l'étalement urbain peuvent considérer l'expansion urbaine comme acceptable, car nécessaire pour faire face à l'accroissement de la population urbaine.

Ainsi dans cette étude, il peut être retenu de l'aire urbaine selon Levy et Lussault dans le dictionnaire de Géographie (2003) comme une place, donc peuplée de divers objets et êtres humains fixes ou mobiles. Autrement dit, l'aire urbaine se comprend comme le prolongement de l'espace urbain c'est-à-dire l'espace périphérique qui subit le phénomène de la dynamique urbaine comme l'illustre le schéma suivant.

❖ Périurbain

Le périurbain est une catégorie analytique et interprétative qui désigne des configurations urbaines émergentes, situées à la périphérie d'une agglomération, caractérisées par une faible densité (bâti, population, emploi...), une faible diversité (ségrégation sociale et fonctionnelle) mais par une bonne accessibilité au reste de l'espace urbain environnant. Le périurbain est symptomatique de la transformation de la ville occidentale qui tend, sur ses marges, à l'étalement, à la spécialisation et à la ségrégation des territoires urbains directement polarisés. Dans la géographie française, le terme est souvent imprécis, flou et désigne un phénomène multiforme. Il trouve son origine dans la littérature anglo-saxonne des années 1940, où il désigne « *des espaces d'interpénétration de la ville et de la campagne caractérisés par l'importance des migrations quotidiennes de travail vers la ville et par le développement, en périphérie, de l'habitat pavillonnaire pour les classes moyennes* » Jean, (1995), cité dans le Dictionnaire de Géographie de Levy et Lussault, (2003). En France, le périurbain a fait l'objet d'une clarification tardive et extensive. Il qualifie généralement un espace périphérique en situation de discontinuité par rapport à une agglomération urbaine.

Selon les auteurs, ils désignent alternativement une aire polarisée par des navettes domicile-travail ou par d'autres flux (achats, loisirs...), un espace principalement résidentiel où prédominent l'habitat pavillonnaire et les formes d'urbanisation nouvelles, une interface paysagère et fonctionnelle où se mélangent des dispositions proprement « rurales ».

Mieux, dans « les mots de la géographie » sous la direction de Brunet, Ferras, Thiery 3e édition, édition (2006), le terme périurbain est aperçu comme tout ce qui est autour de la ville, et en réalité fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants. Autrement dit tout l'espace d'urbanisation nouvelle par lotissements et construction individuelles, même au prix du mitage et, selon les auteurs, avec ou sans les plus anciennes banlieues intermédiaires.

Ainsi dans le cadre de notre travail, nous retenons cette définition de Levy et Lussault (2003) du terme périurbain qui se spécifient par une forte dynamique démographique (taux d'accroissement naturel et migration élevée), par une surreprésentation des jeunes couples avec enfants, par une hégémonie de la maison individuelle et de l'accession à la propriété, par la domination écrasante des métriques automobiles, par une activité importante du marché foncier et par une surreprésentation des personnes présentant un pouvoir d'achat relativement faible.

❖ Espace

L'espace représente l'objet essentiel de la géographie. Dès lors, l'analyse de l'organisation spatiale constitue la tâche essentielle des géographes ; cela en fonction d'un objectif de transformation dudit espace géographique et aussi en fonction de l'amélioration des conditions de vie des sociétés humaines qui y habitent et le forment.

De façon générale, l'espace est un environnement de la planète, dont les limites perceptibles avec les instruments d'observation de plus en plus puissants sont repoussées de plus en plus loin dans l'infini, à la mesure des « années lumières ».

En géographie, l'espace est défini comme le support et le cadre des relations du milieu physique ambiant, des relations du milieu humain ambiant et des liens existants entre les uns et les autres. En ce sens, nous partageons la pensée d'Isnard, (1975 et 1978) quand il dit que : *« l'espace géographique est différent, mais redevable de l'espace naturel... La nature fournit une matière première malléable, plus ou moins riche en possibilités ; mais, sans l'action humaine, il n'y aurait sur la Terre que des écosystèmes nécessairement déterminés par les lois de l'organisation biologique... Un espace devient géographique quand il a reçu un aménagement spécifique qui le distingue d'un autre... »* .

La notion d'espace géographique est donc employée par la géographie pour désigner l'espace organisé par une société. Il s'agit d'un espace dans lequel les groupes humains cohabitent et interagissent avec l'environnement.

Il est important de souligner que tout espace en géographie est le résultat de l'histoire et le produit du travail des hommes puisque chaque société a sa propre façon de s'organiser et laisser ses traces dans le paysage. A ce niveau, nous pouvons dire que l'espace géographique, par conséquent, dépend du processus historique.

Partant de ces constats, nous retenons de l'espace géographique tout simplement comme un espace dans lequel l'homme a marqué ses empreintes.

2. Cadre méthodologique

2.1. Revue documentaire

Comme toute recherche en général, nous avons débuté notre réflexion par la recherche documentaire qui est une étape fondamentale permettant de bien cibler nos questions, d'orienter notre travail et de choisir le mode d'approche de la question. Elle dure pendant tout le temps qu'on prépare le mémoire. Elle consiste à chercher des informations fiables sur le sujet que nous traitons. Elle nous permet de comprendre les études qui ont déjà été faites sur le sujet et que nous avons pu lire pour pouvoir innover ou compléter les parties que ces chercheurs n'ont pas pris en charge. De ce fait le problème sera bien cerner et des solutions pourront être proposées.

Nous nous sommes intéressés aux informations recueillies sur les ouvrages, les articles, des publications, des mémoires, des rapports, des thèses qui traitent des questions liées à la dynamique urbaine, à la périurbanisation, à la transformation foncière en milieu urbain, à la croissance démographique et aux impacts de la croissance urbaine sur le foncier en Europe et en Afrique en général et en particulier au Sénégal. L'objectif est de constituer une base documentée sur les différentes thématiques de notre projet de recherche et ne pas faire un travail déjà effectué par d'autres auteurs.

Pour cela, nous avons consulté la bibliothèque de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ), la bibliothèque Universitaire de Dakar (BUD), les bibliothèques des salles de travail des départements de Géographie et d'Histoire de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), la Bibliothèque de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), des Agences de l'Etat : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Renouveau Urbain (MATURU), Agence National de l'Aménagement du Territoire (ANAT), ...), l'Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique (ANDS) de Sédhiou, du Centre de Recherche Ouest Africaine (CROA), du service de l'Urbanisme de Sédhiou, du service du cadastre de Sédhiou, au niveau de la mairie de Sédhiou etc.

Afin d'asseoir une bonne bibliographie sur la thématique, le recours à l'internet a été d'un grand apport. Il nous a permis d'avoir une documentation spécialisée à travers la consultation de revues scientifiques en accès libre, de sites de laboratoires ou encore de bibliothèques numériques de l'UCAD.

2.2. Travaux de terrain

2.2.1. Observations de terrain

Elles nous ont permis non seulement de connaître la zone d'étude, de prendre connaissance de l'importance du phénomène d'étalement de visu dans la ville et de faire quelques photographies qui nous servent dans la réalisation du travail. En plus de cela, l'observation nous permet de comprendre les différents impacts environnementaux, socio-économiques et fonciers de la croissance spatiale de la ville de Sédhiou sur les communes environnantes comme Diendé et Bambaly. De comprendre et de voir de visu le sens de l'étalement de la ville.

2.2.2. Pré-enquête

C'est la phase qui précède l'enquête. Nous avons testé nos questionnaires dans un quartier périphérique (Moriconda) et un quartier au centre (Mansacounda) de la ville de Sédhiou. Ces questions s'adressent généralement aux membres du ménage, en ciblant en priorité les chefs de ménage. En fait, quelques questions sont élaborées et sont adressées aux populations de ces quartiers. L'intérêt de ce travail est de comprendre la pertinence des questions, la réaction des populations afin d'affiner, d'améliorer, de repréciser, voire d'ajouter certaines questions pour ainsi arriver à des données plus exhaustives et plus fiables.

2.2.3. Enquêtes-ménages

Dans cette partie du travail il s'agit de faire des enquêtes et des entretiens destinés aux ménages dans l'optique d'avoir des données qualitatives et quantitatives. Les enquêtes nous permettent d'avoir des informations sur la croissance démographique, sur la dynamique urbaine, et sur les conséquences de cette dynamique de la ville.

Elle est très importante pour la réussite du mémoire car elle nous a permis d'être en contact direct avec la population et d'avoir leur opinion sur notre thématique.

Nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage par quota pour faire notre enquête, et cela, à travers un pas de sondage. Un pas de sondage de cinq (6) (1 ménage sur 6) est retenu pour l'enquête ménage. Le choix des pas de sondages ne s'est pas fait au hasard, ce choix est fait de sorte à pouvoir enquêter une bonne partie des ménages de la ville. Précisons par ailleurs que l'enquête ménage, à Santassou, Montagne Rouge, Moricounda, Mansacounda et Kabeum a ciblé la « maison » ou parcelle comme unité élémentaire d'habitation en milieu urbain. Comme répondants, lors des enquêtes, nous avons eu à nous entretenir avec des chefs de ménage, dans la plupart des cas. Dans d'autres cas, ce sont leurs femmes ou encore leurs fils qui se sont substitués à eux et nous ont donc servi d'interlocuteur. Au total, la taille de l'échantillon est fixée à 397 unités pour les ménages. Les enquêtes ont couvert toute la zone d'étude ciblée.

La méthode de répartition par quota et de manière proportionnelle à la taille des ménages, a été utilisée pour déterminer le nombre d'enquêté par quartier, pour l'enquête ménage, et ce, sur la base des données de de projection de l'ANSD (2015). La formule suivante pourrait traduire ce procédé de calcul :

$$Formule = \frac{\text{Nombre de ménage du quartier} \times \text{Echantillon}}{\text{Nombre total de ménage du quartier}}$$

$$Santassou = \frac{946 \times 397}{2646} = \mathbf{142} \quad \text{Montagne - rouge} = \frac{614 \times 397}{2646} = \mathbf{92}$$

$$Mansacounda = \frac{403 \times 397}{2646} = \mathbf{61} \quad \text{Kabeumb} = \frac{331 \times 397}{2646} = \mathbf{50}$$

$$\text{Moriconda} = \frac{352 \times 397}{2646} = 53$$

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartier

Quartiers	Nombre de ménages (ANSD 2013)	Effectifs enquêtés	Pourcentages
Santassou	946	142	36 %
Montagne rouge	614	92	23 %
Mansacounda	403	61	15 %
Kabeum	331	50	13 %
Moriconda	352	53	13 %
Total	2646	397	100 %

Source : Données ANSD, (2015), réalisées par Koté, (2019)

Différentes parties ont composé ce questionnaire. Les informations recherchées dans l'enquête ménage, ont concerné entre autres, la perception sur le phénomène d'étalement urbain, les processus et manifestations, les causes, les impacts sur le foncier, le statut de l'occupant, la mobilité urbaine dans la ville de Sédhiou. Les processus et manifestations de l'étalement, les causes de la croissance spatiale et les impacts ont été les principales informations recherchées dans le questionnaire. Par ailleurs, il est important de noter que les questionnaires sont configurés de sorte que nous puissions avoir un aperçu sur la situation de la ville, avant et après les indépendances avec juste la période de l'érection de la commune de Sédhiou en chef-lieu de région en 2008. Cette période s'est accompagnée de la mise en place de nombreuses infrastructures dans la zone, comme le suggère Koundoul, (2018), en parlant de méthode ex ante / ex post, qui traduit un diagnostic avant et après de l'infrastructure.

2.2.4. Guides d'entretiens

Des guides d'entretiens structurés ont été menés auprès de personnes ressources choisies en fonction de leurs responsabilités dans les secteurs de l'urbanisme et de la démographie.

Il s'agit du directeur de l'Urbanisme de Sédhiou, le chef de service de l'ANSD, le 1^{er} adjoint au maire, le secrétaire municipal et l'ancien maire de la ville de Sédhiou.

Les guides d'entretiens sont organisés par thèmes selon les responsabilités et le profil de chacune des personnes ressources ciblées.

Les discussions avec ces différentes personnes ressources ont essentiellement porté sur l'étalement, la croissance spatiale de la ville de Sédhiou et les caractéristiques socio-économiques des populations de ladite ville.

2.2.5. Traitement des données

S'agissant du traitement des données quantitatives et qualitatives, nous avons utilisé les logiciels Microsoft (Excel et Word) pour la saisie du questionnaire, le traitement de texte et la construction des graphiques et tableaux. Concernant la production cartographique, nous nous sommes servis du logiciel Arc Gis 10.2 et de *Google Earth*, qui nous a permis de capturer des images de la zone d'étude pour les dates : 2008 et 2018, pour les dates de 1960 et 1984, nous avons utilisé les images satellites Landsat.

Le traitement des images Landsat nous a permis d'extraire de l'information significative sur les données spatiales. Pour ce faire, nous sommes passés par le géoréférencement ensuite la numérisation des images de 1960 et 1984 pour pouvoir faire la cartographie. Pour le traitement des données et la confection des différentes cartes, nous avons utilisé le logiciel Arc Gis 10.2 (Cartographie).

Ainsi, pour l'exploitation des images *Google Earth*, nous avons suivi une procédure de capture et de traitement qui peut être résumée à travers ces différentes étapes.

➤ La capture

C'est un travail difficile et très compliqué qui commence avec la délimitation de la zone à capturer et le choix du niveau de zoom. Ainsi, nous avons choisi une résolution qui nous permet de bien percevoir les détails de l'occupation du sol, en particulier les limites des bâtiments et des rues. Cela nous a permis d'obtenir un grand niveau de zoom et d'avoir un découpage régulier des captures.

➤ **Le géoréférencement**

Les données raster sont généralement obtenues par d'anciennes cartes ou acquisition de photographies aériennes et d'images satellites. Pour rappel, une donnée en format raster est une donnée numérique organisée en lignes et en colonnes (matrice ou grille) dans laquelle chaque cellule (ou pixel) contient une valeur représentant l'information véhiculée (photographies aériennes numériques, images satellitaires, voire des cartes scannées...).

Le géoréférencement consiste ainsi à corriger la géométrie et la localisation de toutes les données spatiales disponibles par rapport à une référence spatiale connue.

Cette référence peut être une donnée raster ou une donnée vectorielle résidant dans le système de projection et de coordonnées cartographiques approprié.

Les différentes captures ont été géoréférencées avec des points de contrôle relevés sur Google Earth. Ces points de contrôle sont des emplacements qui peuvent être identifiés avec précision sur le jeu de données raster et à l'aide de coordonnées du monde. Les points de contrôle permettent de créer une transformation polynomiale qui déplace le jeu de données raster de son emplacement actuel vers l'emplacement correct.

➤ **Interprétation et extraction des informations**

L'interprétation visuelle permet l'analyse la plus sûre des structures de l'image Sow, (2014) et nécessite l'identification de différentes cibles sur les images. Ces cibles peuvent être des structures naturelles ou artificielles, faites de divers points, lignes ou surfaces. Les cibles peuvent être définies en fonction de la manière dont elles diffusent le rayonnement. En effet, l'intensité du rayonnement est mesurée et enregistrée par un capteur pour être ensuite transformée en un produit utilisable tel qu'une photo aérienne ou une image satellite Sow, (2014). De ce fait, la connaissance du terrain reste un atout majeur dans cet exercice.

2.2.6. Analyse des données

Dans ce travail de recherche, l'analyse est principalement faite sur la base d'une étude comparative entre le rythme de croissance de la population et la consommation d'espace avec comme date de référence l'année 1960. Cette comparaison a pu être faite d'une part, à l'interprétation des données qualitatives et quantitatives collectées sur le terrain, d'autre part, les observations in situ et les données du travail cartographie ont constitué le support de notre analyse. Cependant, nous avons remarqué dès le début de nos travaux, une relative insuffisance, d'archives et/ou de références en matière d'imageries satellitaires et de photographies aériennes.

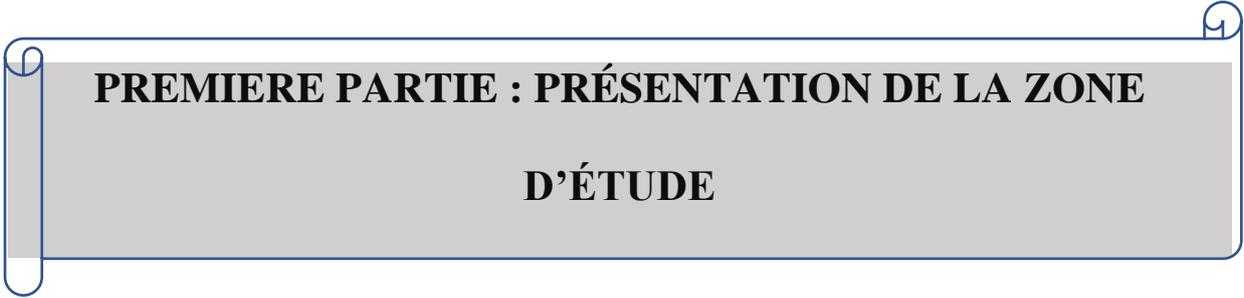
C'est d'ailleurs ce qui a motivé le choix de ces dates auxquelles les images sont disponibles. Ainsi, nous avons utilisé dans nos traitements les images satellites de 1960 et 1984, aussi les captures Google Earth de 2008 et 2018 (tableau 2).

Tableau 2 : Caractéristiques des données spatiales

Année d'acquisition de la donnée	Types de données	Résolution spatiale ou Échelle cartographique	Résolution spectrale	Informations extraites
1960 et 1984	Landsat	30m	Multi spectrales	Occupation du sol
2008 et 2018	Captures d'images Google Earth			Occupation du sol

Source : Koté, (2019)

La clarification des aspects théoriques et méthodologiques nous a permis de mieux cerner la problématique étudiée dans le cadre de ce mémoire et d'obtenir les prérequis nécessaires à une bonne élaboration du document. Les objectifs qu'on s'est assigné de même que nos hypothèses ont facilité la structuration du document ainsi que la collecte des données pour ce TER.



PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

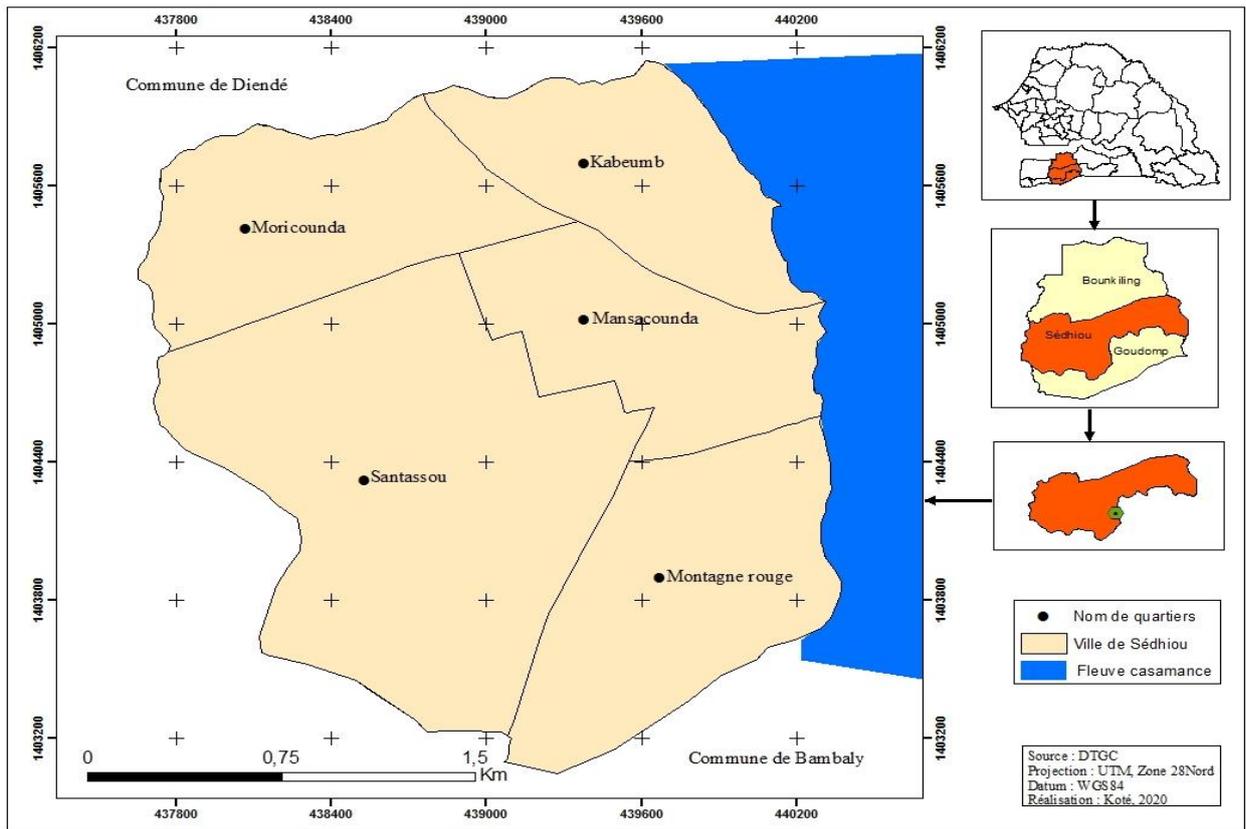
Dans cette partie, il s'agit de fournir des explications relatives aux différents éléments du milieu physique et humain qui permettent de mieux comprendre la pertinence de notre problématique. Le premier chapitre traite du cadre physique de la ville et le second chapitre analyse le cadre humain.

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA VILLE

Dans ce chapitre, nous analysons les quelques éléments du milieu physique, pouvant impacter sur la dynamique urbaine dans la ville de Sédhiou. Ainsi, après la localisation de la zone d'étude, nous avons mis l'accent sur les paramètres de l'environnement physique comme la topographie, les typologies des sols, la végétation, le climat, la pluviométrie qui peuvent être déterminant sur l'étalement spatial de la commune. Parmi ces éléments nous allons montrer la topographie, les types de sols, la végétation, le climat, la pluviométrie.

1.1.Localisation

La ville de Sédhiou est située à 382 km au sud-est de Dakar. Elle est localisée entre la latitude 12°42' N et la longitude 15° 34' O. Elle partage ses frontières au Nord et à l'Ouest avec la commune de Diendé, au Sud par la commune de Bambaly, à l'Est par le fleuve Casamance. Son extension se fait essentiellement vers l'Ouest car c'est la partie où il n'y a pas de barrière naturelle qui peut constituer un obstacle à l'étalement spatiale de la ville. Cette extension était déjà prévue au regard de l'accroissement de la population car dans le plan directeur d'urbanisme (PDU, 1985), il était question de repousser les limites de 2,3 Km à l'Ouest. Son évolution sur le plan administratif depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, et son érection en chef-lieu de région en 2008 font de la commune de Sédhiou un important centre dans la région. La ville jouait un rôle important sur le plan économique, social, politique et culturel durant l'époque coloniale en tant que principale zone de production arachidière de la Casamance.



Carte 1: Localisation de la ville de de Sédhiou

1.2. Analyse de l'environnement physique de la commune

1.2.1. La topographie

La configuration du relief influence d'une manière ou d'une autre le ruissellement. La topographie sera analysée à travers la répartition des altitudes dans les bassins versants et les indices de pentes.

La répartition des altitudes est représentée sur la carte 2. Cette carte permet de voir la répartition des altitudes dans la ville de Sédhiou.

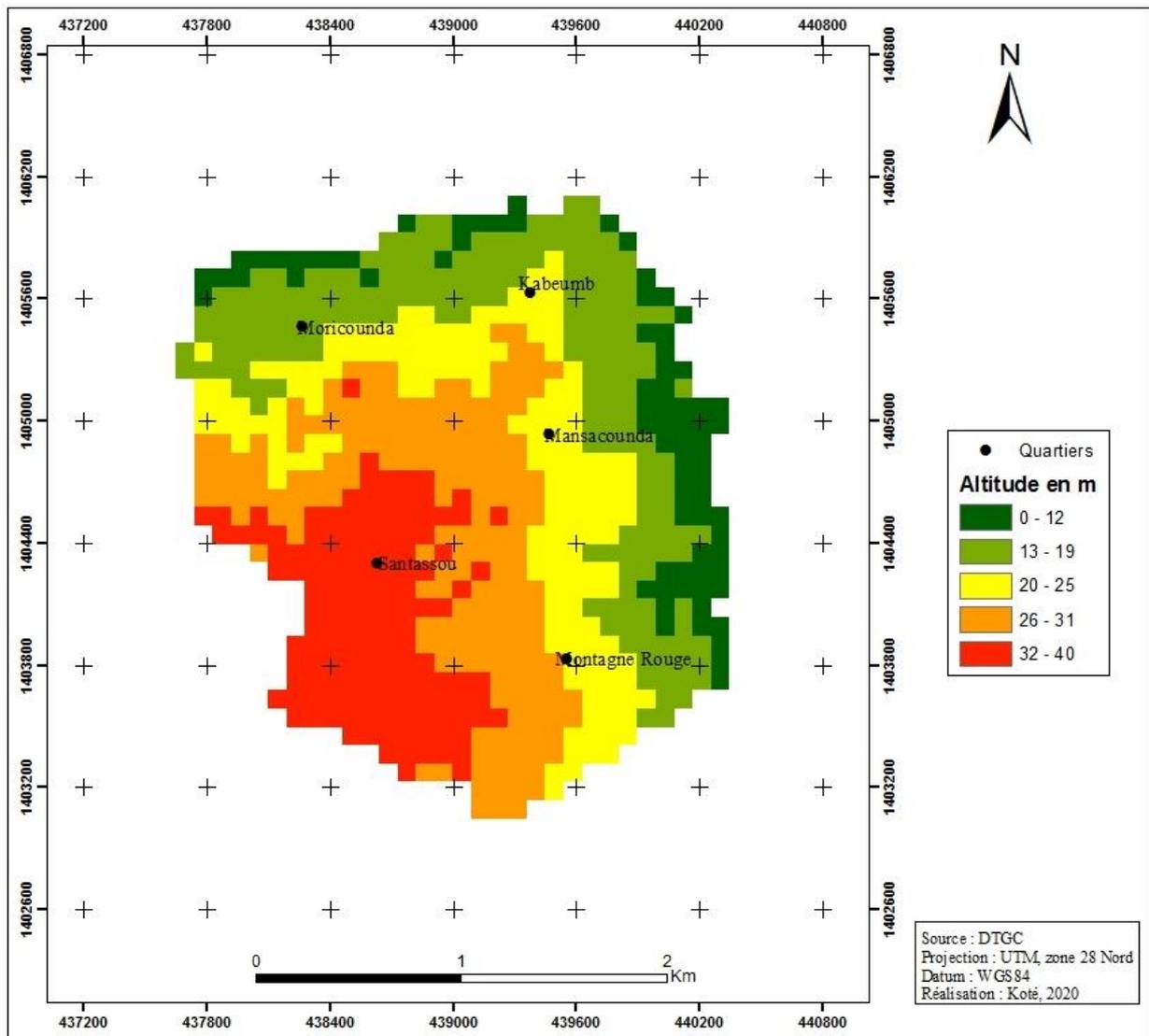
A Santassou, l'altitude maximale ne dépasse pas 40 m. Ainsi, les altitudes les plus élevées se situent dans la partie Ouest et un peu dans le centre des bassins versants. Celles-ci diminuent progressivement vers les exutoires respectifs situés au nord vers le quartier de Kabeum.

La classification des altitudes (Carte 3) dans le bassin permet de distinguer 5 parties :

- les bas-plateaux (31m et 40m d'altitude) : ces unités de relief sont très étendues et fragmentées dans les deux bassins versants. Les pentes (entre 25 m et 19 m) : elles relient les plateaux aux bas-fonds.
- Les pentes (entre 19m et 25m) : elles relient les plateaux aux bas-fonds.
- les bas-fonds : ils sont étroits et se situent entre (12m et 19 m d'altitude). Ils sont d'une grande importance car c'est le domaine des rizières.

L'étude de la répartition des altitudes révèle la prédominance des altitudes comprises entre 31m et 40m.

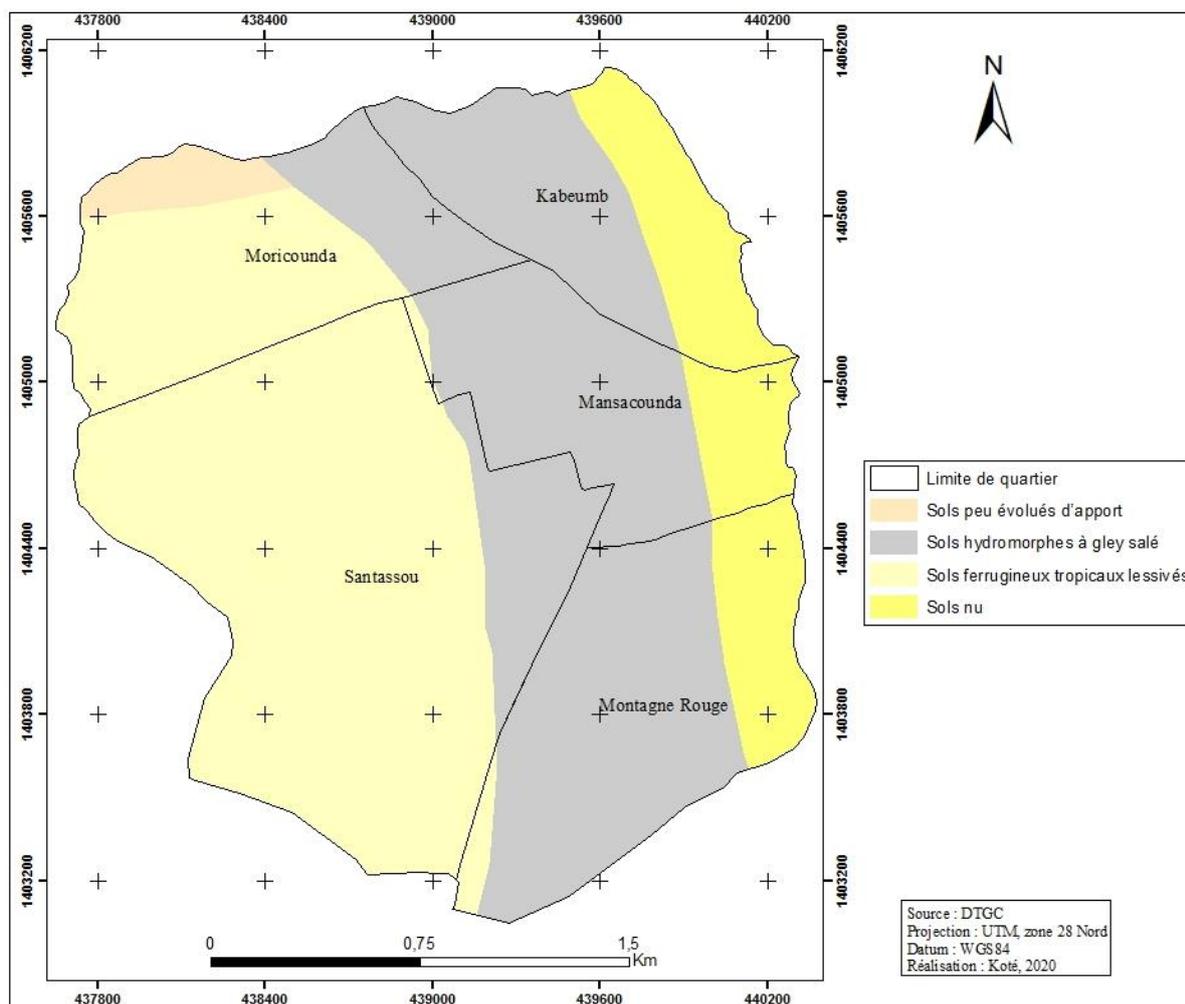
Ce modèle numérique de terrain (Carte 2) donne une vision nette de la configuration du relief. Il montre un relief démantelé en plusieurs pans et entrecoupé de dépressions qui s'insèrent comme un doigt de gant. Les altitudes les plus élevées s'observent à l'Ouest du bassin où se concentre l'essentiel du plateau. Au Centre et Nord des bassins s'étendent les dépressions ou bas-fonds.



Carte 2 : Modèle numérique de terrain de la ville de Sédhiou

1.2.2. Les sols

Les sols de la Casamance sont variés et divers. Ils résultent d'un ensemble de processus impliquant des éléments physiques et biologiques. La connaissance de ces sols dans leur composition et leur transformation récente a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques qui décrivent leurs propriétés Vieillefon, (1977) ; Montoroi, (1996 ;). Ainsi dans la ville de Sédhiou, les sols sont divers et variés (carte 4). Ils se répartissent dans deux zones distinctes : une zone caractérisée par une topographie basse et une zone de plateaux.



Carte 3 : Types de sols dans la ville de Sédhiou

Le relief est caractérisé par une succession de plateaux et de vallées. Le fleuve Casamance au sud constitue le réceptacle naturel des eaux de ruissellement. Les sols sont de plusieurs types :

- les plateaux constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés ferralitiques et adaptés aux cultures pluviales (céréales, arachide et coton) ;
- les dépressions et bas-fonds constitués de sols hydromorphes aptes à la riziculture, à l'arboriculture et au maraîchage.

Le long du fleuve, les sols minéraux à Pseudo Gley offrent des potentialités importantes, notamment pour la riziculture, mais reste difficilement aménageables du fait de leur texture hydromorphe.

Aujourd'hui la remontée de la langue salée et la salinisation des terres au niveau des zones de dépressions constituent l'une des principales menaces environnementales. La dégradation des terres contribue à la réduction de la diversité biologique et du couvert végétal. Elle contribue également à réduire le potentiel exploitable dans le domaine de l'agriculture et de la riziculture.

Ainsi, il faut noter que le phénomène de ravinement des sols est fréquent et constitue une préoccupation permanente en matière d'aménagement, d'entretien de la voirie et de la protection des habitations. La nature et le modèle du sol et les conditions pluviométriques contribuent à une dégradation rapide des réseaux.

Le constat montre que le potentiel foncier de la ville reste largement dominé par des sols de type très favorable à l'érosion, cela justifie d'une part l'ampleur des phénomènes dans l'espace urbain de la ville et d'autre part la course à la recherche d'espace propice à l'implantation humaine.

1.2.3. La végétation

La région appartient à zone éco géographique forestière Sud dont les ressources ligneuses sont les plus riches et constituent les réserves forestières les plus importants du pays. Ainsi, la végétation est de type soudanien. Sa répartition est liée à la pluviométrie et aux types de sol. Les facteurs biogéographiques combinés aux facteurs édaphiques et climatiques font de cette végétation d'une d'immensité faunique et floristique riche et varié.

Les différentes formations végétales rencontrées sont : les forêts claires humides, les forêts claires sèches et les savanes très boisées. Les différentes formations végétales ligneuses se différencient par leur composition floristique et leurs densités.

La ville de Sédhiou se trouve dans l'une des dernières réserves forestières du pays avec comme principale formations végétales la savane arborée, la palmeraie, la rôneraie et la mangrove.

La mangrove longe le long des *bolongs* et le *Soungrougrou* est composée de *Rhizophora racemosa* en bordure et d'*Avicenia nitida* en vasière. Cette espèce végétale a presque disparu suite aux épisodes sèches et actions anthropiques. Malgré les menaces de salinisation, le domaine forestier est à la fois réserve en terres fertiles, source combustible ligneux, de bois d'œuvres, d'artisanats et de services, de produits de cueillettes, de plantes médicinales, et de pâturage. La végétation luxuriante abrite une faune sauvage assez variée (phacochères, biches, lièvres, et de nombreuses espèces d'oiseaux) et offre des potentialités pour le développement du tourisme. Cette forte présence de la végétation fait de la commune une « ville verte ». De ce fait, la croissance spatiale constitue une menace pour la végétation urbaine.



Photographie 1 : Végétation urbaine (Koté, 2019)

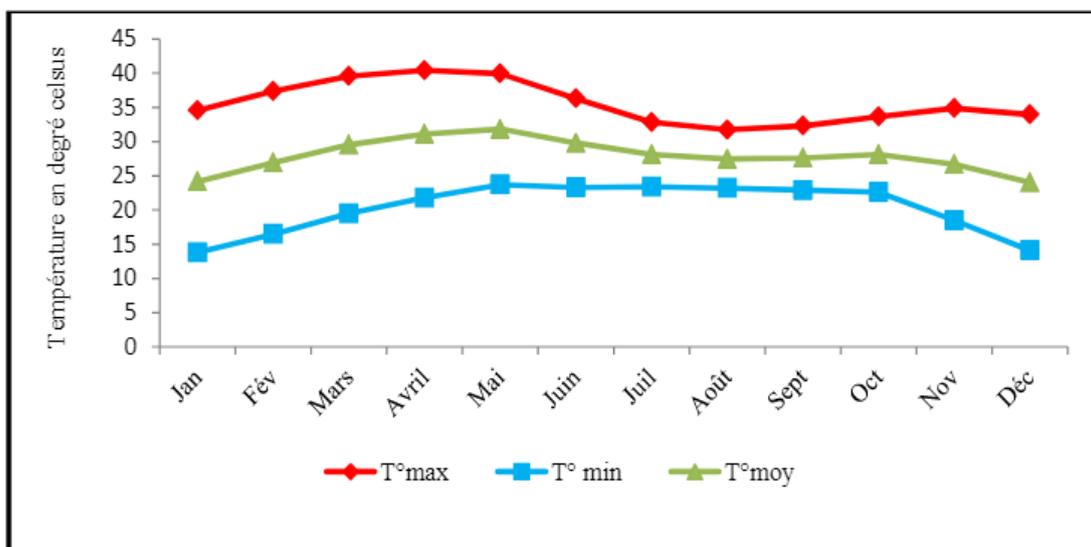
1.2.4. Les températures

La température est un élément déterminant dans la caractérisation climatique d'une région donnée. Son évolution suit celle du rayonnement solaire qui varie avec l'importance de l'insolation. L'évolution thermique moyenne mensuelle permet aussi de déceler deux maxima et deux minima. Le maximum principal intervient au mois de Mai avec 31, 8°C et correspond à une période de températures d'été. Le maximum secondaire quant à lui est observé au mois d'Octobre avec 28,1°C. Cette période l'année coïncide avec la fin de l'hivernage et se caractérise par un ciel de plus en plus dégagé, Diallo, (2014).

Le minimum principal se situe au mois de Décembre avec 24°C alors que celui dit secondaire est mesuré en Août avec 27,5°C. La valeur thermique annuelle la plus forte est enregistré au mois d'Avril (40,4°C) alors que la plus faible est centrée en Janvier. L'amplitude thermique maximale annuelle correspond au mois de Février quant à la valeur maximale, elle est enregistrée en Août avec 8,5°C, Diallo, (2014).

Les températures restent donc élevées pendant la saison sèche notamment entre mars et mai, et connaissent un fléchissement en hivernage. C'est en revanche pendant l'hiver (Décembre et Janvier notamment) que l'on enregistre les températures les plus basses de l'année.

Graphique 1 : Evolution moyenne mensuelle des températures à Sédhiou de 1951 à 2012



Source : Diallo, (2014)

1.2.5. Les précipitations

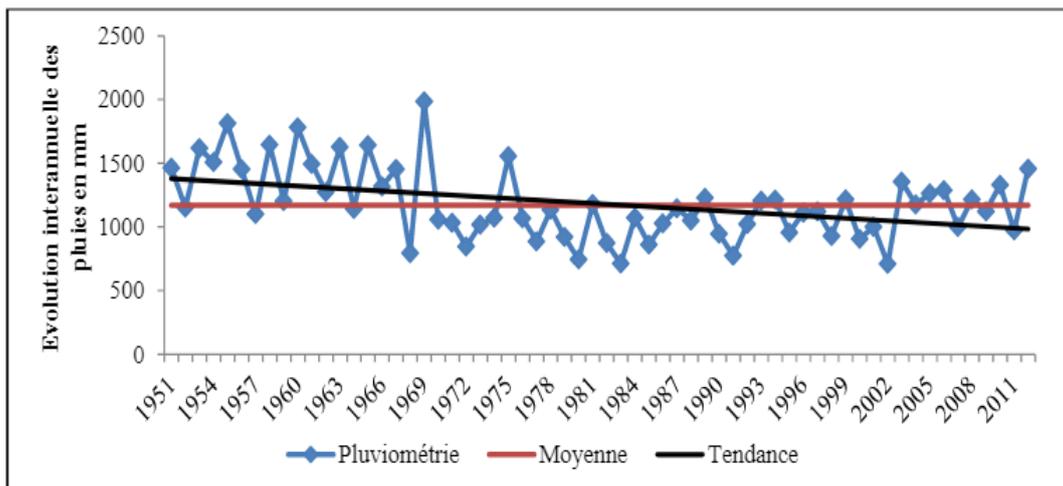
La courbe d'évolution interannuelle est en dents de scie. Elle révèle une forte variabilité marquée par des pics représentant des excédents et des creux qui correspondent à une pluviométrie déficitaire. Elle permet de visualiser trois phases distinctes dans l'évolution de la pluviométrie au cours de la période considérée.

La phase de 1951-1970, caractérisée par une pluviométrie relativement bonne. Exceptée les années 1952, 1957, 1964, 1968 et 1970 avec des déficits respectifs de -29,6 ; -78,9 ; -39,9 ; -386,4 et -123,6mm, cette série a enregistré des quantités de pluies annuelles supérieures à la moyenne. L'année 1969 est cependant, la plus pluvieuse de cette phase avec 1984mm soit un excédent de 802,8mm.

La phase 1971-1992, se caractérise quant à elle par une importante sécheresse. Seules les années 1975 et 1981 ont connu des surplus pluviométriques que sont par ordre 387,3 et 58,9mm. Toutes les autres années sont caractérisées par des anomalies pluviométriques négatives. Le déficit record qui est de -469,9mm est enregistré en 1983. Cette péjoration pluviométrique est consécutive à la sécheresse qui a envahi une bonne partie de la zone sahélienne dès la fin des années 1960.

La phase 1993-2012, présente un caractère spécifique. Elle a connu une légère prédominance des années à anomalies négatives (11 sur 20 années ont reçu une quantité de pluie située au-dessous de la moyenne). Si on compare les cumuls des deux comportements pluviométriques qui est de 932,2mm pour les excédents et 1968,2mm pour les déficits, avec une différence de 1036mm, on se rend compte que l'écart est énorme et est à la faveur des pertes pluviométriques faisant de cette phase une période très déficitaire. La tendance générale est à la baisse relative des précipitations.

Graphique 2 : Evolution interannuelle des précipitations à Sédhiou par rapport à la moyenne de 1951 à 2012



Source : Diallo, (2014)

Ce chapitre a regroupé d'importants éléments physiques (la topographie, les précipitations, les végétations et les types de sols), qui ont trait avec le sujet abordé. Donc nous pouvons retenir en conclusion que ces éléments physiques évoqués ci-dessus participent considérablement à l'étalement spatiale de la ville de Sédhiou.

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES HUMAINES

Dans ce chapitre, nous allons aborder l'historique de la ville de Sédhiou en (2.1) sa composition ethnico-religieuse et la structure de sa population en (2.3).

2.1. Historique de la ville de Sédhiou

Ville très ancienne, Sédhiou fait partie du patrimoine historique du Sénégal. Ce statut est acquis grâce à l'installation du fort Pinet Laprade par les français en 1937 marquant l'invasion française du royaume Bainouck. Pendant longtemps, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, Sédhiou était la capitale de la Casamance. Cependant, la ville va perdre de son influence à partir de l'implantation du port économique de Ziguinchor marquant du même coup le transfert de la capitale de Sédhiou à Ziguinchor en 1906 PDU, (2010).

Malgré son statut de ville historique, Sédhiou a mis du temps avant d'être érigé en région. Pendant longtemps, cette localité était un département de la région de Kolda. Ce n'est que grâce à l'article 2008-14 du 18 Mars 2008 que ce département est érigé en région portant le nom de cette ville historique qui par la même occasion est devenue la capitale régionale Sonko, (2012).

Cependant, s'il a fallu attendre longtemps pour assister à l'érection du département en région, il faut néanmoins souligner qu'elle a été très tôt érigée en commune. Ainsi, cette commune va être limitée au Nord par le marigot et les rizières du village de *Bakoum*, à l'Est par le fleuve Casamance et le marigot. A l'Ouest, cette commune est limitée par une ligne imaginaire d'environ 1,85km en partant du marché. Il est difficile de donner avec exactitude la limite Ouest de cette commune dans la mesure où c'est de ce côté qu'est en train de se développer la commune (les limites naturelles telles le fleuve et le marigot empêchent son développement des autres cotés). La limite Nord par contre est en train d'être « grignotée » avec la création d'un nouveau quartier vers le village de *Bakoum* qui se situe juste après le poste de contrôle de l'armée en venant de Bounkiling.

- **Sédhiou, ville française**

L'histoire coloniale de la ville de Sédhiou naquit en 1837, date à laquelle les français s'installèrent à Sédhiou.

Cette pénétration militaire ouvrira plus tard la voie à la colonisation culturelle par le biais de missionnaires qui créèrent la première école protestante à Sédhiou en 1863.

Les français passèrent plusieurs traités de paix avec les autochtones mais qui furent souvent violés par les parties contractantes.

Dès leur arrivée dans la zone en 1837, les français signèrent un traité de paix avec les soninkés. En 1850 la paix fut troublée par une révolte des Balantes qui revendiquèrent toutes les rizières de la région.

Cette révolte fut matée. Le capitaine ROGER, commandant le poste de Sédhiou, viola le traité signé avec les soninkés et les chassa de leurs terres PIC, (2012).

Il les remplaça par les mandingues alors pacifiés.

Ces mesures ne reçurent pas l'approbation du Gouverneur du Sénégal de l'époque qui envoya un autre commandant militaire à Sédhiou. Ce dernier signa le 4 février 1850, un traité avec les soninkés : traité qui leur permit de récupérer leurs terres mais qui les plaça en même temps sous Protectorat Français. Ce traité ne connut pas de suite car quelques temps après sa signature, la paix fut troublée par la révolte des Ballantes Ka, (2015).

C'est ainsi qu'en 1960, le chef de Dioudoubou, l'actuel village du Souna, refusa de livrer à la justice française un Ballante qui avait volé 2.500 francs, et les français lancèrent des représailles contre lui en envoyant l'enseigne de Vaisseau Parchappe commandant l'Aviso (Griffon), qui après une bataille sanglante infligea une rude défaite aux Ballantes et détruisit leur principal village de *Kougnara PDD*, (2016).

Les français passèrent alors à une action de grande envergure pour marquer leur présence définitive dans la commune et dans la région en général. Ils s'attaquèrent aux villages Ballantes de *Mangaroungou*, de *Kougnara* et de *Bouno*.

Après des luttes sanglantes avec les Ballantes, ils demandèrent à traiter avec eux sauf avec l'imprenable village de *Mangaroungou*. Une détente se produisit mais pas pour longtemps car après conseils par les gens de Bouno, les Balantes et les Mandingues ayant à leur tête Sounkar Yiri chef du Boudié, se révoltèrent contre l'autorité française.

- **Etymologie de Sédhiou**

Le mot Sédhiou revêt plusieurs significations. Très souvent, trois versions sont convoquées pour l'expliquer. La première version tire le nom de Sédhiou de « Sélo » qui veut dire champs. Cela en référence aux champs des Baïnouks et Balantes qui occupaient l'espace. Mais de quel champ s'agit-il ; des champs des Baïnouks et Balantes de Bakhoum ou des champs des Baïnouks et Balantes de Pathiobor ? PAICODELS, (2016)

D'après la deuxième version, Sédhiou viendrait de « Sidié » en mandingue. Ce mot « Sidié » signifiant reste là-bas en cette langue mandingue est utilisé à l'endroit de celui qui à quitter Bakhoum et se rend à Sédhiou pour travailler.

Cette version nous enseigne que les colons français, lors des négociations avec le roi de Bakhoum en vue de leur installation, ce dernier leur avait demandé de s'installer là-bas près des Baïnouks. D'où le nom « Sidié » (reste là-bas).

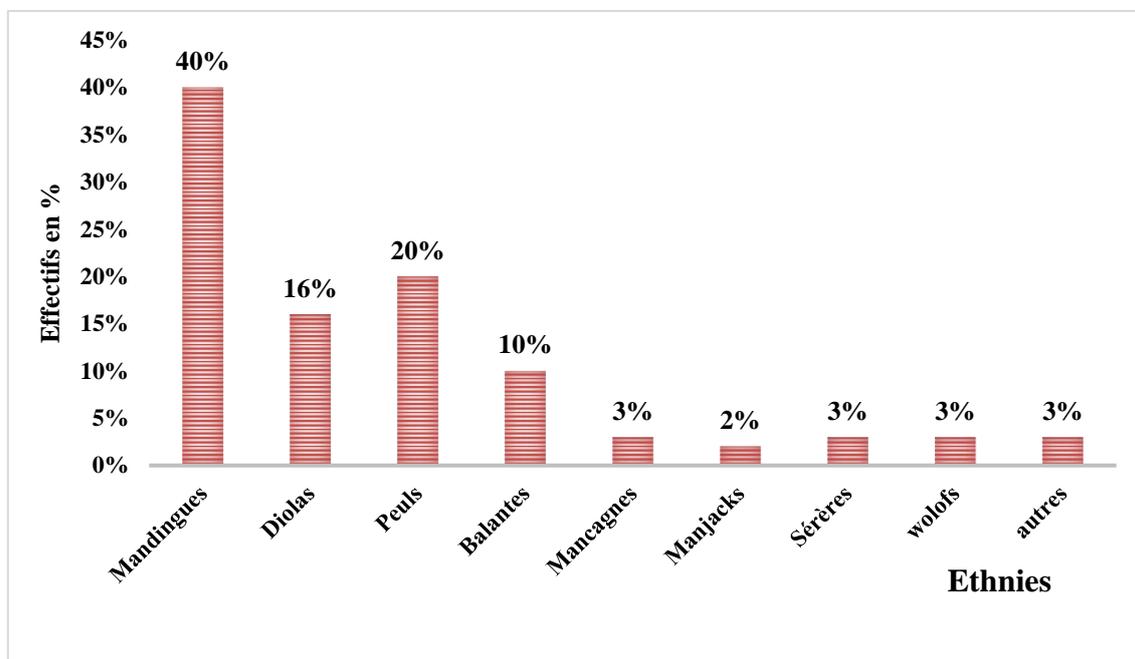
Quant à la troisième version, Sédhiou signifierait reviens « seynang en mandingue ». Cette dernière version est moins reliée à l'histoire de la commune, mais s'explique par un constat selon lequel quand on vient à Sédhiou on est souvent appelé à y revenir PAICODELS, (2016). Cela s'explique par le fait que le Mandingue, ethnique dominante à Sédhiou accorde un important pouvoir à l'étranger. Dans la tradition mandingue, l'étranger est considéré comme un roi et a une liberté plus que le natif.

2.2. Composition ethnico-religieuse et caractéristique démographique

2.2.1. Composition ethnique

La ville de Sédhiou a longtemps été le carrefour de différents peuples, elle se distingue par sa composition cosmopolite avec la présence d'une pluralité de groupes ethniques : Mandingues, Diolas, Peuls, Balantes, Mancagnes, Manjacks, Sérères, Wolof, autres.

Graphique 3 : Répartition des ethnies dans la ville de Sédhiou



Source : Enquête Koté, (2019)

Selon l'échantillon enquêté, on constate que les Mandingues sont l'ethnie numériquement dominante en registrant 40% de la population. Ils sont suivis des Peuls 20%, les Diolas 16%, les Balantes 10% et d'autres minorités.

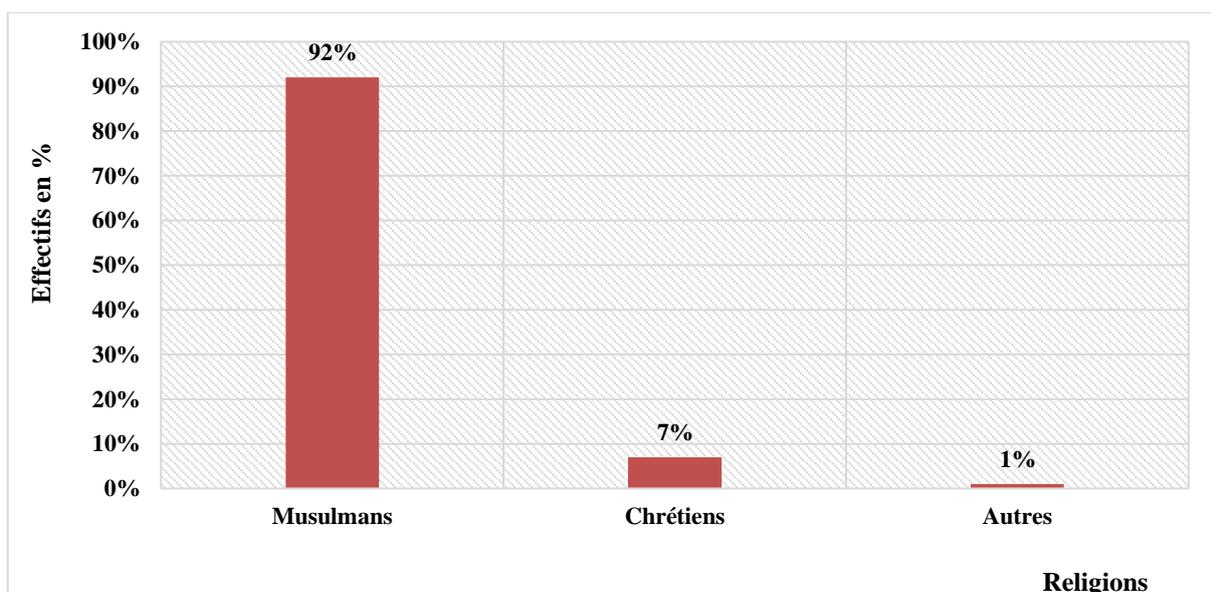
Les mandingues, ethnie numériquement plus présente ont su étendre leur influence socioculturelle aux autres ethnies. Cette domination est le fruit d'une conquête pour l'islamisation des peuples Baïnouks et Balantes mené par le célèbre marabout mandingue Fodé Kaba DOUMBOUYA « *En résumé, la politique militante de DOUMBOUYA a fait des Mandingues de la moyenne Casamance une population unifiée, auréole du prestige des guerriers de l'islam et consciente de la supériorité de son organisation. Elle a sur le champ, provoquée la disparition à peu près totale de l'ethnie Baïnounk sur la rive nord de la Casamance, l'arrêt de l'expansion Diolas en direction de l'Est et au contraire l'implantation des colons mandingues sur la rive occidentale du Soungrougrou, alors l'accès leur a été jusqu'ici interdit par la résistance des Diolas* » Ka, (2016).

Cependant, chaque composante ethnique est dépositaire d'une culture et d'histoire mises en exergue à travers un certain nombre d'événements culturels tels que le festival Balen- Buger, le festival de Kankourang et de Diambadon.

2.2.2. Composition religieuse

À l'instar du pays, où la répartition des religions connaît un net déséquilibre au profit de la confession musulmane, Sédhiou n'est pas en reste.

Graphique 4 : Répartition des religions de la commune de Sédhiou



Source : Enquête Koté, (2019)

L'observation du graphique 4 montre une forte domination de la religion musulmane pratiquée par 92% de la population enquêtée. Elle est suivie de la religion chrétienne qui ne présente que 7% de la population et les autres minorités religieuses, 1%.

Cette forte présence de la religion musulmane dans la ville s'explique en partie par la domination des Mandingues qui avaient milité pour l'islamisation des peuples Baïnounks et Balantes dans cette partie de la Casamance avec le célèbre marabout Fodé Kaba DOUMBOUYA.

2.3. Caractéristiques démographiques

2.3.1. Répartition de la population par quartier

Selon le PDU de Sédhiou 2010, la commune de Sédhiou est découpée en 5 secteurs groupant un ensemble de quartiers ; lesquels peuvent compter des sous quartiers. Ces quartiers sont *Santassou, Moricounda, Mansacounda, Montagne-rouge et Kabeumb* et deux autres quartiers géographiquement détachés mais appartenant au périmètre communal : *Bakoum* et *Badiandiang*.

La population est très inégalement répartie à l'échelle de la commune. En effet, les quartiers de référence précédemment cités concentrent 92,7% de la population soit 21.175 habitants PDU Sédhiou (2010). A noter que *Santassou* à lui seul abrite le tiers de la population totale soit 7.604 habitants. Bakoum est le quartier moins densément peuplé avec une population de 693 habitants. Le tableau 3 ci-dessous montre la répartition par quartier de la population communale.

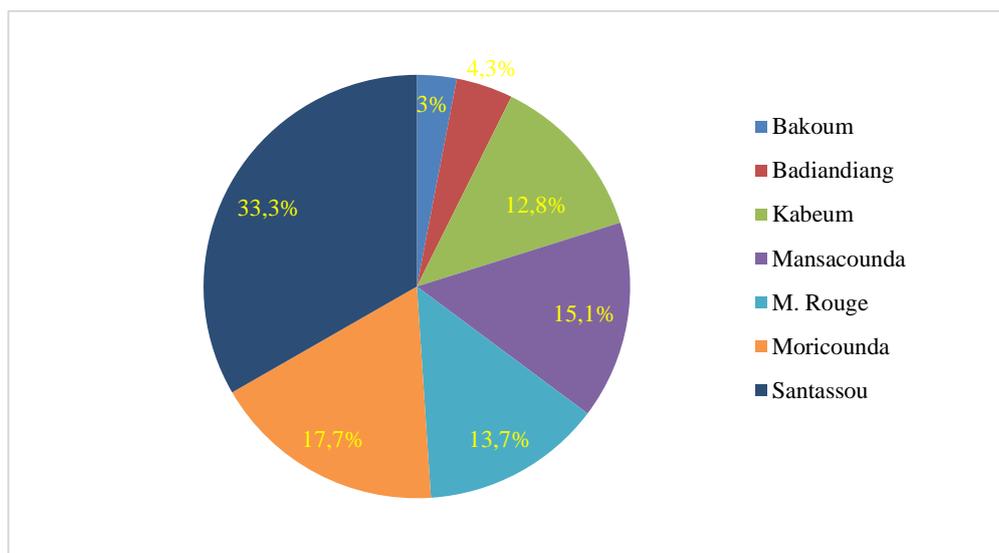
Tableau 3 : Répartition de la population de la commune de Sédhiou par quartier

Quartiers	Nombre de ménages	Hommes	Femmes	Pop. Totale	Pourcentage
Bakoum	42	344	349	693	3%
Badiandiang	76	490	491	981	4,3%
Kabeumb	215	1508	1421	2929	12,8%
Mansacounda	275	1638	1813	3451	15,1%
M. Rouge	252	1605	1534	3139	13,7%
Moricounda	361	2038	2014	4052	17,7%
Santassou	689	3812	3792	7604	33,3%
Total	1910	11 435	11 414	22 849	100%

Source : PDU Sédhiou, (2010)

Le graphique 5 donne un aperçu plus net de la répartition de la population par quartier.

Graphique 5 : Répartition de la population de la commune de Sédhiou par quartier



Source : Données PDU Sédhiou 2010 réalisée par Koté, (2019)

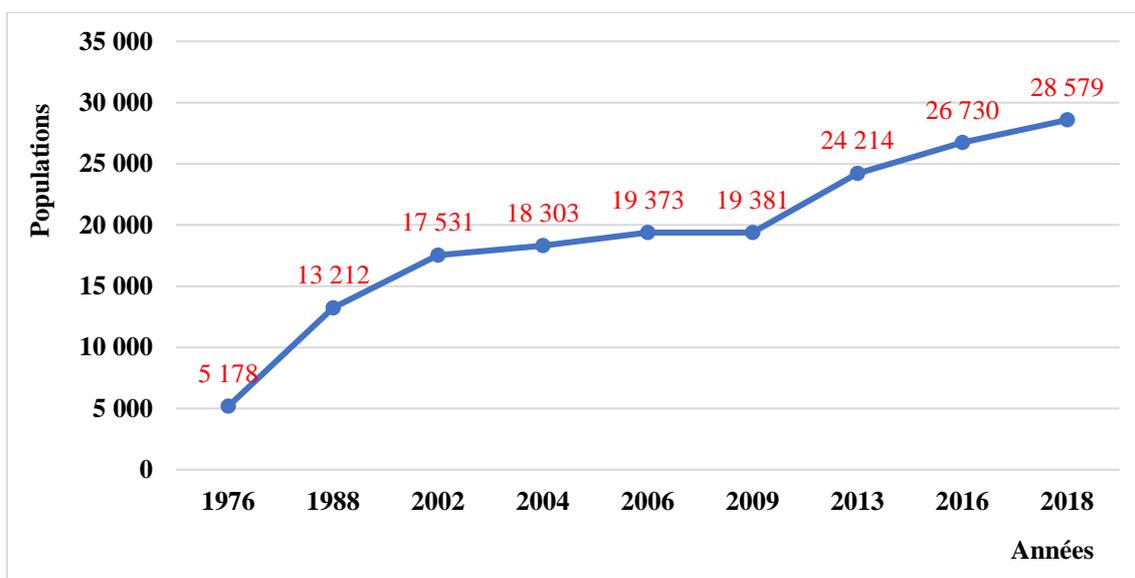
Tableau 4 : Evolution de la population de la ville de Sédhiou de 1976-2018

Années	1976	1988	2002	2004	2006	2009	2013	2016	2018
Populations	5 178	13 212	17 531	18 303	19 373	19 381	24 214	26 730	28 579

Source : Données ANSD, RGPHAE, (2015), réalisées par Koté, (2019)

L'analyse des données démographiques montre une nette évolution de la population de la commune de Sédhiou. De 5 178 habitants lors du recensement de la population et de l'habitat en 1976, la ville de Sédhiou est passée à 17 531 habitants en 2002. En 26 ans, la population a triplé soit une croissance de plus de 475 habitants par an. Elle est passée à 19 373 en 2006 avant d'atteindre 24 214 habitants lors du dernier recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013.

Graphique 6 : Evolution de la population de la ville de Sédhiou de 1976-2018



Source : Données ANSD, RGPHAE, 2015, réalisées par Koté, (2019)

L'analyse de l'évolution de la population de Sédhiou permet de noter une croissance rapide. Cette évolution est favorisée par un taux d'accroissement naturel élevé qui s'explique évidemment par la baisse significative du taux de mortalité, la hausse de la fécondité grâce à de meilleurs services de santé et d'hygiène qui limitent considérablement le nombre de décès.

La fécondité dans la ville de Sédhiou est étroitement liée à la religion et la coutume. Elle s'explique par le fait que la société sédhioise est une société majoritairement religieuse et profondément ancrée dans ses valeurs ancestrales. Elle tient beaucoup du mariage qui constitue pour elle un nouveau point de départ d'une véritable vie en société.

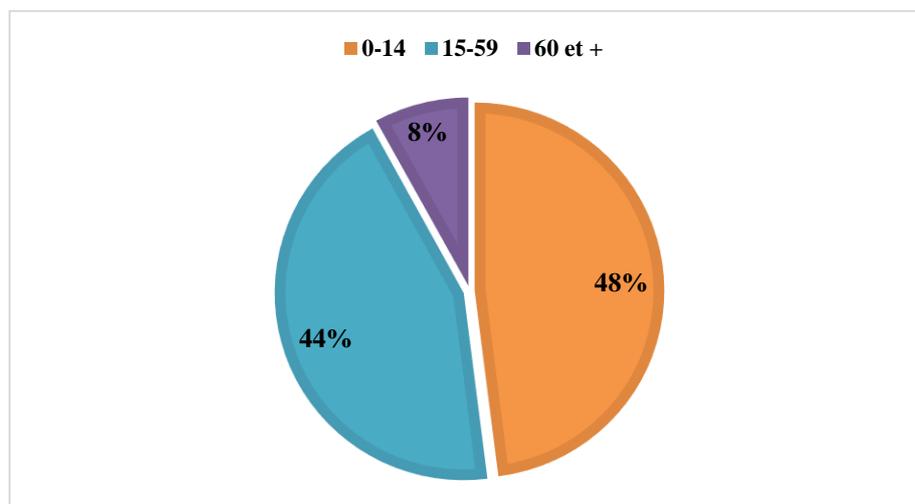
En effet, le mariage occupe une place très importante dans la société mandingue, et reste l'un des faits de société les plus importants qui nouent des relations de parenté entre deux familles.

La fécondité observée à Sédhiou est directement liée à l'intensité de la nuptialité, du mariage précoce, de grossesses précoces à une très forte tendance à la polygamie selon nos données d'enquêtes. En plus de ces facteurs cités ci-dessus, il est important de montrer la place de la religion dans la croissance démographique de la ville de Sédhiou. A Sédhiou, les musulmans représentent 92% de la population, une religion qui encourage en grande partie la polygamie et un mariage à des jeunes filles et des jeunes garçons, participe de façon grandissante à la croissance démographique de la ville.

2.3.2. Structure de la population

La ville de Sédhiou a une population relativement jeune. Cette couche représente à elle seule 48% dans la population totale. La tranche d'âge des 15-59 ans, qui constituent les actifs potentiels, représentant 44% des effectifs. Le troisième âge est faiblement représenté avec 8%. Malgré la jeunesse de la population, le chômage reste un problème crucial de la ville et cela est dû au manque d'infrastructures pourvoyeuses d'emploi. Le graphique 7 montre une nette représentation de la structure par âge de la population dans la ville de Sédhiou

Graphique 7 : Répartition par âges de la population de la ville de Sédhiou



Source : Enquête, Koté, (2019)

Cette augmentation continue de la population de la ville de Sédhiou a un impact fort sur la taille des ménages. Elle devient importante d'un quartier à un autre.

2.3.3. Répartition de la population selon le nombre de personne dans le ménage

La ville de Sédhiou est composée dans son ensemble de ménages. A l'instar des sociétés africaines, il existe de grandes familles, des familles larges dans lesquelles les liens de parenté se renouvellent sur des générations. On rencontre des ménages de plus d'une quinzaine voire vingtaine de personnes.

Nos enquêtes de ménages ont montré que la taille des ménages varie entre 1 et 37 personnes comme illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le nombre de personne

Nombre de personne/ménage	Fréquence
0-5	18%
5-10	44%
10-15	12%
15 et plus	26%

Source : Enquête Koté, (2019)

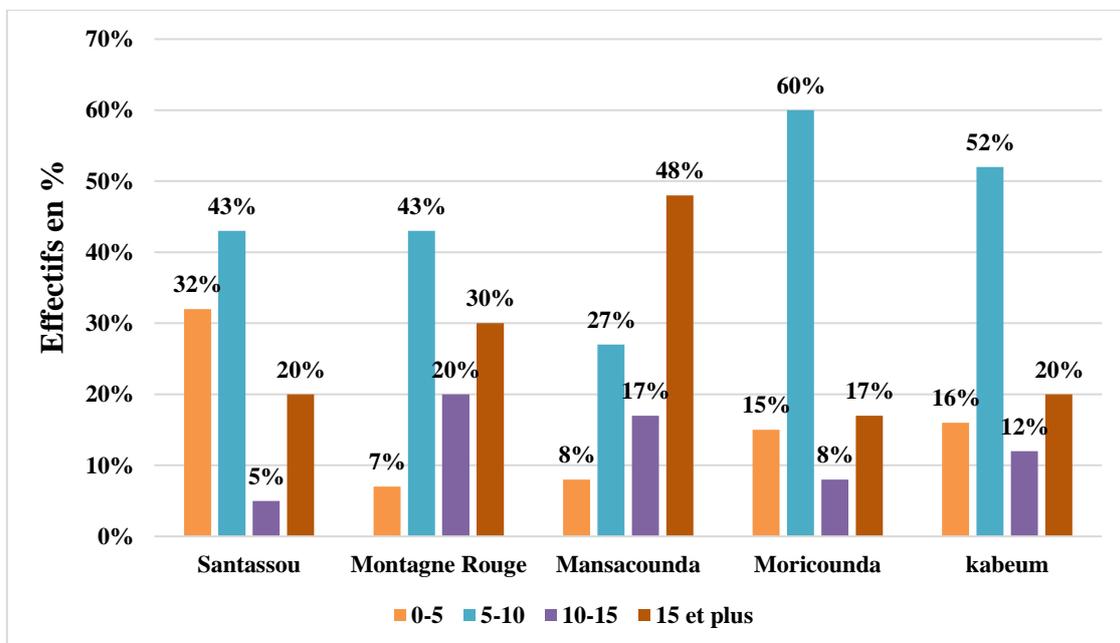
Le graphique suivant montre la variation du nombre de personne dans le ménage selon les différents quartiers qui composent la ville.

L'analyse du graphique laisse apparaître une nette différence entre les différents quartiers qui composent la ville de Sédhiou en fonction du nombre de personne dans le ménage. Le constat montre que de 0 à 5, *Santassou* vient d'abord en premier et représente 32%, suivi du quartier de *Kabeumb* 16%, *Moricounda*, 15% et les autres minorités. Pour la classe 5 à 10, *Moricounda* est le quartier qui regorge le plus de grand nombre de personne dans le ménage avec 60%, suivi de *Kabeumb* 52%, de *Santassou* qui comprend 43%, *Montagne-rouge* 43%, en fin *Mansacounda* qui ne représente que 27% de l'effectif.

Par contre pour la classe 15 et plus, *Mansacounda* vient en premier et représente les 48%, suivi de *Montagne rouge* 30%, de Kabeumb et Santassou qui sont à égalité 20%, *Moricounda* reste en dernier position et représente 17% de l'effectif. Pour la classe 10 à 15 aussi, *Montagne-rouge* vient en premier avec 20%, suivi de *Mansacounda* 17%, *Kabeumb* 12% et les autres quartiers *Santassou*, *Moricounda* qui représentent respectivement 5% et 8%.

En effet, cette disparité du nombre de personne dans le ménage observée à travers le graphique peut s'expliquer par les différences de réalités selon les quartiers. Cela veut dire, chaque quartier présente des réalités qui lui sont propres. Et certains de ces quartiers s'individualise par la présence d'un nombre important de personne dans les ménages. Le quartier de *Moricounda* présente le plus important nombre de personne 60% dans la tranche de 5-10 ans, cela veut dire que c'est un quartier où on retrouve de grandes familles avec beaucoup d'enfants. Comme son nom l'indique *Moricounda* veut dire en mandingue quartier des talibés ou des marabouts, ces derniers se fient plus de la religion ce qui différencie ce quartier des autres. Après *Moricounda* c'est *Kabeumb*, c'est un ancien quartier de la ville, il garde toujours les anciennes traditions et coutumes. Donc chaque quartier présente ses caractéristiques ce qui explique un peu le comportement du graphique 8.

Graphique 8 : Nombre de personne dans le ménage selon les quartiers dans la ville de Sédhiou



Source : Enquête Koté, (2019)

2.3.4. Répartition de la population selon leurs activités principales

Dans la ville de Sédhiou, on note une pluralité d'activités exercées par les populations. Ainsi, l'observation du graphique 11 laisse apparaître une nette disparité dans la répartition de la population selon les activités principales.

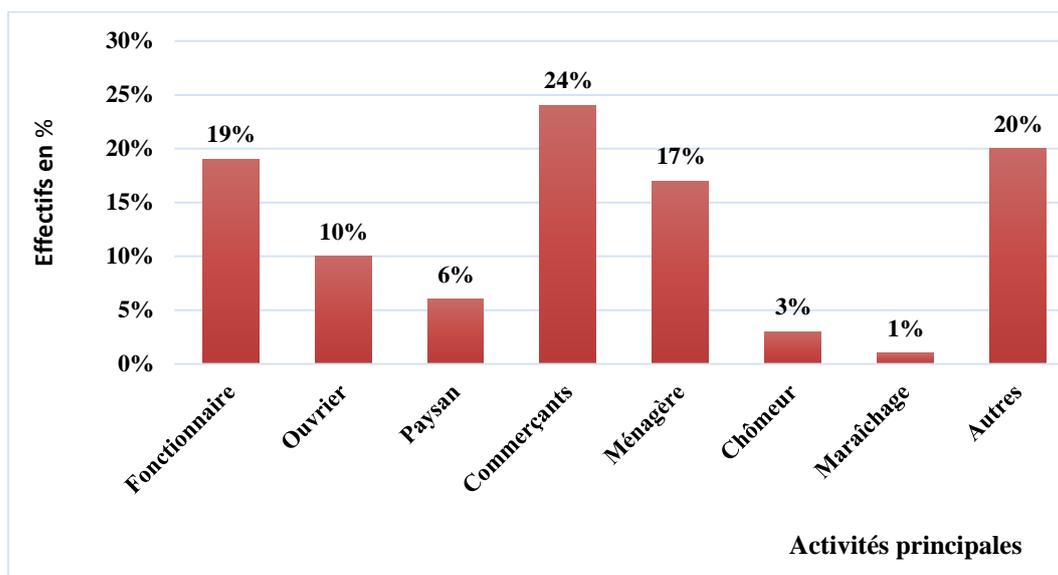
Sa population est composée de commerçants qui viennent en première position et représentent 24% de notre échantillon, suivi d'autres 20%, les fonctionnaires 19%, les ménagères 17%, en fin les autres minorités qui représentent respectivement : Ouvriers 10%, Chômeurs 3%, et agriculteurs 7%.

En effet, il faut noter que la grande représentativité des commerçants dans la ville de Sédhiou s'explique par l'importance des migrations vers cette ville. Le commerce est une activité historique dans la ville de Sédhiou car datant de très longtemps depuis les temps coloniaux quand Sédhiou jouait le rôle de capitale de la Casamance. La migration à l'intérieure du pays c'est-à-dire dans le territoire du Sénégal avec les *Baol-Baol* qui viennent du centre du pays augmente de façon significative le nombre de commerçant dans la ville. En plus de ce type de migration, il faut mentionner la migration des populations des pays de la sous-région comme la Guinée Conakry, le Mali, la Guinée-Bissau vers la ville de Sédhiou pour faire du petit commerce.

En plus de la présence massive des commerçants, on note aussi celle des fonctionnaires qui trouve son explication dans le cadre de la politique. Il est important de montrer que la ville de Sédhiou depuis l'indépendance a toujours eu de très grands hommes politiques dans son histoire. L'appui de ces derniers reste incontournable dans des concours surtout de l'enseignement dans le seul but de maintenir une base politique solide.

De surcroît, il faut noter qu'à Sédhiou un nombre important de populations s'active dans plusieurs petites activités comme le montre le graphique 9 ci-dessous.

Graphique 9 : Répartition de la population selon leurs activités principales



Source : Enquête Koté, (2019)

2.3.5. Répartition de la population par niveau d'instruction

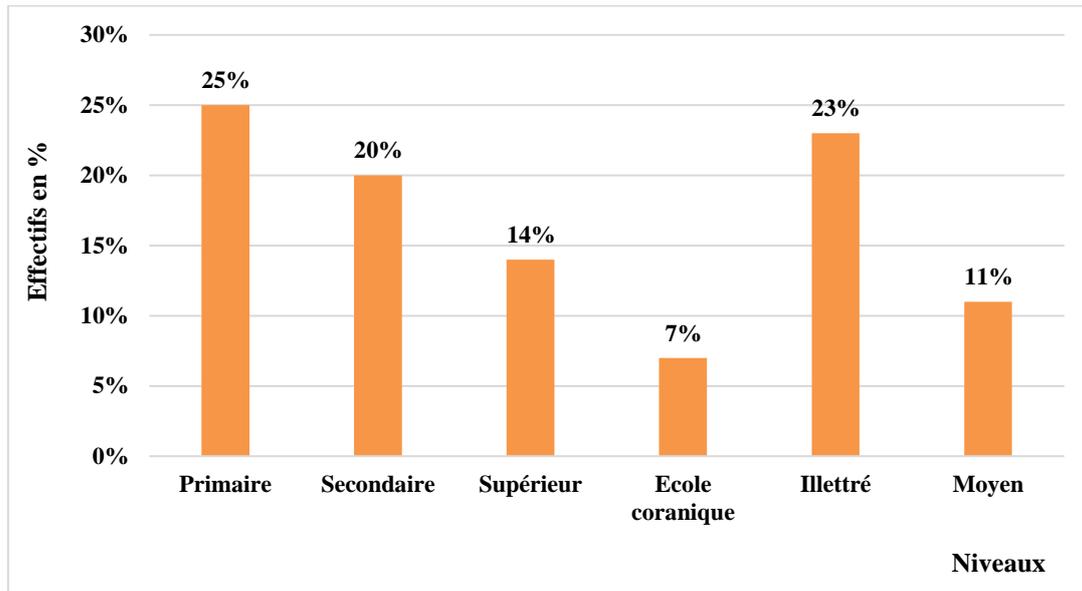
L'analyse du graphique 10, montre une différence du niveau d'instruction des populations de la ville de Sédhiou selon nos données d'enquête.

Nous avons 25% de la population qui ont fréquenté l'école primaire, suivi des illettrés 23%, vient ensuite le secondaire 20%, supérieur 14%, moyen 11%, en fin l'école coranique 7%.

Le pourcentage élevé du primaire montre qu'à Sédhiou un nombre important a au moins fait les bancs mais qui n'a pas un niveau aussi élevé. A Sédhiou, la prédominance de l'ethnie mandingue peut être une justification de cette situation. Cette ethnie a difficilement accepté l'école française donc c'est un fait qui ne date pas d'aujourd'hui. Une fois à l'école pour eux c'est juste savoir lire et écrire ensuite ils vont vaquer à autres choses pour les hommes, quant aux filles c'est d'aller se marier et fonder une famille. Les mêmes faits sont valables pour les illettrés car dans la ville de Sédhiou l'école française était reléguée au second plan. C'est maintenant avec l'urbanisation que les parents commencent à comprendre petit à petit l'importance et la place de l'école française surtout dans le contexte l'urbanisation.

La sensibilisation des anciens étudiants et fonctionnaires, l'implantation des CEM et Lycées dans la ville ont fortement changé les mentalités. Ce qui fait qu'avec le temps le nombre de lycéens et étudiants augmentent de plus en plus.

Graphique 10 : Répartition de la population urbaine selon le niveau d'instruction



Source : Enquête Koté, (2019)

CONCLUSION PARTIELLE

En somme, nous pouvons retenir que la ville de Sédhiou du point de vu physique renferme d'importants éléments qui ont facilité son étalement spatial. Ces éléments sont : la topographie, les précipitations, les végétations et les types de sols. Sur le plan humain, la croissance démographique a aussi grandement contribué à l'extension urbaine.

Fort de ce constat, dans la deuxième partie, nous nous intéressons à la croissance spatiale de la ville de Sédhiou dans toutes ses formes.

DEUXEME PARTIE : ANALYSE DE LA CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU

Dans cette partie composée de deux (2) chapitres, il est question d'analyser dans le chapitre III, les processus et manifestations de l'étalement spatial de la ville de Sédhiou dans le Chapitre IV, de montrer les facteurs qui sont à l'origine de cet étalement.

CHAPITRE III : CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU :

PROCESSUS ET MANIFESTATIONS

Dans ce chapitre, nous allons étudier les processus et manifestations de l'étalement de la ville (3.1), et montrer les facteurs à l'origine de cette extension urbaine de la ville de Sédhiou (3.2).

3.1. Processus et manifestation de l'étalement spatial

L'évolution démographique de la ville de Sédhiou s'est manifestée sur l'espace par l'extension spatiale du périmètre communal. Comme dans les pays du monde, plus particulièrement ceux en développement, la conséquence directe de l'augmentation de la population en milieu urbain est la dynamique spatiale. En effet, depuis sa création, la ville de Sédhiou a connu une évolution spatiale fulgurante.

3.1.1. Processus de l'étalement

❖ Sédhiou sous la période coloniale

Sédhiou a constitué un important comptoir commercial et a été chef-lieu de la région de la Casamance jusqu'en fin du 19^{ème} siècle. Composé à l'époque de quelques villages isolés, la ville de Sédhiou s'est progressivement structurée avec l'installation des comptoirs français et la construction du Fort Pinet Laprade en 1837.

Ainsi, la position géostratégique de ce comptoir, c'est-à-dire au centre de l'axe Sud- Nord fait que Sédhiou a fini par devenir le centre administratif et commercial de toute la Casamance de l'époque. Les contraintes naturelles liées à la présence du fleuve au Sud et du marigot de Bakoum à l'Est ont contraint les populations à aménager vers le Nord (de ce côté nous avons le quartier de *Kabeumb*) et vers l'Ouest (*Santassou*). Le pôle commercial s'articule à l'époque coloniale autour du marché et regroupe les masses de commerce.

L'année 1837 marque l'installation définitive des Français à Sédhiou. *Mansacounda* (« chez le roi » en mandingue) fut le premier quartier de la ville créée par le commandant Dagonne en 1837. Ainsi il va aussitôt négocier un traité avec le roi Baïnouk Bodian DANFA pour l'acquisition d'un terrain.

Et c'est à partir de cette époque que nous avons noté l'arrivée des commerçants wolofs. Ces derniers ont occupé la rive gauche du fleuve correspondant aujourd'hui au quartier de *Sourwacounda* (qui veut dire en mandingue chez les wolofs).

Ce quartier présente un caractère spécifique marqué par l'existence du droit coutumier qui constitue un élément déterminant dans la configuration de l'espace urbain. Les autorités coutumières disposant du « droit de premiers occupants du sol » ont été à l'origine de la création de ce quartier qui reste jusqu'à nos jours mal lotis. Ces autorités font partis des premiers à s'installer dans ce quartier et ont procédé par le droit de la hache pour occuper de l'espace. Ce qui fait qu'ils sont devenus propriétaires des terres par le droit de premiers occupants.

❖ **Sédhiou après les indépendances**

La structure urbaine de la commune de Sédhiou est très centralisée avec un pôle central, le quartier escale qui concentre l'essentiel des infrastructures et services. Cependant avec la rareté des espaces mobilisables au centre-ville, un certain nombre d'infrastructures consommatrices d'espaces, ont été installées dans la périphérie Ouest : château d'eau, lycée, CEM, stade, etc.

La ville de Sédhiou était constituée de trois grands quartiers administratifs : *Doumassou*, *Témassou* et *Santassou* qui ont été en 1993 subdivisés en six quartiers : Santassou, Témassou, Escale, Moricounda, Sunucounda, Montagnes Rouges. *Doumassou* constitue le quartier à partir duquel la ville a connu son essor. Il regroupe aujourd'hui les quartiers et sous-quartiers de *Palmeraie*, *Hermancono*, *Sambincounda*, *Kabeumb*, *Moricounda*. Il comprend l'essentiel des équipements : le centre de santé, le fort Pinet Laprade, le marché central, la Banque CNCAS, l'église, la Grande Mosquée, la Gendarmerie.

Santassou est actuellement le quartier le plus étendu. Situé au sud-est de la ville, sur la partie haute, il s'est rapidement agrandi avec le lotissement de 1978 et abrite les quartiers et sous-quartiers de *Julescounda*, *Santassou I et II*, *Montagnes-rouges*. Il abrite le Lycée Ibou Diallo, le Collège Amadou Mapathé Diagne, le Stade Municipal, le dispensaire municipal, la Senelec et la Sonatel. Le tableau suivant récapitule les différents quartiers de de la ville.

Le quartier Témassou, situé à l'Est de la ville par contre n'a pas connu d'essor. Le fleuve Casamance et le marigot de Bakoum constituent des limites naturelles à l'extension dans cette partie de la ville.

Aujourd'hui, la dynamique spatiale se poursuit avec l'augmentation des quartiers qui atteignent désormais douze (12) comme le montre le (tableau 6).

Tableau 6 : Récapitulatif des quartiers de la ville de Sédhiou

N°	QUARTIERS
1	Dembaya
2	Escale
3	Hérémanconong
4	Julescounda
5	Kabeumb
6	Montagne-rouge
7	Moricounda
8	Palmeraie
9	Santassou 1
10	Santassou 2
11	Sambincounda
12	Sourwacounda

Source : Enquête Koté, (2019)

La ville continue de s'étendre notamment vers l'Ouest et dans une moindre mesure, vers le Nord. A l'Est et au Sud, le fleuve Casamance et le marigot de *Bakoum* constituent des limites à l'étalement urbain.

La toponymie des quartiers est généralement le reflet du relief : *Santassou* signifie les quartiers du haut plateau et *Doumassou* du bas plateau. Elle est aussi dérivée des noms propres (jules counda signifie chez jules et counda c'est l'autre en mandingue). Un projet d'aménagement urbain visant à regrouper les différents quartiers est en cours dans la commune.

La dynamique spatiale de la ville de Sédhiou est de manière générale constituée d'habitations irrégulières.

Selon les informations reçues lors de nos entretiens avec les responsables du Service de l'Urbanisme, les habitations irrégulières occupent une superficie de 251 hectares dans la commune. Toujours selon la même source, si cette situation continue, ces quartiers vont s'agrandir au fur et à mesure et ne pourront jamais bénéficier d'infrastructures sociales de bases comme le plan d'aménagement, un raccordement au réseau électrique et d'adduction en eau potable.

Il est important de noter que les quartiers tels que Santassou et *Moricounda* sont les plus touchés par ce phénomène d'occupation illégale.

3.1.2. Occupation du sol

L'occupation du sol renferme toutes les empreintes anthropiques, dans un milieu à l'origine naturel. Ceci implique donc les différentes modes d'occupation de l'assiette foncière communale. Il s'agit notamment de zones habitées, des rizières, des zones de maraichages, le réseau hydrographique. Au fil des années, cette occupation du sol a connu une réelle transformation. Des mutations se sont opérées, et parfois même des reconversions foncières, c'est l'exemple des zones de cultures des années 60, reconverties en zone d'habitat (carte 4).

La Commune de Sédhiou a été créée par la loi 60.025 du 1er février 1960 et ses limites ont été fixées par le décret 60.232 du 07 février 1960 Sonko, (2012). La commune a pour limites le fleuve Casamance à l'Est, le marigot et les rizières de *Bakhoum* au Nord.

A l'ouest, la limite est constituée par une ligne imaginaire située à environ 1,85 km du marché central, matérialisant ainsi un périmètre sur une longueur de 4 km en partant du marigot. Elle a une configuration assimilable à un rectangle d'une superficie estimée à 7,4km².

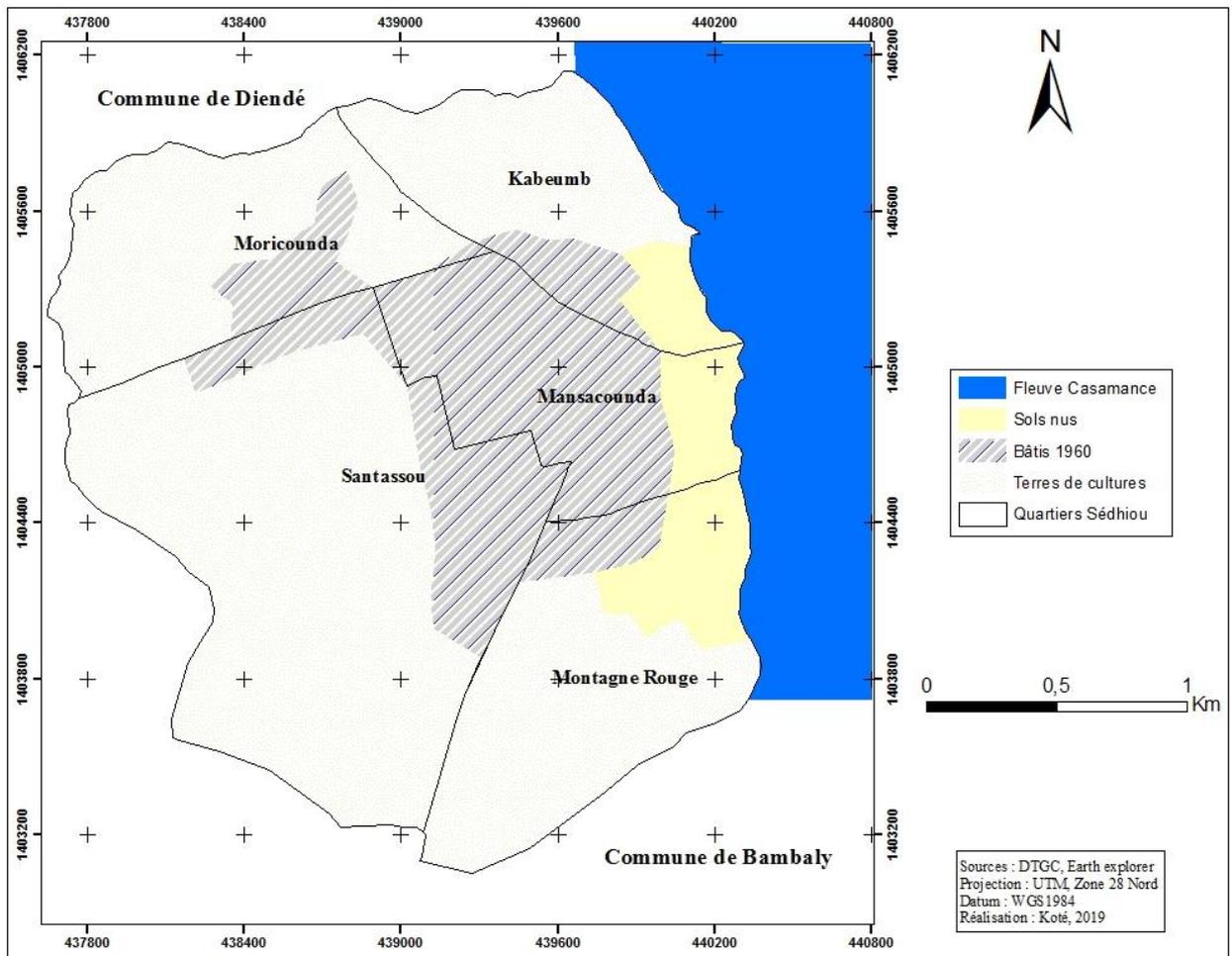
Actuellement, la superficie occupée par l'habitat est estimée à environ 50 % du périmètre soit près de 3,5 km². La ville de Sédhiou s'étend sur une superficie de 7,4km, soit une densité de 62 habitants/ km². Mais les extensions urbaines ont rapidement franchi ces limites et la ville connaîtra une augmentation de ses limites de 2,3Km, ce qui a été déjà prévue au regard de l'accroissement de la population dans le Plan Directeur d'Urbanisme de 1985. Ainsi en 1960, l'habitat occupait 110 hectares soit 15% de la surface communale, le reste est partagé par les sols nus, les zones de culture, les tannes, et autres (éléments non bâti). A noter aussi que dans le nouveau Plan Directeur d'Urbanisme de 2010, il est prévu de réserver un pôle vers la partie Sud-Ouest de la ville pour faire face au phénomène d'extension spatiale.

Donc l'analyse de la carte ci-dessous montre que en 1960, le quartier de *Moricounda* était beaucoup plus touché par le phénomène d'étalement spatial.

Après le quartier *Moricounda*, *Santassou* aussi faisait l'objet de convoitise de la part des demandeurs de parcelles résidentielles ; ce qui veut dire que l'étalement se faisait principalement vers ces deux parties de la ville.

Cette situation s'explique par la présence du Fleuve Casamance à l'Ouest et du Marigot de *Bakoum* au Sud qui constituent les limites naturelles et une contrainte pour l'extension vers ces parties.

Aussi l'autre raison est que c'est dans ces quartiers, *Moricounda* et *Santassou* que le coût du foncier était très faible pendant cette période de 1960. Selon les ménages enquêtés le terrain coute dans ces zones entre 10 000 CFA et 25 000 CFA en 1960.



Carte 4 : Limite bâti de la ville de Sédhiou en 1960

3.1.3. L'habitat dans la ville de Sédhiou

Le bâti se comprend comme tout édifice, construction faisant office de résidence, des services, ou servant d'entrepôt, occupé ou non. Mais, dans ce TER, l'évolution du bâti rime surtout avec les dynamiques des constructions. De ce fait, la typologie du bâti de la commune de Sédhiou a connu une nette amélioration. Certains anciens quartiers abritent toujours des édifices coloniaux. C'est l'exemple des quartiers de *Mansacounda*, *Kabeumb*. La photographie suivante donne un exemple de construction européenne dans le quartier de *Mansacounda*.



Photographie 2 : Édifice colonial dans le quartier de Mansacounda (Koté, 17/05/2019)

Ainsi, la dynamique urbaine de la ville se manifeste sur le plan architectural par une transformation progressive du bâti. Jusqu'aux années 1990, la ville de Sédhiou comptait essentiellement des habitations traditionnelles avec une forte prédominance des constructions en banco. Les constructions en dur étaient à l'époque très rares et n'existaient qu'au centre-ville et il s'agissait essentiellement de bâtiments de l'administration.



Photographie 3 : Maison traditionnelle à Montagne-Rouge (Koté, 15/04/2019)

Aujourd'hui, la tendance s'est renversée. L'habitat de type rural c'est-à-dire les habitations en banco sont devenues rares alors que les constructions en dur augmentent de plus en plus grâce notamment à l'action des commerçants migrants peuls et wolofs en provenance de la Guinée Conakry et du centre du Sénégal.

Les investissements des Wolofs et des migrants guinéens dans l'immobilier et le commerce participent beaucoup à la modernisation de la ville et à la dynamique urbaine.

L'habitat se transforme progressivement avec le remplacement des maisons en banco par des terrasses et des maisons à étages.

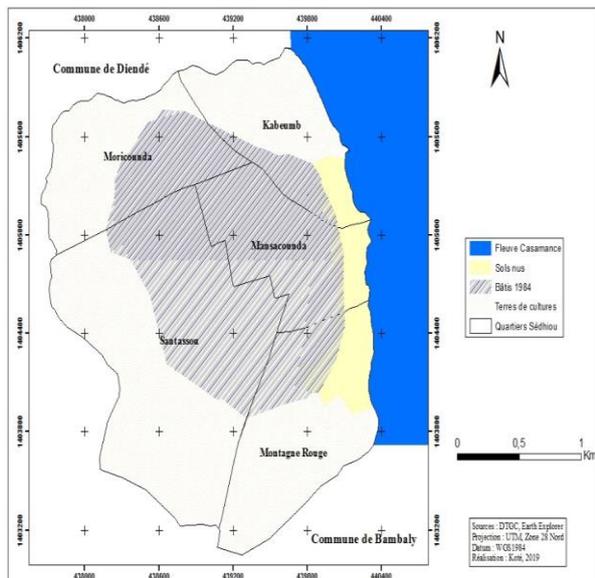


Photographie 4 : Maison moderne (R+2) à Santassou (Koté, 15/04/2019)

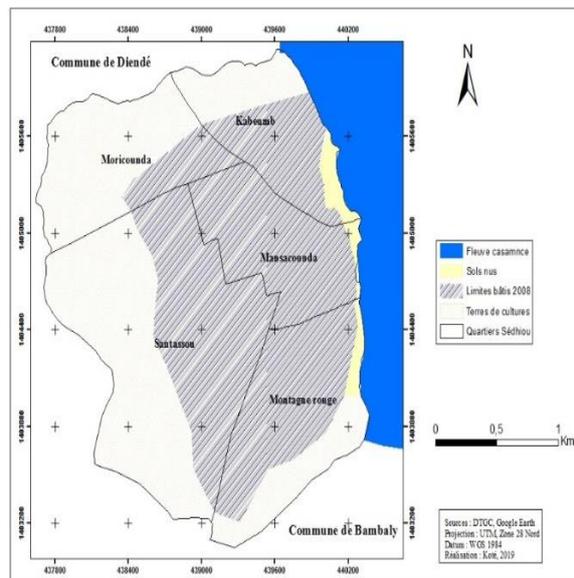
Dans cet ordre d'idées, les (cartes 6 et 7) montrent l'évolution des limites du bâti de la ville de Sédhiou entre 1984 et 2008. Elle nous permet de voir la densité du bâti par quartier et d'apprécier ainsi la structure même de la ville. En parallèle à cette dynamique du bâti, nous percevons nettement l'empiétement progressif du bâti sur les zones de cultures.

L'observation des cartes suivantes montre une progression des surfaces du bâti de 1960 en passant par l'année 1984 à 2008. Entre 1960 à 1984, le bâti est passé de 110 hectares à 210 hectares soit 100 hectares occupés à nouveau par le bâti. De 1984 à 2008, la surface du bâti passe à 350 hectares soit (30%) nouvellement occupés par le bâti. Toujours la direction de l'étalement reste la même. C'est la partie du quartier *Moricounda* et *Santassou*. A la différence de 1960, ici au niveau des cartes de 1984 et 2008, la partie Nord c'est-à-dire vers *Kabeumb* était un peu occupée et c'est le cas de la partie Sud, *Montagne-rouge*.

Cela veut dire que pendant ces périodes, l'étalement s'est fait dans tous les sens. Ce qui peut s'expliquer par le rythme de croissance de la population urbaine mais l'éclatement des grandes familles dû au besoin d'avoir sa propre maison. De plus, l'érection de la commune de Sédhiou en chef-lieu de région en 2008 a contribué de façon considérable au phénomène d'étalement spatial. Cette érection de la ville de Sédhiou en chef-lieu de région s'était accompagnée de la mise en place d'infrastructures structurantes qui a repoussé de façon considérable les limites du périmètre communal. Elle a aussi été un véritable facteur attractif des populations rurales des communes environnantes de *Diendé* et de *Bambaly*. Il faut de surcroît noter que la plupart de ces populations qui venaient s'installer à Sédhiou étaient constituées d'émigrés et de commerçants. Ces derniers s'investissent beaucoup dans le secteur de l'immobilier ; ce qui a complètement changé le visage de la ville



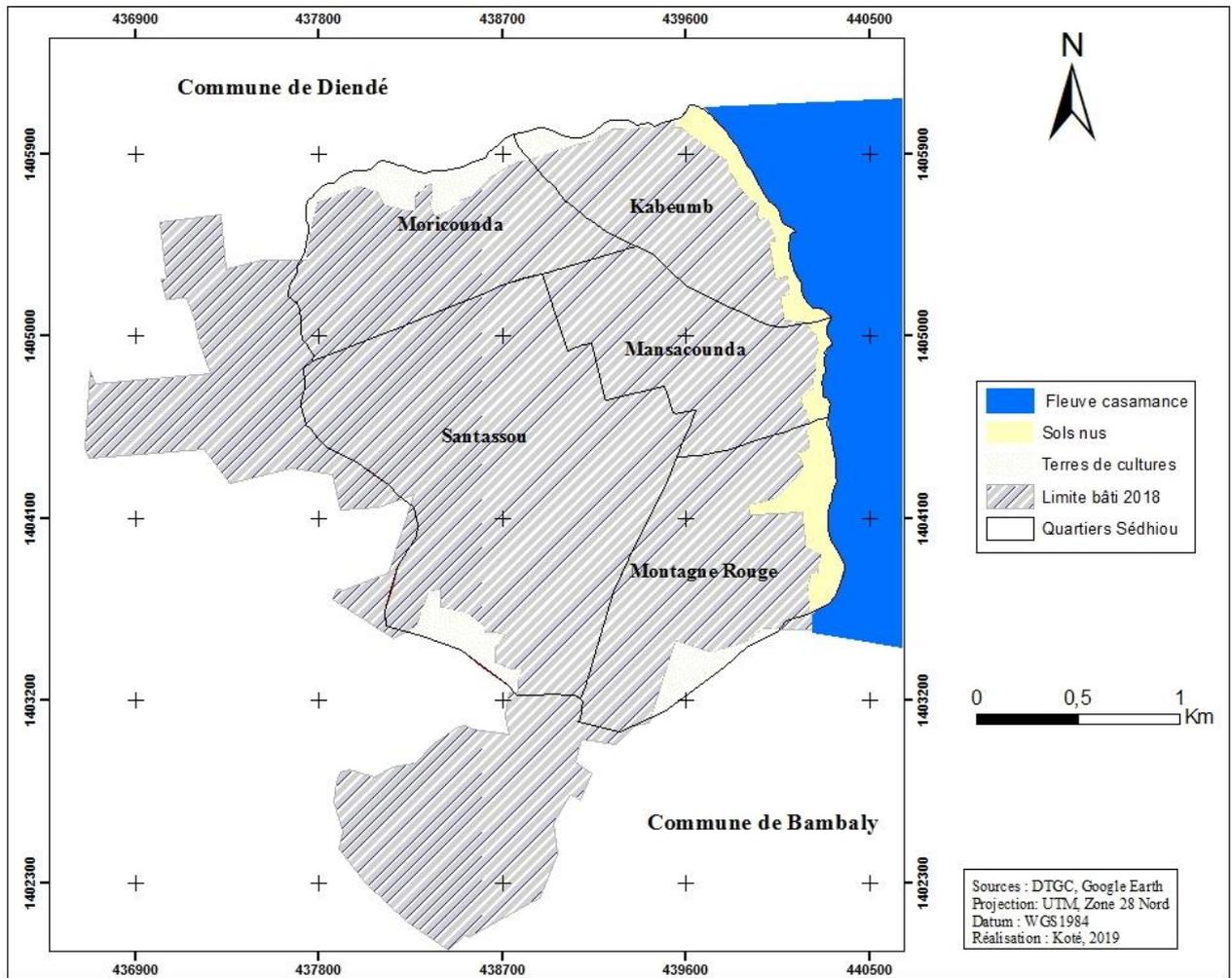
Carte 5 : Limite du bâti en 1984



Carte 6 : Limite du bâti en 2008

D'une manière spécifique, le bâti s'est diffusé dans tout l'espace communal. Seulement, depuis quelques années, avec l'accalmie observée par rapport à la crise socioéconomique qui sévit dans la région, associée à la pression démographique accentuée, la population défavorisée en général, n'hésite pas à s'installer au-delà, de la limite communale officielle actuelle comme le montre la (carte 7).

Cette carte montre l'intensité du phénomène d'étalement spatial dans la ville de Sédhiou. La surface du bâti est passée de 350 hectares en 2008 à 740 hectares en 2018 soit une augmentation de 390 hectares. Le constat fait de cette carte 7 ci-dessous montre que le bâti est complètement sorti des limites officielles du périmètre de la ville pour empiéter sur l'espace des communes environnantes de Diendé au Nord et Bambaly au Sud. Les quartiers les plus concernés en ce moment, restent *Moricounda* et *Montagne-rouge*. *Santassou* est quasiment plein ; il y'a presque plus d'espace pour habiter. Ce changement de direction de l'étalement s'explique par le fait qu'il n'y a plus d'espace habitable dans les parties Ouest et Sud de la ville. Pour *Montagne-rouge*, il faut noter que le terrain est d'accès facile dans cette zone et d'ailleurs le nouveau lycée nommé Balla Moussa DAFPE se trouve dans cette zone. Aujourd'hui Moricounda reste le quartier qui accueille toutes les grandes infrastructures de la ville à l'image de l'hôpital régional, l'ENO (Espace Numérique ouvert) de Sédhiou, le Stade régional et d'autres projets de l'Etat. Alors présentement avoir un terrain à Santassou devient très difficile, vu le coût du foncier dans cette zone selon nos enquêtes de terrain. Ces facteurs montrent l'intensité du rythme du phénomène d'étalement spatial ces dernières années.



Carte 7 : Limite bâti de la ville de Sédhiou 2018

3.1.4. Matériaux constitutifs de l'habitat dans la ville de Sédhiou

L'habitat offre une image assez contrastée avec des matériaux assez distincts. Ainsi, aux concessions généralement vastes pouvant regrouper plusieurs ménages, correspond un type d'habitat constitué essentiellement de mur en banco avec une toiture inclinée et recouverte de tôle ondulée.

Par ailleurs, les constructions plus modernes avec des murs en ciment et une couverture en béton armée se retrouve principalement au niveau des parcelles occupées par l'administration et celles habitées par des familles relativement aisées.

En outre, les bâtiments en fibrociment concernent essentiellement les constructions des cités HLM et PRIMOCA tandis qu'il existe dans certains quartiers périphériques de la ville (*Santassou, Montagne-rouge, etc.*), des concessions de types précaires.

Le constat qui s'établit sur l'habitat est que les matériaux les plus utilisés dans la construction à Sédhiou sont le banco (71,07%) et la toile ondulée (73,74%). Le tableau qui suit est l'illustratif à ce propos.

Tableau 7 : Principaux matériaux utilisés dans l’habitat à Sédhiou

Quartiers	Nombre de ménage										
		Ciment (%)	Banco (%)	Crintin (%)	Zinc (%)	Paille (%)	Dalle (%)	Ardoise (%)	Ciment (%)	Carreau (%)	Sable (%)
Santassou	689	47,89	48	0,58	87,08	3,62	11,86	0,72	20,02	9,14	69,02
Moricounda	361	45,98	52,63	00	74,51	5,81	8,80	10,23	4,43	11,27	72,40
Mansacounda	275	48,36	64	0,72	93,45	1,45	16,72	4,64	40	6,90	44
Kabeum	215	39,06	67,90	00	69,76	1,39	10,23	0,46	32,55	7,90	53,02
Montagne-rouge	252	36,90	85,71	0,79	98,41	11,11	9,52	1,19	35,71	4,76	67,06
Bakoum	42	4,76	95,24	00	16,66	2,38	2,38	48,23	61,90	11,90	26,20
Badiandiang	76	11,84	96,05	2,63	76,31	32,89	1,47	00	13,15	00	86,84
Total	1910	28,27	71,07	0,67	73,74	8,37	8,72	9,17	24,57	7,41	68,02

Source : Données d’enquêtes ménages du CAUS 2010, Réalisées par Koté, (2019)

3.1.5. Statut d’occupant

La production de logements reste étroitement liée à la croissance urbaine. Ainsi, la promotion foncière entreprise par la municipalité à travers les deux lotissements a fait que la plupart des habitants sont devenus propriétaires de parcelles avec 87% des ménages enquêtés. Ce pourcentage très élevé, montre l’accès facile à la propriété foncière dans la ville de Sédhiou (faible coût des parcelles : entre 25 000 CFA à 100 000 CFA, héritage etc.).

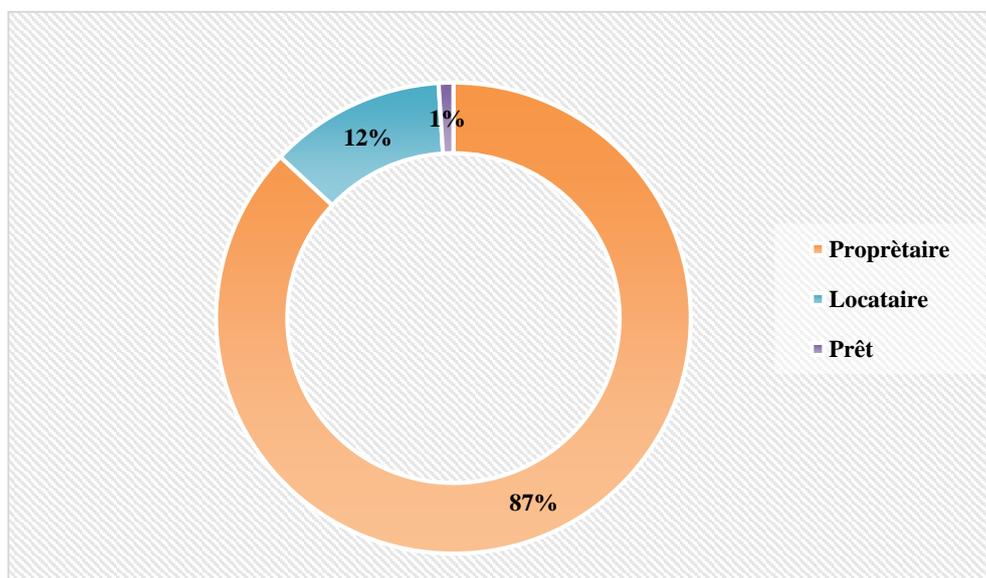
Au-delà de ce fait, l’importance des propriétaires s’explique d’une part, par l’acquisition de logement via des procédures de location-vente avec l’habitat planifié (HLM) et d’autre part, la délivrance de titre d’occupation par les autorités compétentes sur l’ensemble des parcelles légalement produites. Cependant, les acquisitions par truchement des promoteurs privés et des coopératives d’habitats sont rares.

S’agissant des locataires qui ne représentent que 12%, leur pourcentage s’explique par l’attrait exercé par la ville elle-même en vertu de son potentiel d’absorption du chômage que par l’affectation de fonctionnaires de l’Etat et d’autres travailleurs salariés constitués essentiellement d’enseignants, de cadres ruraux et d’agents des collectivités locales en service dans la zone.

En effet, en plus de la carence et de la cherté des logements en ville, aujourd'hui avec le besoin d'avoir une résidence personnelle, les gens n'ont pas l'habitude de louer pour longtemps. L'idée est de construire sa propre maison.

Seulement 1% des ménages sont prêtés pour habiter. Ces derniers sont souvent des gens qui migrent et qui n'ont pas les moyens de s'offrir une maison ou d'en louer. Et puisque le Sédhouois est de nature très accueillant, ces gens qui souvent viennent d'horizon différents font office de prêt de logement pour une durée bien déterminée le temps d'avoir les moyens de s'offrir un terrain. Le graphique 11 montre la répartition des ménages selon le statut d'occupation.

Graphique 11 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation



Source : Enquête Koté, (2019)

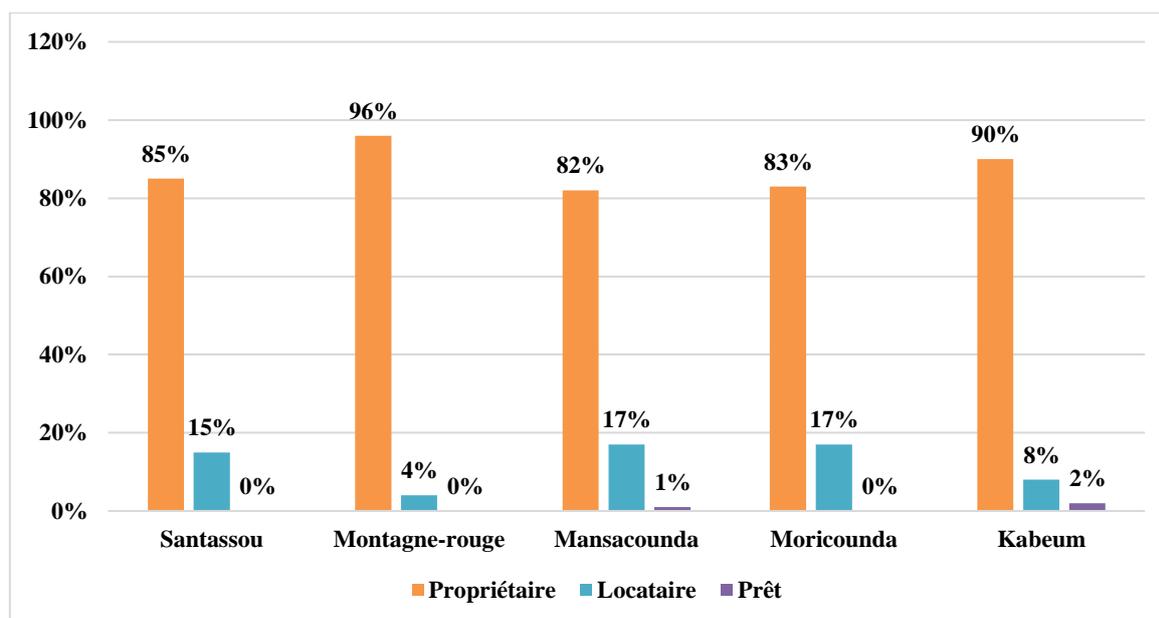
L'analyse du graphique 12 ci-dessous montre un écart en termes de répartition des ménages selon le statut d'occupant entre les quartiers qui composent la ville de Sédhiou. Le quartier de *Montagne-rouge* regroupe le plus grand pourcentage de propriétaire 96%, suivi du quartier de *Kabeumb* 90%, *Santassou* 85%, *Moricounda* 83%, en fin *Mansacounda* 82%.

L'importance des pourcentages représentant les propriétaires s'explique par l'accès facile au foncier dans certains quartiers de la ville comme *Montagne-rouge*, *Santassou*.

Concernant les locataires, *Moricounda* et *Mansacounda* viennent en premier avec 17%, ensuite *Santassou* 15%, *Kabeumb* 8% et *Montagne-rouge* 4%.

La présence significative des locataires dans ces quartiers de Mansacounda, *Moricounda* et *Santassou* s'explique par le fait qu'ils regroupent la quasi-totalité des infrastructures et qu'excepté le quartier de *Santassou* qui est plus ou moins excentré, ces quartiers sont situés au centre-ville. Leurs positions attirent bon nombre de fonctionnaires à chercher la location à côté des services ou du lieu de travail. Ainsi, la faiblesse du pourcentage du locataire à Montagne-rouge peut se justifier par le fait que c'est un quartier périphérique qui ne comprend pratiquement pas d'infrastructures. Son extension par rapport au centre-ville et l'impraticabilité de ses routes font que beaucoup de gens n'aiment pas y rester ou cherchent la location ailleurs car le déplacement est problématique surtout en période d'hivernage. Quant aux ménages qui sont en situation de prêt, ils sont inexistant dans certains quartiers comme *Santassou*, *Montagne-rouge* et *Moricounda*. Seuls les quartiers de *Mansacounda* et *Kabeumb* où on retrouve des ménages dont les locaux ont été prêtés et ces quartiers ont des niveaux de représentation faible 1% et 2% respectivement.

Graphique 12 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par quartiers



Source : Enquête Koté, (2019)

3.2. Les différentes manifestations de l'étalement

Caractériser et comparer, le processus d'étalement urbain, est un objectif complexe. Dans une perspective de maîtrise de ces phénomènes et du développement durable, les outils cartographiques représentent un choix de méthodes pertinents.

3.2.1. Mesure l'intensité de l'étalement de la ville

La lecture des cartes issues des différentes images satellites et Google Earth, montre une transformation sans cesse de l'espace urbanisé, de l'espace bâti.

Ainsi grâce au logiciel cartographique Arc Gis 10.2, nous avons pu mesurer les différentes surfaces d'évolutions. Nous avons constaté que la surface bâtie a constamment augmenté, passant de 110 ha en 1960 (soit 15% de la superficie communale), 210 ha en 1984 (soit 21%) ; 350 ha en 2008 (soit 30%), à 634 ha en 2018 (soit 34% de la superficie communale).

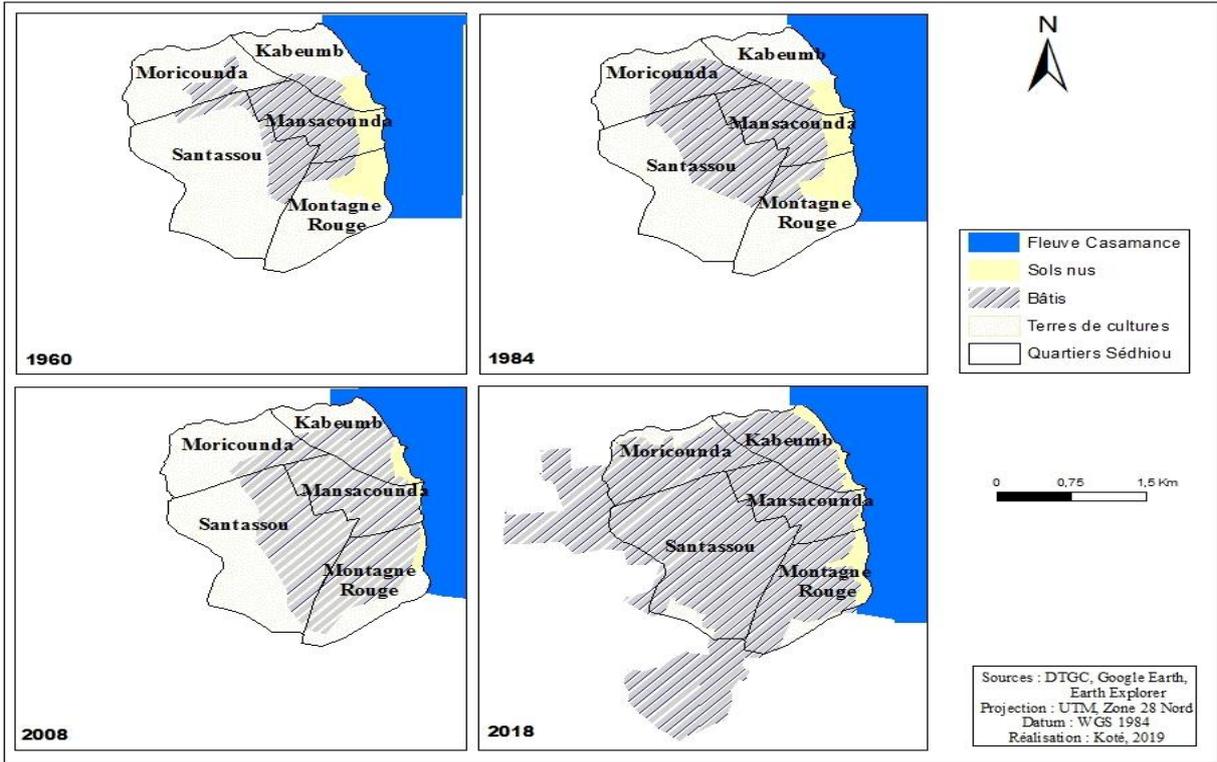
L'effritement des zones agricoles au détriment des campagnes n'est plus à démontrer. Ce réel problème cause d'énormes conséquences. Appréciée selon les quartiers on note une relative intensité de ces phénomènes ; c'est ce qui traduit par voies de conséquences, une différenciation de la direction de l'étalement.

3.2.1. Direction de l'étalement de la ville

Les facteurs physiques (géomorphologique, topographique, édaphique), montrent que la ville n'a de possibilité d'extension que vers le Nord et l'Ouest.

Concernant les autres directions Est, Sud, la ville de Sédhiou se heurte respectivement à des obstacles naturels tels que le fleuve Casamance à l'Est et le Marigot de *Bakoum* au Sud. Ils empêchent toute extension linéaire de la ville le long du fleuve. En outre d'autres facteurs comme la politique de la municipalité de la ville de Sédhiou a largement orienté les implantations humaines à travers les politiques de lotissement et le choix des zones à lotir. Présentement, la partie Ouest de la ville reste la seule direction, potentiellement adéquat pouvant accueillir les futures extensions de la ville. La croissance spatiale de la ville reprend avec force en parallèle avec l'insécurité qui baisse de plus en plus. Toutes les conditions physiques, économiques, démographiques, politiques et techniques concourent présentement à l'orientation de l'étalement dans différentes directions. Ces contraintes qui pèsent sur la ville ont, depuis les années 60, obligé les autorités municipales à modifier les limites communales. C'est ce qui a correspondu au reclassement spatial (intégration) des villages de *Bakoum*, *Dembaya et Goudiabia* dans la commune.

Le projet d'extension du périmètre communal proposé par le Plan Directeur d'Urbanisme de 1985 repousse les limites de la commune à 2,3 km à l'Ouest avec une superficie d'environ 1 134 ha. La (carte 8), montre l'évolution du bâti dans la ville de Sédhiou de 1960 à 2018, et les directions de l'étalement spatial. Dans cette carte, on peut comprendre nettement les directions vers lesquelles s'oriente l'extension de la ville.



Carte 8 : Synthèse de l'évolution de la ville de Sédhiou

L'observation de cette carte de synthèse montre que la ville depuis 1960 s'étale essentiellement vers sa partie Ouest et Sud, et un peu vers le Nord.

En 1960, la surface était à 110 hectares, en 2018, sous l'effet de l'urbanisme et de l'étalement spatial, elle passe à 740 hectares, ce qui donne un taux de croissance brute de 630 hectares et une moyenne annuelle de 11 ha/an. Ces chiffres suffisent pour montrer que la ville de Sédhiou a connu de réelle dynamique entre 1960 et 2018 et que cette extension se fait essentiellement vers la partie Sud- Ouest, plus ou moins vers le Nord.

Quant à l'occupation des sols nus, il faut noter qu'il existe une différence entre la ville de Sédhiou et les autres villes du Sénégal. Le constat montre que dans la plupart des villes côtières du Sénégal, les sols nus sont occupés par des personnes aisées qui souvent viennent d'ailleurs. Contrairement, à Sédhiou certes ce n'est pas n'importe qui habite à la bordure du fleuve autrement dit c'est les personnes aisées qui y habitent mais qui sont originaires de Sédhiou. A Sédhiou, la partie sols nus est occupée par les politiciens et personnes aisées qui sont natifs de la ville. D'ailleurs, le maire même de la commune habite à quelques encablures fleuve.

Compte tenu des contraintes physiques liées à la présence du fleuve Casamance dans la partie orientale de la commune et du marigot de *Bakoum* au Sud, l'essentiel de la réserve foncière est constitué par les plateaux (de l'Ouest et du Nord), aptes à satisfaire les besoins pour l'habitat, les activités, les équipements et infrastructures.

C'est ainsi qu'un pôle administratif a été préconisé à l'Ouest pour répondre à la volonté de rééquilibrage dans la réparation des superficies réservées à l'habitat, aux équipements et infrastructures ainsi qu'aux activités. La localisation du cœur de la ville, siège des équipements publics, participe de cette volonté de desservir les différents quartiers par une trame urbaine appropriée permettant une plus grande mobilité. Les effets d'entraînements d'une telle mesure s'apprécient à travers le développement des activités d'accompagnement (transport, restauration...).

L'avantage de la création de ce second pôle à l'Ouest est de créer progressivement, une ville moderne avec tous les équipements d'accompagnement requis.

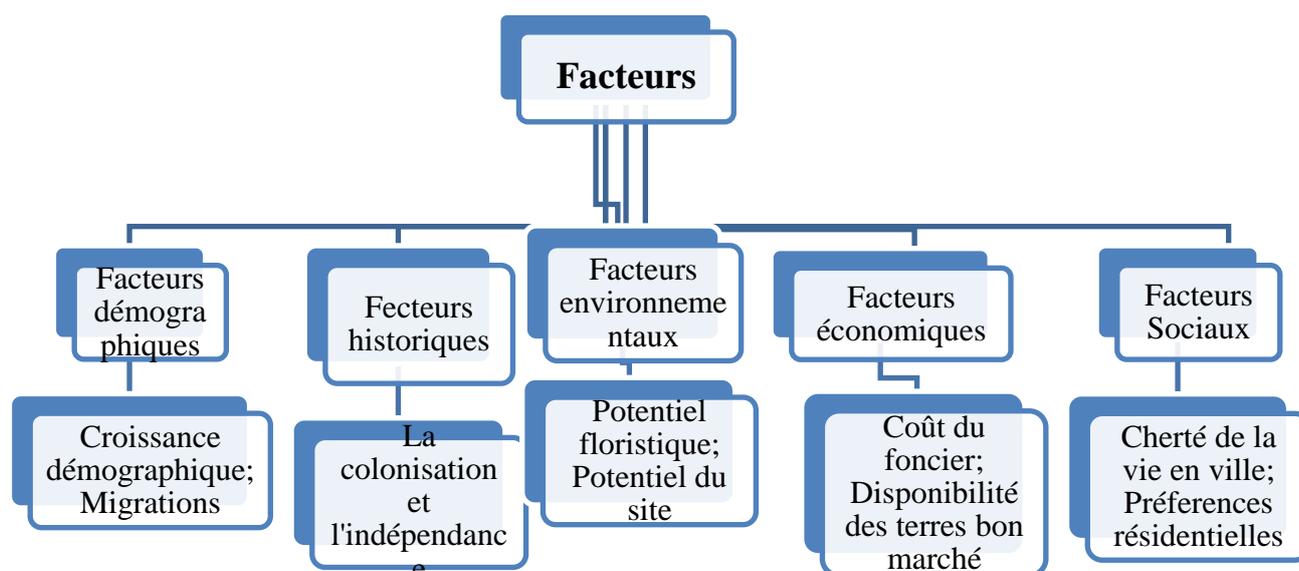
En résumé, nous pouvons retenir à travers ce chapitre que la ville de Sédhiou a connu de réelles dynamiques de la période précoloniale à la période postcoloniale. En effet, des facteurs comme la colonisation, l'occupation du sol et l'habitat ont réellement participé au processus d'étalement de la ville. Il faut noter aussi que cette extension urbaine s'est manifestée à travers l'évolution de l'espace de 1960 à 2018 et par le sens de l'étalement spatial.

Ainsi, il est nécessaire d'identifier les principaux facteurs qui sont à l'origine de la problématique de l'étalement urbain dans la ville de Sédhiou.

CHAPITRE IV : FACTEURS DE L'ETALEMENT

L'extension urbaine est parfois utilisée pour qualifier ou définir le phénomène de croissance spatiale. Alors, il existe des facteurs pour expliquer ce phénomène, parmi lesquelles des choix résidentiels des ménages souvent induit ou dictés par le lotissement, le manque d'espace adéquat à l'établissement humain, les prix abordables du foncier, et des facilités de déplacement. De ce fait, l'étalement urbain se traduit souvent par l'avancée de l'urbain (de la ville) sur le territoire rural, donc par des transformations, avec des conséquences sur l'environnement, sur le paysage et sur l'organisation des territoires. L'étalement urbain se produit sous l'effet d'interactions socio-économiques avec des contraintes spatiales et environnementales locales Sow, (2014). Il est important de noter que l'étalement urbain s'accélère avec l'amélioration des réseaux de transport et de la mobilité. Plusieurs facteurs sont à noter et qui sont principalement à l'origine de l'extension de la ville de Sédhiou. Le graphique 13 résume les facteurs à l'origine de l'étalement de la ville de Sédhiou.

Graphique 13 : Les différents facteurs de l'étalement de la ville de Sédhiou



Source : Koté, 2019

4.1. Les facteurs démographiques

4.1.1. La croissance démographique

L'examen des statistiques démographiques de la commune montre clairement une évolution constante de la population de la commune. Elle a presque doublé en moins de 30 ans passant de 13212 habitants en 1988 à 24214 en 2013 comme on peut le voir dans le tableau 8.

Même si nous ne disposons pas d'éléments chiffrés pour l'élucider, nous pouvons néanmoins avancer que le phénomène migratoire n'est pas neutre à cette évolution notoire de la population de la commune. Les diagnostics participatifs menés auprès des élus locaux ont montré que la commune a connu une importante vague de migration.

Tableau 8 : évolution démographique de la commune de Sédhiou de 1988 à 2013

Années	1988	2002	2013
Populations	13 212	18 465	24 214

Source : Données du profil migratoire de Sédhiou (2016), réalisées par Koté, (2019)

4.1.2. L'immigration

L'immigration dans la commune de Sédhiou remonte à la période coloniale avec l'installation française. Durant cette période, pour des raisons administratives et d'exploitation économique, les colons vont faire venir leurs collaborateurs d'un peu partout. Ainsi, la commune va accueillir non seulement des immigrants originaires des autres régions du Sénégal mais aussi des immigrés en provenance des autres régions de l'Afrique occidentale française notamment des maliens, des burkinabés, des béninois etc.

Concernant les ressortissants sénégalais, cette période est marquée par l'arrivée massive de populations des wolofs, sérères, etc. L'attrait de Sédhiou vis-à-vis des immigrés s'explique par ailleurs par son essor économique dû à l'installation du comptoir commercial et à la création de la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicales (CGOT) en 1939. Cette entreprise agricole aux besoins importants en main d'œuvre embauchait des milliers de personnes en provenance de l'intérieur comme de l'extérieur du Sénégal.

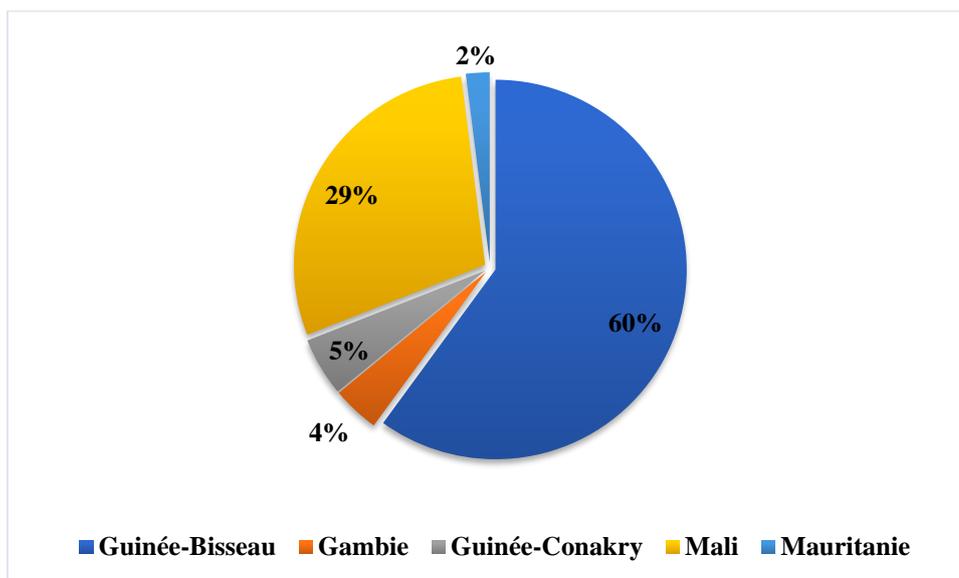
Cet essor économique de la commune est aussi marqué par l'arrivée de négociants syriens et libanais qui, pendant longtemps, détenaient les grands commerces de la ville. L'installation des commerçants peulhs originaires de la Guinée, qui aujourd'hui dominent l'activité commerciale de la commune, est à situer à la période post coloniale.

Cependant, après l'ouverture du port fluvial de Ziguinchor en 1906 suivi de facto du transfert de la capitale coloniale de la Casamance de Sédhiou à Ziguinchor, les populations qui tenaient l'administration vont migrer vers ce nouveau pôle économique. En revanche, certains d'entre eux vont préférer rester et y construire leur vie. Cela témoigne de la présence de nom de famille à consonance Wolof et Sérère dans un milieu supposé typiquement mandingue.

Les migrants économiques qui y sont enregistrés sont les commerçants peulh et les pêcheurs maliens. Hormis ces derniers, tous les autres migrants présents dans la commune y sont pour rejoindre leur poste de fonction pour les fonctionnaires et pour étudier. Seule la présence des réfugiés Bissau-guinéens permet de faire une petite nuance.

Ces derniers n'étant pas venue pour chercher du travail ni pour rejoindre un poste mais pour des raisons sécuritaires. Partageant une frontière avec la Guinée-Bissau, et connaissant l'instabilité dans ce pays durant plusieurs décennies, il était logique de voir ces réfugiés s'installer à Sédhiou où ils se sentent plus en sécurité. Ce qui fait de la Guinée-Bissau devient un pays pourvoyeur d'immigrés dans la commune derrière comme l'illustre le graphique 14.

Graphique 14 : Répartition des origines des migrants de la ville de Sédhiou



Source : Données du profil migratoire de Sédhiou (2016), réalisées par Koté, (2019)

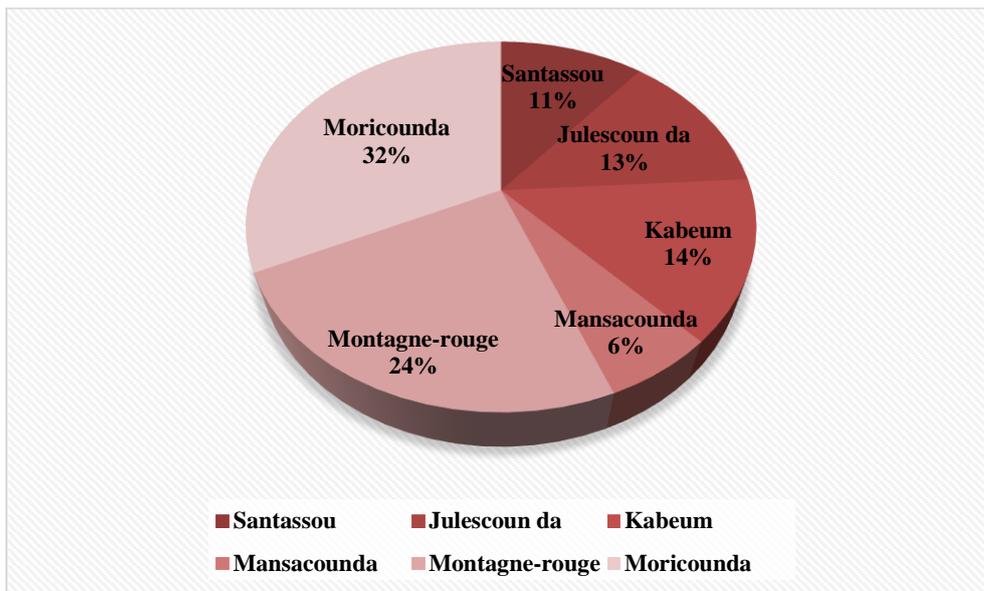
La répartition des migrants dans la commune s'est faite d'une manière déséquilibrée. Les quartiers historiques tels que *Julescounda* et *Mansacounda* peinent à accueillir du monde. Cependant, cela peut avoir comme explication le manque d'espace au sein de ces quartiers.

Faisant partie des tous premiers quartiers de la commune et étant les quartiers où se trouve la quasi-totalité des infrastructures économiques, les premiers habitants s'y sont installés rendant impossible tout nouveaux aménagements.

Ce qui fait que les nouveaux quartiers qui ont beaucoup plus d'espace, accueillent le plus grand nombre d'immigrés. C'est le cas des quartiers de *Montagne-rouge* et de *Moricounda*.

Le fait que ces quartiers nouvellement aménagés soient les plus accueillants renseigne sur le fait que cette immigration est récente. Car, à la suite du transfert de la capitale de la Casamance à Ziguinchor et la fermeture de la CGOT, Sédhiou ne parvenait plus à accueillir des immigrés en nombre.

Graphique 15 : Répartition des migrants dans la commune de Sédhiou



Source : Données du profil migratoire de Sédhiou (2016), réalisée par Koté, (2019)

4.2. Les facteurs historiques

4.2.1. L'impact de la colonisation sur l'étalement

La colonisation reste en grande partie le facteur historique qui a permis à la ville de Sédhiou de connaître son essor actuel. Par une organisation rationnelle de l'espace, par une durabilité dans l'aménagement, les colons portugais et français surtout, ont laissé un héritage, depuis des temps et pourtant qui reste toujours perceptible à travers l'architecture de beaucoup de bâtiments du centre-ville, la dénomination de certaines rues, quartiers comme l'actuel quartier *Julescounda* qui a pris le nom du premier blanc résidant dans ce quartier. Beaucoup de services de l'Etat restent toujours logés dans ces bâtiments, exemple de la préfecture. Ces édifices servent même de locaux pour les jeunes quand il s'agit de faire des manifestations c'est le cas du Fort Pinet Laprade. Ainsi l'actuelle configuration même de la voirie dans la ville n'est rien d'autre que le résultat de la colonisation qui avait déjà aménagé l'espace.

4.2.2 L'impact de l'indépendance sur l'étalement

L'étalement urbain, observé sur tous les continents, n'est pas un phénomène nouveau. Avec des modalités qui varient en fonction des facteurs géographiques, sociaux et sociétaux, cette forme de croissance des villes présente cependant quelques aspects qui semblent universels.

La terminologie elle-même est variée, ce qui souligne la complexité des processus de croissance périphérique des villes, et donc la difficulté à aboutir à une qualification de ce phénomène.

Sur tous les continents, on observe une baisse relative des taux de croissance urbaine moyens depuis 20 ou 30 ans, comparés à ceux des décennies précédentes. Cette tendance à la baisse de la croissance démographique, car partout se manifeste un processus général d'expansion spatiale DUREAU *et al*, (2000).

L'avancée de la tâche urbaine le long des axes de communication précède souvent par le modèle d'étalement en tache d'huile. Au-delà de ces formes globales de l'étalement urbain, les modes d'expansion périphérique s'avèrent très divers en termes de type d'habitat, de mode de peuplement, de processus de protection du bâti, de type de construction, de catégories sociales concernées qui dépendent de la structure coloniale Sonko, (2012).

Pendant les trois premières décennies de son indépendance, le Sénégal, comme la plupart des Etats d'Afrique noire francophone, a pratiqué pour la gestion des villes, une politique systématique de centralisation administrative et financière. La politique en direction des villes est entièrement soumise aux décisions de l'Etat. Cependant, la crise économique et financière du pays et la longue politique d'ajustement structurel qui en est résulté ont contraint le pays à réduire de manière drastique ses investissements et ses subventions dans le secteur urbain. Parvenant de moins en moins à satisfaire les besoins croissants en matière de services et d'équipements, le Sénégal a été obligé, à la demande des bailleurs de fonds, d'infléchir sensiblement sa politique de gestion urbaine KA, (2016).

Il convient de montrer que la configuration présente du pays en général et de la ville de Sédhiou en particulier n'est rien d'autre que le résultat de l'indépendance PDU, (2010). Cela veut dire que l'évolution de nos villes actuellement n'est rien d'autre que le résultat de la colonisation surtout certaines villes qui ont connu l'implantation européenne comme la ville de Sédhiou. Dans c'est ville c'est toujours le phénomène d'opposition entre centre et périphérie à l'image du pays même qui connaît le phénomène de la macrocéphalie.

4.3. Les facteurs environnementaux

4.3.1. Le potentiel végétal

La nature est un élément fort important, dans l'étalement de la ville de Sédhiou. En fait il est important de rappeler que Sédhiou appartient à un climat avec deux saisons : saison sèche et saison des pluies. Cette dernière assez relative aux cours de l'histoire climatique, donne à la région et la ville en particulier un réel potentiel hydrique qui se caractérise par une prédominance de la savane boisée qui enjolive la ville.

La mangrove, qui est l'écosystème saumâtre du long de ce fleuve, est composée principalement de deux espèces : *Rhizophora racemosa* et *Avicenia nitida*. Cette formation a principalement disparu dans une bonne partie de la région. La ville se caractérise par la diversité de sa faune.

La chasse touristique constitue un atout économique majeur avec l'existence de 06 zones amodiées. En outre, la présence de l'îlot « dioyé Baatoo » situé au large de la commune de Sédhiou au milieu du fleuve Casamance est un atout pour le tourisme qui rapporte beaucoup d'argent à la commune. En faisant une simple observation, la ville apparaît comme une étendue de végétation, une verdure splendide qui émerveille le nouveau venu. Nous observons également la présence des mangroves au bord du fleuve, des palmeraies dans les rizières de *Bakoum* à l'Est de la ville. A l'intérieur même de la ville, de grands arbres et espaces verts sont notés. Cette végétation a donc, favorisé bon nombre de familles, de ménages, de personnes à venir s'installer non loin des plantations pour pouvoir exploiter les ressources forestière (exemple du bois d'œuvre, bois de cuisine, charbon de bois, miel...), fruitières (anacardes, mangues, huile de palme, fruit sauvage), et même agricoles...

Il faut noter que la présence de cette végétation luxuriante est un facteur déterminant dans l'installation de certaines familles dans les quartiers périphériques de *Moricounda* à l'Ouest et *Kabeumb* à l'Est. A travers nos enquêtes on a pu déceler qu'une bonne part des paysans des quartiers périphériques sud et de l'Est disposent de terres agricoles, des vergers hors de la limite communale de la ville c'est-à-dire dans les villages voisins tels que : *Badiandiang*, *Tambana*, dans la commune de *Diendé* et *Bambaly*.

4.3.2. Le potentiel du site

Les habitations dans la ville pour l'essentiel évitent les zones d'infiltrations, zones de bas fond. Sédhiou étant un site à l'origine située dans une zone relativement basse ou à topographique presque faible, sera influencée par cette dernière. C'est une région qui enregistre une pluviométrie assez importante ce qui a souvent un fort impact sur le sol surtout en période d'hivernage.

La plupart des quartiers centraux de la ville comme *Mansacounda* et *Kabeumb* connaissent ce phénomène et sont souvent difficiles d'accès pendant cette saison. Face à cette situation, les quartiers périphériques font l'objet de convoitise pour le logement car échappant à ce calvaire d'inondation et d'érosion. C'est surtout ce qui participe davantage à l'extension de la ville dans les quartiers périphériques qui présentent ainsi des qualités de sols qui résistent à l'infiltration, aux inondations.

CONCLUSION PARTIELLE

La ville de Sédhiou a connu de réelles dynamiques alimentées par bon nombre de facteurs. Il s'agit des éléments démographiques, qui restent toujours visible dans le noyau urbain car la population urbaine de la ville ne cesse d'augmenter. Également, nous avons les facteurs physiques qui ont participé à accentuer l'étalement de la ville de Sédhiou.

Dans les lignes qui suivent, notre réflexion est portée sur les différentes conséquences de l'étalement spatial dans la ville de Sédhiou.

TROISIÈME PARTIE : CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT SPATIAL

Dans cette partie, nous traitons dans le Chapitre V les éléments liés aux conséquences socio-économiques, dans le Chapitre VI voire les conséquences environnementales de l'étalement spatial dans la ville de Sédhiou.

CHAPITRE V : LES CONSEQUENCES DE L'ETALEMENT

Bien que le continent ait connu par le passé des mouvements notables d'urbanisation Vidrovitch, (1993), les capitales de l'Afrique francophone, bien souvent issues de la colonisation, n'ont connu un véritable essor que dans les dernières décennies. En dépit de leur développement récent, elles sont tout autant concernées que les villes du nord par l'étalement urbain. Par le fait même de leur croissance démographique très rapide, ces villes connaissent une 'urbanisation' désordonnée, et ce d'autant plus que ces changements de taille se produisent dans une période de crise économique.

Dans des pays classés parmi les plus pauvres de la planète, cette persistance de la crise se traduit par de faibles ressources financières tant pour les collectivités publiques que pour la grande majorité des citoyens.

Qu'il s'agisse : du lotissement de parcelles, de la production de logements, de la fourniture des services de base, les interventions publiques ne sont alors pas à l'échelle des besoins des citoyens. Il est d'autant plus difficile pour les pouvoirs publics de répondre à l'explosion démographique que l'habitat individuel dominant en Afrique de l'Ouest entraîne une croissance urbaine horizontale et souvent anarchique, comme c'est le cas ici à Sédhiou.

Selon Sow, (2014), la croissance urbaine s'accompagne d'un double effet de densification et surtout d'étalement du bâti. Dans la perspective d'un développement durable, il importe de tenter de maîtriser l'extension spatiale génératrice des principaux problèmes suivants :

- ❖ la consommation excessive de foncier agricole ou naturel est de loin le problème majeur. Elle menace l'agriculture, quasiment composante principale de l'activité économique de la région, de la ville ;
- ❖ les difficultés de déplacement : La multiplication des flux, les nouveaux trajets souvent plus longs, en distance et en temps, compliquent la circulation. Les flux centripètes et centrifuges liés aux mouvements pendulaires expliquent le congestionnement voire la paralysie des principaux axes de circulation aux heures de pointe (exemples du tronçon Marché central/ Hôpital régional) ;
- ❖ les modes de vie dans les périphéries développent et renforcent l'individualisme. Les solidarités se diluent et tendent à disparaître, ce qui favorise et aggrave l'isolement des plus démunis. La mixité sociale laisse très souvent la place à la juxtaposition sociale.

Ces problèmes expliquent que le laisser faire n'est plus de mise. L'étalement urbain est sans doute inévitable, le grand défi consiste à le maîtriser.

L'urgence et l'état critique de certaines situations exigent des solutions et des outils efficaces. Des préconisations et des réglementations ont été formulées à cet effet. Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre et de les appliquer de manière effective, la principale recommandation étant la densification. Cette solution de toute évidence partielle présente l'avantageuse caractéristique de transversalité à l'ensemble des problèmes soulevés en amont Sow, (2014). Cependant elle reste un moyen théoriquement performant pour limiter l'étalement qui pendant longtemps a été la solution de facilité. L'étalement ne fait que traduire spatialement le besoin primaire de tout un chacun de se loger, ce qui est loin d'être réalisé.

5.1. Conséquences socioéconomiques de l'étalement de la ville de Sédhiou

5.1.1. L'impact de l'étalement urbain sur la Mobilité

Il est important de noter que depuis les origines, les déplacements sont indissociables de la vie et de l'activité humaine. Les transports constituent de fait, un réel secteur d'activité. Pénalisés par l'éloignement des services et équipements urbains, bien souvent dépendants d'une offre de transport collectif irrégulière et onéreuse, ces citoyens périphériques cumulent les handicaps et subissent des conditions de vie particulièrement difficiles. C'est notamment le cas des conditions de déplacement (*calandos*, moto, vélo, pied ...), alors même qu'un niveau minimal de mobilité est indispensable pour assurer la survie quotidienne.

Dans un contexte de rareté des ressources, cet accès des actifs à la ville passe de plus par une restriction des besoins de déplacement des autres catégories de citoyens.

5.1.2. Étalement urbain et besoins de déplacement

L'analyse des formes de mobilités des groupes de « pauvres » ou personne démunie met en évidence deux grands modèles,

- ❖ la vie quotidienne limitée au quartier, pour les inactives (personnes âgées, les sans-emplois, les malades ...)
- ❖ l'accès à la ville contraint par l'activité professionnelle, pour les actifs et les scolaires.

Pour ces deux derniers groupes, l'absence de maîtrise du lieu d'activité, combinée aux limitations financières des ménages, imposent que les ressources affectées au transport dans les budgets familiaux leur soient alloués préférentiellement afin de préserver leur accès à l'activité. Simultanément, la division rigide des tâches au sein du ménage, renforcée par un accès aux modes motorisés, ne peut alors que déboucher sur un enfermement des inactives sur le quartier Sow, (2014).

Ces modèles pèsent lourdement sur les comportements des citoyens pauvres, même s'ils sont susceptibles de détournements ou de contournements individuels, au gré des opportunités que l'individu peut saisir

Pour la grande majorité des populations sans revenus ou à très faibles revenus individuels, la ville reste donc, au mieux, limitée aux déplacements les plus essentiels.

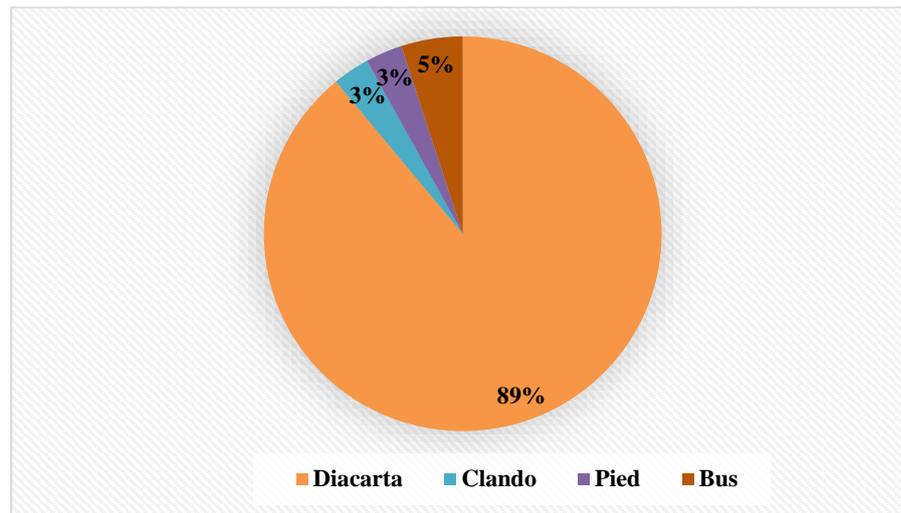
5.1.3. Les mobilités entre centre et périphérie

Les analyses menées jusqu'ici en sont restées, de fait, à un niveau très global, tant en ce qui concerne la description de la mobilité que la caractérisation des individus. Afin d'approfondir notre connaissance sur l'influence du lieu de résidence sur la mobilité et les conditions d'accès des populations à la ville, il convient donc de préciser qui se déplacent et de savoir non seulement où les individus vont mais aussi pourquoi.

Le manque d'infrastructures (routes en bon état) adéquates et la réelle volonté politique pour suivre l'étalement mettent la ville dans une dynamique disproportionnée, une ségrégation socio-spatiale apparente. L'absence d'infrastructures routières dans la périphérie Sud et Ouest est bouleversante.

En effet, l'enclavement, l'émiettement de la Casamance, la vétusté des moyens de transport font que les services sont non seulement rares et mal répartis entre la façade maritime, la région de Kolda et celle de Sédhiou. Ceci fait que Sédhiou, la dernière région créée tarde à voir les services régionaux comme celui des transports. Cela s'explique par une participation très faible de la ville dans le transport régionale de manière générale. La pauvreté et l'absence des voies de communication de qualité et de la fluidité des moyens de transport collectif pouvant desservir les quartiers surtout périphériques, en sont les causes principales. Les femmes sont les plus touchées, elles marchent pour aller dans les rizières mais aussi pour d'autres motifs tels que les: cérémonies religieuses (*Gamous, Ziharas*, décès, etc.), culturels (*Diambadon*) et de loisirs, etc.). Dans leurs déplacements, les piétons font face à plusieurs contraintes. Les pistes communales sont très vétustes et impraticables durant la saison des pluies. A cela s'ajoute l'insécurité qui est présente dans la région sud du pays. Plusieurs moyens de transport sont utilisés dans la ville de Sédhiou en fonction du pouvoir d'achat de chaque population (graphique 16).

Graphique 16 : Répartition de la population selon les moyens de transport



Source : Enquête KOTE, (2019)

5.2. Conséquences de l'étalement sur le Foncier

5.2.1. Présentation de la loi sur le domaine national

Le système foncier du Sénégal est marqué, au lendemain de l'indépendance, par l'adoption de la loi 64-46 du 17 juin 1964 portant sur le domaine national. Cette loi définit le domaine national, en son premier article, comme étant l'ensemble des terres non classées dans le domaine public, non immatriculées et dont la propriété n'a pas été transcrite à la conservation des hypothèques à la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Cette loi permettait à l'Etat du Sénégal de quantifier et de contrôler l'essentiel des terres du pays pour d'éventuelles actions de développement sur le territoire national. Elle précise que les terres du domaine national ne peuvent être immatriculées qu'au nom de l'Etat. En effet, les terres du domaine national sont classées en quatre catégories, notamment les zones urbaines, zones classées, zones des terroirs et les zones pionnières.

Cependant, la loi n° 96-06 du 22 mars 1996, portant code des collectivités locales, transfère neuf (9) domaines de compétences aux collectivités locales. Parmi ces domaines se trouve la gestion du domaine national, plus particulièrement les terres des terroirs, par les collectivités locales. Ce sont les terres qui sont régulièrement exploitées par les populations locales pour l'habitat rural, les activités agricoles et l'élevage. Cette présente loi permettait aux collectivités locales de gérer les terres des zones de terroir mais sous le contrôle l'Etat.

Ce faisant, le Président du conseil rural, devenu conseil municipal depuis 2013 (avec l'acte III de la décentralisation), peut, après délibération dudit conseil et l'approbation par l'autorité de tutelle (préfet ou sous-préfet), affecter ou désaffecter ou réaffecter les terres des zones de terroirs sur une demande de l'intéressé.

Cet acte de volonté politique initié par l'Etat du Sénégal s'inscrit dans une logique de démocratiser l'accès à la terre mais aussi de responsabiliser les populations rurales dans la gestion du foncier qui se trouve être l'objet d'enjeux énormes liés à sa mise en valeur, son exploitation et sa détention ou son acquisition.

En effet, pour mieux analyser les impacts de la croissance de la ville de Sédhiou sur les communes environnantes, il est important de faire un focus sur le système foncier de la commune. Connu par son caractère traditionnel, le système foncier influence les conditions d'accès à la terre, impliquant des impacts non négligeables jusqu'ici perçus dans ce domaine.

5.2.2. Le système foncier à Sédhiou

✓ Le système traditionnel

Malgré l'existence de la loi sur le domaine national qui donne aux conseillers ruraux le droit d'affecter ou de désaffecter les terres des zones de terroirs aux populations locales, la gestion coutumière ou le mode traditionnel d'accès à la terre reste jusqu'à présent pratiqués dans la commune de Sédhiou.

Ce mode de gestion a existé bien avant l'indépendance et prône le droit de feu et le droit de hache. Il donnait à la population le droit exclusif d'appropriation des terres. Ainsi, le premier à s'installer sur un espace par la mise à feu et par la hache devient propriétaire des terres qu'il a défriché.

La propriété de ces terres était et reste très liée à la famille ou à la communauté. Selon l'adjoint au maire de la commune, la propriété était familiale, tribale ou communautaire et ne peut faire l'objet d'aucune transaction possible. Elle était aliénable car se transmettait de génération en génération dans ces entités.

5.2.3. Les conditions d'accès à la terre dans la commune de Sédhiou

A Sédhiou comme dans la plupart des communes, il se pose un réel problème sur le système foncier. La plupart des parcelles agricoles, maraîchères, rizicoles et arboricoles sont détenues par les premiers à s'installer dans les villages.

En revanche, les populations qui se sont installées durant ces dernières années n'ont pu bénéficier que de petits lopins de terres destinés à l'habitat, alors qu'elles sont principalement des agriculteurs. Pour exercer leurs activités, elles font recours au prêt ou à la location des parcelles.

5.2.4. La problématique foncière dans la commune de Sédhiou

La demande en surface habitable n'est pas homogène dans l'espace urbain. La concentration des emplois, des services et des nœuds de réseau au cœur de l'agglomération favorise une demande forte au centre, décroissante ensuite en couronne radioconcentrique.

Cette demande implique donc une décroissance des prix, du centre vers les périphéries, qui s'observe très clairement sur notre terrain d'étude qui est la ville de Sédhiou.

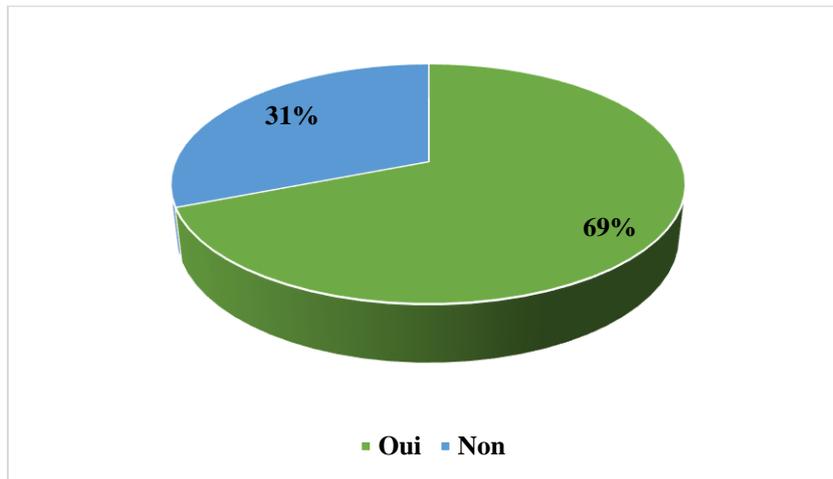
La ville de Sédhiou rencontre un réel problème foncier surtout dans les quartiers périphériques. Ces problèmes sont souvent entre les populations la municipalité et aussi entre la municipalité de la ville et les communes environnantes.

Malheureusement, certains sont dans l'incapacité de construire à cause des litiges fonciers que la municipalité, le Cadastre, la commission de distribution des parcelles, le tribunal départemental et le conseil de quartier peinent à trancher. Ce qui aboutit parfois à des conflits interfamiliaux. D'autres n'hésitent pas à brandir un coupe-coupe pour se faire justice. Les plus féroces vont jusqu'à se marabouter ou à aller voir le féticheur pour jeter le mauvais sort sur celui avec qui il dispute la parcelle.

En effet, les populations sont souvent confrontées à un problème de double vente des terrains. La municipalité connaît des difficultés dans la distribution des terrains. A ces difficultés internes, il faut ajouter les contraintes externes c'est-à-dire vis-à-vis des communes comme *Diendé* et *Bambaly*.

Sédhiou a maintenant dépassé son territoire communal depuis un bon temps dans son territoire communal car est en train de grignoter sur ces communes et certains villages environnants comme *Badiandiang*, *Boussoura* et Bakoum qui est maintenant devenu quartier de Sédhiou. D'ailleurs, certaines infrastructures de Sédhiou se sont installées dans ces zones environnantes. Il s'agit du Lycée Balla Moussa DAFFE à *Goudiabia*. En effet sur les 397 ménages enquêtés, 275 ménages, soit un pourcentage de 69% contre 122 ménages, soit 31% montrent l'ampleur de la problématique foncière dans la commune de Sédhiou (graphique 17).

Graphique 17 : Problématique foncière dans la commune Sédhiou



Source : Enquête Koté, (2019)

Au terme de notre analyse, on peut retenir que les problèmes fonciers rencontrés dans la périphérie Sud sont d'ordre social, organisationnel, politique et de mauvaise gestion opposant les autorités étatiques (municipalité et services déconcentrés) et la population locale ou les habitants eux-mêmes. Aujourd'hui le quartier périphérique de *Moricounda* fait l'objet de véritable convoitise du fait de l'enjeu foncier. Ces quelques impacts ne sauraient résumer les problèmes de l'étalement spatial, nous avons entre autres les conséquences sur l'environnement qui reste toujours un grand souci pour les populations et pour les autorités.

5.3. La ségrégation socio-spatiale

5.3.1. La ségrégation sociale

Le mot ségrégation est utilisé dans beaucoup de disciplines comme, la politique, la médecine, la géographie. Pour cette dernière une indication s'impose, en fait la ségrégation dont nous faisons objet d'étude est une mise à l'écart organisée ou non d'une population, en fonction de sa différence ethnique, économique, culturelle ou religieuse etc., au sein même du pays où elle vit Madoré (2004). Comme on l'a déjà indiqué, l'évolution du marché foncier et du marché immobilier contribue à renforcer la ségrégation spatiale en excluant certaines populations du centre des villes.

A une échelle plus large, l'étalement urbain génère ainsi une plus grande ségrégation des développements résidentiels en fonction des revenus et exacerbe les divisions sociales et économiques, ce qui se traduit par une polarisation sociale. La détente spatiale est également due à des évolutions sociétales telles que la décohabitation, l'accroissement de la taille des logements et les aspirations à l'accession à la maison individuelle, dont les motifs différents selon les contextes.

Au demeurant, l'étalement spatial de la ville nous laisse voir l'afflux de populations aisées (enseignant du supérieur, les chefs de service régionaux, les agents de l'administration etc.) vers la périphérie Sud et Ouest.

Force est de constater que cette ségrégation sociale se voit non seulement entre les familles, les individus mais aussi entre les quartiers de la ville. Les familles plus aisées face à la forte concentration ou à la promiscuité préfèrent quitter pour s'installer dans les quartiers périphériques de *Moricounda*, *Santassou* et de *Montagne-rouge*. C'est le même constat qui est fait au niveau des individus, le corps enseignant préfère se mettre à côté de la famille mais pas dans le centre-ville pour mieux éduquer les enfants et ainsi éloigner de la concentration démographique dans la maison familiale.

En plus de ce facteur, nous avons constaté sur le terrain lors de nos enquêtes que la ségrégation sociale est devenue un phénomène plus accentué avec l'érection de la commune en chef-lieu de région.

Car avec cet acte, beaucoup d'administrateurs sont venus dans la ville pour des raisons professionnelles et ces travailleurs préfèrent avoir un terrain pour y habiter car la ville est attractive. Aussi cela a relancé l'auto-construction pour des besoins de loyer. Ce phénomène est plus observé chez les émigrés.

Le quartier de *Moricounda* et un peu dans le quartier de *Montagne-rouge* sont ainsi devenu les plus convoités car c'est là où il y'a encore de l'espace.

5.3.2. La ségrégation spatiale

C'est un phénomène spécifique, touchant en grande partie les personnes aisées, qui peinent à acquérir de grandes parcelles à cause du manque d'espace. On note ainsi une course effrénée course au foncier dans la périphérie Sud et Ouest. Symbole de réussite sociale, l'achat d'un terrain au pays d'origine et la construction d'une belle maison font partie des premiers soucis de tous particulièrement les populations émigrées très actives dans le secteur de l'immobilier. Dans la périphérie Ouest, ces émigrés ont largement contribué aux mutations spatiales. En effet, ces derniers ayant des conditions financières acceptables par rapport à leurs compatriotes restés sur place, construisent des habitations de type modernes pour une location. Des coopératives comme celle du personnel enseignant ont suffisamment d'argent, mais peinent à obtenir un terrain dans le périmètre communal selon les informations reçues lors de nos enquêtes de terrain.

Ceci a fortement impacté sur la superficie des parcelles, les lots sont passés de 800 m² au premier lotissement (1978), 300 m² (2006) et aujourd'hui à 150 m².

Il faut cependant noter que, dans un contexte de manque d'espace et de forte pression vers les terres de la périphérie Sud, les émigrés ont dérégulé le prix des terrains en les achetant à coups de millions, contribuant ainsi, à augmenter la spéculation : ce qui complique la situation des autochtones n'ayant pas assez de moyens financiers pour accéder à la terre.

Le phénomène de la ségrégation spatiale a considérablement augmenté le prix des terrains dans les zones périphériques. Le prix du terrain qui était entre 200 000 CFA et 300 000 CFA dans années 1985-2008, est aujourd'hui passé de 1 000 000 CFA à 3 000 000 CFA. Il est aussi important de noter que le manque d'espace a considérablement réduit la taille des parcelles.

En définitive, avec la pression foncière qui s'accroît, les conséquences de la croissance spatiale deviennent de plus en plus actuelles dans les villes du monde et de Sédhiou en particulier.

En conclusion, il faut noter que les conséquences de l'étalement de la ville de Sédhiou restent visibles et sont d'ordre social et économique. Ces conséquences évoluent au rythme de la ville et impactent fortement les activités économiques urbaines.

Toutefois, l'étalement spatial n'a pas que des impacts d'ordre socioéconomiques.

Dans le chapitre qui suit, nous traitons les conséquences environnementales de l'étalement spatial dans la ville de Sédhiou.

CHAPITRE VI : CONSEQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Ce chapitre traite les conséquences de l'étalement spatial sur le milieu l'agricole et analyse la relation entre l'étalement et l'agriculture urbaine.

6.1. Conséquences sur l'espace agricole

L'agriculture, au sens large du terme, joue un rôle essentiel dans la vie socioéconomique des populations de la commune de Sédhiou. Elle constitue l'unique secteur d'activité de la majeure partie des chefs de ménages, car elle contribue à la sécurisation alimentaire et à la régulation de l'équilibre socio-économique.

En effet, les quartiers périphériques de la ville de Sédhiou qui étaient considérés comme le grenier de la ville subissent une forte pression des populations du fait des enjeux fonciers qui sont la conséquence non seulement du manque d'espace mais aussi de la cherté des parcelles dans la ville.

Les parcelles destinées à l'agriculture, au maraîchage ou parfois à la riziculture dans cette zone périphérique de la ville de Sédhiou sont essentiellement occupées par les habitations. Du coup, l'espace agricole est réduit au dépend de l'installation des populations. D'ailleurs, selon Sy et Sakho (2013), l'avancé du front urbain vers la périphérie sud est allée de pair avec la destruction des meilleures terres à vocation agricole Mbacké, (2015). Ceci a entraîné la réduction des rendements et aussi l'augmentation des prix des produits cultivés en ville, et dans une moindre mesure le déplacement des producteurs agricoles vers les zones de cultures dans les communes se trouvant aux alentours de la ville de Sédhiou. C'est en cela que la dynamique de la ville de Sédhiou a eu des impacts sur les activités agricoles des populations des populations.

En s'étalant, la ville recouvre d'anciens espaces agricoles ou naturels : le changement d'usage de ces sols pour les affecter à l'habitat et aux fonctions urbaines peut être considéré comme de la consommation d'espace. En effet, le sol est une ressource naturelle de surface limitée. La construction de routes ou bâtiment sur le sol est rarement un phénomène réversible. Ce changement d'utilisation des sols induit une perte de terres pouvant contribuer à la production agricole et à pouvoir aux besoins alimentaires ou perte de fonctions écologiques des sols (tableau 9).

A Sédhiou la conséquence la plus visible se traduit par la perte d'espaces agricoles. Les quartiers comme *Santassou* et celui de *Moricounda* extension, où se pratiquait la quasi-totalité des activités agricoles ont aujourd'hui perdu cet usage laissant place à l'habitat grâce aux différents lotissements de 1997 et 2006 et celle de *Moricounda* extension en 2014. A cet effet, les terres arables s'effritent de plus en plus comme le montre le tableau suivant.

Tableau 9 : Taux de recul annuel des terres arables urbaines

ANNES	Taux de recul annuel des terres arables en hectares	Taux de recul annuel des terres arables en %
1960	400	40%
1984	307	29%
2008	258	26%
2018	35	5%
Total	1000	100%

Source : Enquête Koté, 2019)

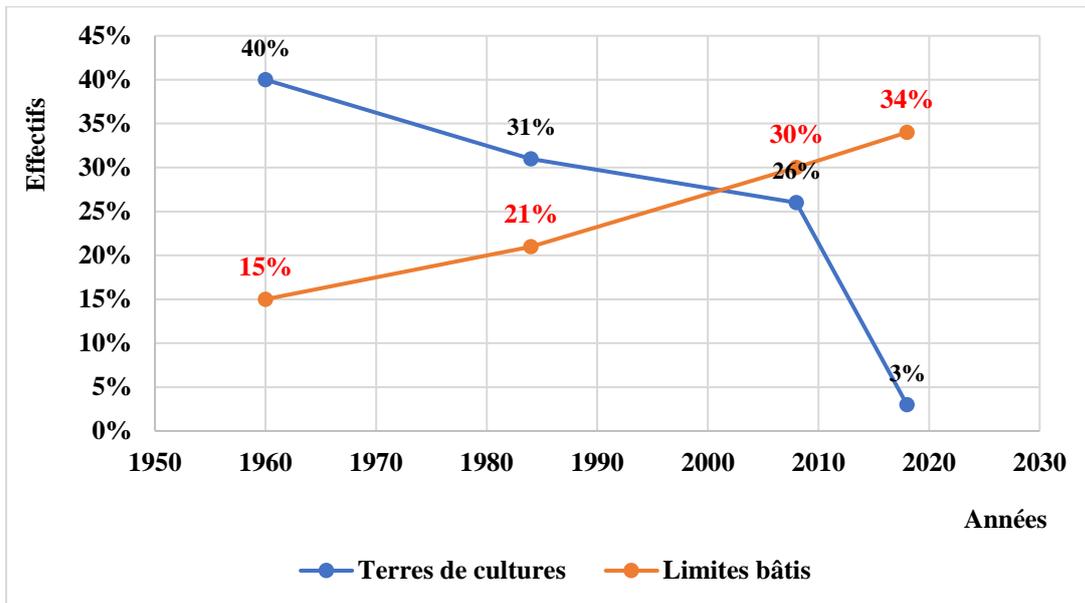
Lorsqu'une ville n'est pas bien planifiée, où les règles et lois établis n'arrivent pas à être respectées correctement, associés aux réalités physiques du milieu (pluviométrie, type de sol), ceci aggrave aussi la dégradation de l'environnement. On assiste ainsi à de multiples phénomènes : inondations, érosion, affaissement, difficultés pour pratiquer l'agriculture péri-urbaine, fractionnement des parcelles par la périurbanisation entre autres.

Les besoins d'espaces agricoles et naturels seront d'autre part plus aigüé dans les prochaines décennies, en raison des impacts du changement climatique et de sa prévention.

6.2. Étalement urbain et agriculture, une activité en pleine mutation

Le constat montre que la ville continue à grignoter sur le milieu rural considéré d'ailleurs comme le poumon agricole. Cette action entre ces deux entités est maintenant une pratique quotidienne. En effet, chaque nouvelle construction hors du tissu bâti entraîne une réduction de l'espace agricole (Graphique 18), qui subit déjà les impacts de la dégradation des sols liée à cette urbanisation (imperméabilisation, viabilisation).

Graphique 18 : Évolutions comparées des zones de culture et du tissu urbain de 1960, 1984, 2008 et 2018



Source : Enquête Koté, 2019)

La question environnementale reste toujours l'une des préoccupations majeures des gouvernements. Mais, elle reste une question très difficile à gérer surtout en milieu urbain où différentes couches sociales sont présentes. La plupart des communes proches des villes, comme c'est le cas entre la commune de *Diendé*, *Bambaly* et la ville de *Sédhiou*, subissent les effets des villes que ça soit positifs ou négatifs.

6.3. Pollution des zones de culture

La ville de *Sédhiou*, caractérisée par un taux important de ruraux dans sa périphérie, est confrontée à certaines pratiques des populations nuisibles à l'environnement. Pendant la saison sèche, les canaux d'évacuation des eaux pluviales deviennent des dépotoirs d'ordures (sachets plastiques, eaux usées, etc.). Ainsi pendant la saison pluvieuse, les eaux de ruissellement emportent avec elles tout ce qui est déchets solides ou liquides au bord du fleuve ou les zones environnantes. Pourtant, la ville de *Sédhiou* est presque ceinturée par les communes de *Diendé* de *Bambaly*, aussi les villages aux alentours et ces zones de bas-fonds sont des zones de culture (riziculture, maraîchage) des populations des dites communes et villages. Par conséquent, cette situation rend difficile, avec tous les risques sanitaires, les conditions de travail des populations. Sur ce point, 52,7% de la population enquêtée ont dû abandonner ces zones vers d'autres horizons.

A *Diendé*, plusieurs chefs de ménage disent qu'ils sont propriétaires de la plupart des rizières à *Bakoum*. Tous les déchets (solides ou liquides) produits par les populations de la ville se retrouvent dans les rizières durant la saison pluvieuse. Cette situation entraîne l'abandon des rizières et impacte sur les rendements rizicoles. A cela s'ajoute l'ensablement des rizières car ces zones sont le plus souvent des zones de rétention des eaux de ruissellement qui viennent non seulement de la ville de Sédhiou mais aussi des villages environnants comme *Boussoura*, *Badiandiang*, *Malandiancounda* etc.

6.4. Modification du couvert végétal

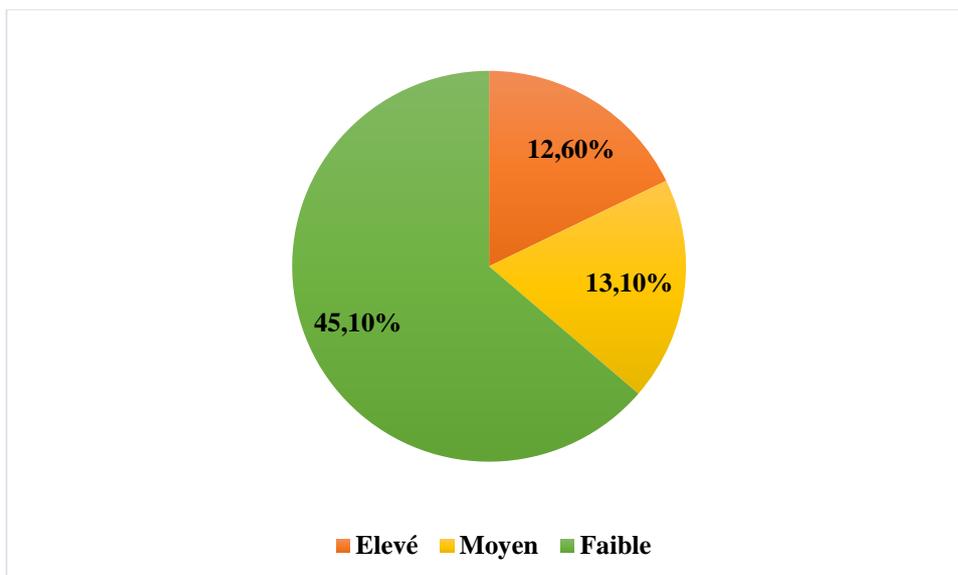
Le secteur forestier est un secteur très important dans l'amélioration des sols et dans l'augmentation du potentiel pastoral. La commune dispose d'importantes ressources forestières. Il faut par ailleurs noter que ce secteur est très menacé à cause non seulement des feux de brousse, mais aussi de l'exploitation abusive des ressources forestières, d'où la modification du couvert végétal. Ainsi, 70,5% de la population enquêtée affirme que le couvert végétal est modifié contre 29,5% à cause de la croissance de la ville de Sédhiou. Celle-ci, comme toutes les zones urbaines, rencontre d'énormes difficultés pour couvrir tous les besoins, surtout en énergie, des populations. Alors certaines populations s'adonnent aux activités de coupe de bois pour satisfaire les besoins énergétiques mais aussi pour la fabrication de meubles pour les populations de la ville. Les exploitants sont souvent de la ville, plus particulièrement des zones périphériques mais ils proviennent également des villages des communes environnantes.

6.5. Exploitation des ressources végétales

L'accroissement de la population combiné à l'accalmie notée dans la région et à la faiblesse des moyens des services constituent des facteurs déterminants de l'exploitation anarchique des ressources forestières. En effet, l'exploitation forestière est une activité très importante pour les populations car elle génère beaucoup de ressources financières aux exploitants. Les ressources végétales les plus exploitées sont les arbres sauvages (bois rouge, vène, caïlcédrats, acacia, néré, etc.) et les arbres fruitiers (anacardiens, manguiers, orangers, mandariniers, citronniers, etc.). En effet, étant donné que le gaz butane n'est pas accessible à toute la population urbaine, la plupart de cette population utilise le charbon et le bois pour faire la cuisson. Selon le RGPHAE (2015), 40,6% et 30,5% des ménages urbains utilisent respectivement le charbon et le bois comme combustible pour la cuisson. L'exploitation forestière est une activité qui s'est développée dans le temps en raison de la demande en charbon et de la valeur monétaire qu'offre le combustible.

Le prix du sac de charbon varie en fonction des saisons. Pendant la saison sèche, le prix tourne autour de 3000- 3500 FCFA et de 4000-4500 FCFA le sac pendant la saison des pluies car en cette période les charbonniers rencontrent beaucoup de difficultés dans leur zone de production. En dehors de cette activité, l'exploitation des arbres fruitiers occupent une place prépondérante dans le quotidien des populations de la périphérie de la ville de Sédhiou. Aujourd'hui, avec la croissance de la ville de Sédhiou, les exploitants affirment avoir augmenté leur chiffre d'affaire surtout pendant la période de cajou. Les produits des autres espèces fruitières (manguiers, agrumes, etc.) contribuent également à l'amélioration de l'assiette financière des populations qui s'investissent dans cette activité. En effet, l'exploitation des ressources végétales de la ville a évolué dans le temps. Avant que la ville de Sédhiou atteigne ce niveau de croissance, il y avait de l'exploitation mais à un niveau plus faible (Graphique.19). Ainsi, selon nos enquêtes, 45,1% des ménages enquêtés, affirme que l'exploitation des ressources végétales était faible contre 12,6% qui disent que l'exploitation était élevée.

Graphique 19 : Perception des populations sur l'exploitation des ressources végétales avant que la ville de Sédhiou atteigne le niveau de croissance spatiale actuelle



Source : Enquête, Koté, (2019)

Selon nos enquêtes, les ressources végétales de la ville subissent une pression de la part de la population pour les besoins de logement, de réalisation de routes comme pour la satisfaction en termes de finance. D'une faible exploitation avant que la ville de Sédhiou atteigne ce niveau de croissance spatiale, celle-ci est devenue aujourd'hui très importante.

Les populations ont fait de l'exploitation des ressources végétales une de leur activité principale vue la valeur financière qu'elle génère. C'est ainsi que 24,1% des ménages juge que le niveau d'exploitation de ces ressources par les populations est élevé contre 2,4% qui disent que l'exploitation est moyenne.

La conséquence est ainsi la dégradation du patrimoine forestier. Les habitants des villages environnants et communes qui avoisines la ville éprouvent d'énormes difficultés aujourd'hui à trouver du bois pour confectionner leurs palissades. Ils sont contraints de faire des dizaines de kilomètres dans la brousse pour en trouver.

6.6. Impacts sur le maraîchage

Le maraîchage est devenu aujourd'hui une activité très importante pour les populations de la ville et surtout les populations des communes de *Diendé* et *Bambaly*. L'activité a connu un essor rapide qui reste fortement lié à la croissance de la ville de Sédhiou dans laquelle les besoins des populations en produits maraichers augmentent de plus en plus. En dehors de l'augmentation de ces besoins, l'accès aux marchés de la ville de Sédhiou est devenu facile du fait de la proximité avec les communes environnantes mais aussi de la multiplication des moyens de transport (*clandos, motos Jakarta*, les bus urbaines qui rallient la ville des localités se trouvant aux alentours. Alors l'impact se manifeste d'abord par la multiplication des acteurs dans les activités de maraîchage. Cela s'explique par la présence de bon nombre d'hommes dans cette activité aujourd'hui étant donné qu'elle était principalement pratiquée par les femmes auparavant. Cette activité génère des revenus conséquents à la population. Aujourd'hui, la réflexion aille dans le sens de voir comment construire un deuxième marché ou augmenté le marché en place dans la ville.

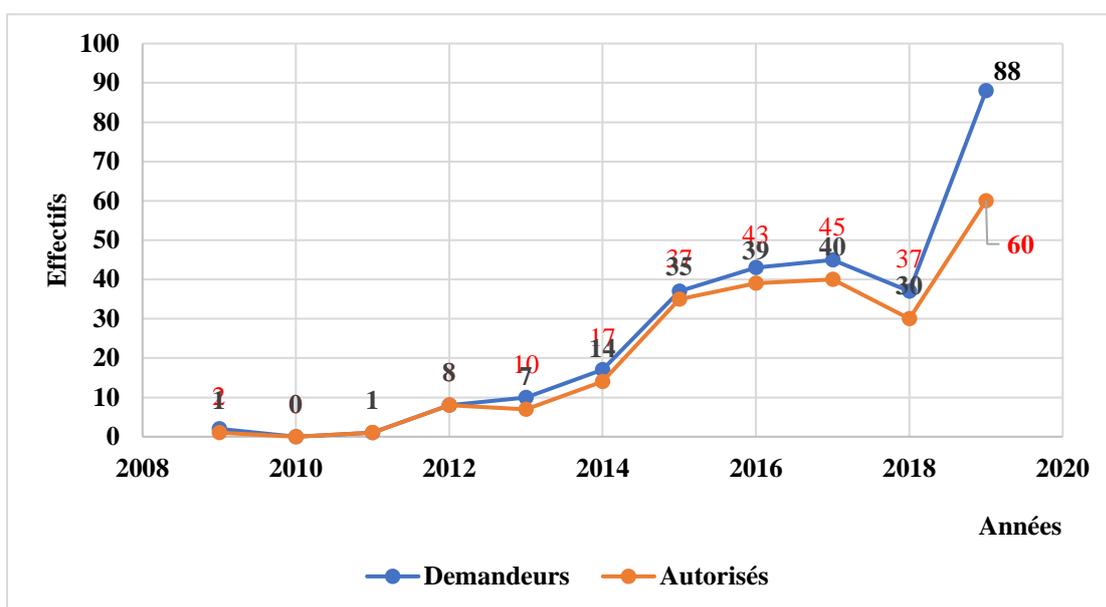
A l'image de l'agriculture, le maraîchage a aussi connu quelques difficultés liées à la perte de terres. Elle s'est manifestée par un important flux de personnes quittant Sédhiou à la recherche de parcelles agricoles dans les villages environnants. Les femmes sont les plus touchées par ce phénomène car elles sont essentiellement des productrices sans être propriétaires de terre. Le problème en est qu'elles sont confrontées à des retraits de parcelles au profit des urbains. Ces derniers proposent aux propriétaires terriens de l'argent (location) en échange d'une parcelle. Certes les propriétaires de ces parcelles louées gagnent de l'argent mais il y a un effet négatif sur les activités maraîchères des populations locales qui perdent des parcelles. Ainsi, elles sont contraintes de se déplacer dans le but de trouver gratuitement des parcelles maraîchères ailleurs.

6.7. Evolution des permis de construire dans la ville Sédhiou

Il y a incontestablement une disharmonie à la fois démographique, infrastructurelle, sociale et économique dans notre pays. Au lieu que l'espace soit domestiqué et contrôlé, c'est l'inverse qui s'est produit : à force de l'occuper de façon spontanée et anarchique, il est devenu un fardeau, une pesanteur qui plombe tous les efforts de développement Sow, (2014).

La course au foncier est spectaculaire, la pression est très grande, cela se voit avec les nombreuses demandes d'autorisations qui s'accumulent dans les bureaux des services techniques de la municipalité, de direction régionale de l'urbanisme comme le montre le graphique 20. À cela s'ajoutent les constructions irrégulières qui se font en dehors du circuit officiel à cause des multiples enjeux.

Graphique 20 : Evolution des demandes de permis de construire de 2009 à 2019



Source : Enquête Koté, 2019

L'analyse du graphique montre la forte pression exercée sur l'espace dans la ville de Sédhiou. Cette présente situation s'explique par l'avancée du front urbain vers les espaces périphériques. De 2009 à 2011, nous avons constaté que le nombre de demandeur est très faible, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'érection de la commune en chef-lieu de région. Du coup les populations n'étaient pas habituées à chercher une autorisation de construire. A cela s'ajoute le manque de sensibilisation et de réelle volonté de la part de la direction de l'urbanisme. De 2012 à 2017, le nombre de demandeur augmente constamment accompagné du nombre d'autorisé, il s'explique par le fait que cette population commence à prendre conscience de l'importance de chercher l'autorisation de construire. Une baisse est constatée en 2018. Cette baisse est à l'origine du changement du directeur de l'urbanisme, le temps que le nouveau directeur va s'acquitter de ses tâches.

Le plus grand nombre de demandeur et d'autoriser est noté en 2019, après le changement de directeur car le nouveau a consenti d'énormes efforts dans ce domaine.

CONCLUSION PARTIELLE

Les conséquences de l'étalement de la ville de Sédhiou restent multiples et variées (socioéconomiques et environnementales). Toutefois la pression démographique combinée avec la pression foncière qui s'accroît, les conséquences de la croissance spatiale, ne sont pas à minimiser, elles évoluent et varient aux rythmes du phénomène et touchent tous les secteurs de la vie en ville.

CONCLUSION GENERALE

Dans la période qui a suivi les indépendances, le développement urbain a pris une ampleur considérable, ce qui a conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre, après la deuxième moitié des années 70, de nombreuses et multiples formes de moyens visant l'orientation et la maîtrise de l'espace urbain. Malgré les efforts consentis par ces pouvoirs publics, certes qui restent très limités, l'espace public s'est et a toujours été caractérisé par un assujettissement à grande échelle des prérogatives de l'Etat à des actions privées des chefs de terres et autres propriétés foncières qui agissent pour leur compte sur les périmètres urbains et, surtout, sur l'espace dites publics.

Ainsi pendant cette période de la colonisation, Sédhiou était sous domination française, il se transforma peu à peu, en une véritable ville surtout après son érection en région en 2008. Ce qui accentue le processus de l'étalement de la ville de Sédhiou.

La gestion de l'aménagement et de la planification urbaine de la commune, la maîtrise de sa croissance ou de son excroissance en sa périphérie et dans les collectivités locales voisines restent de plus en plus difficile. L'étalement urbain est à la fois une réponse aux aspirations des populations pour des logements individuels entourés d'espaces agricoles et une tendance défavorable pour l'environnement qu'il convient de contenir par des politiques adaptées. La question de l'étalement spatial de la commune de Sédhiou est devenue une problématique centrale. Aujourd'hui, les quartiers périphériques, "anciennes" zones de culture (*Moricounda, Montagne-rouge, Santassou, Bakoum et Goudiabia*) constituent les principales destinations des nouveaux arrivants (aussi bien de la ville que de la campagne des profondeurs) en quête de parcelles d'habitat. Ainsi, apparaît-il progressivement un processus d'intégration spatiale d'espaces jusqu'alors ruraux dans des quartiers populaires constitués autour du centre-ville de la commune de Sédhiou.

Toutefois, il est important de constater qu'avec ce dynamisme la commune aura deux pôles urbains : le centre-ville (*Mansacounda*) et le second à la périphérie Ouest vers le quartier périphérique de *Moricounda*. Une anticipation sur les actions, une bonne planification est donc nécessaire pour la maîtrise du phénomène. La ville de Sédhiou est dans une phase dynamique de son évolution spatiale, la périphérie Ouest est le théâtre de ces recompositions territoriales, ces mutations foncières et socioéconomiques.

Sédhiou doit donc s'inventer un modèle de développement durable qui concilie les temporalités respectives, et les exigences environnementales, économiques et politiques. Les diverses actions publiques peuvent ainsi s'articuler afin de répondre aux interdépendances spatiales et temporelles des différents enjeux et domaines qui constituent la ville.

La gestion de l'étalement urbain suppose également une réflexion sur la définition des espaces ruraux face au processus de périurbanisation. Les futures extensions devraient suivre la même logique.

Toutefois, il est important de constater qu'avec ce dynamisme la commune aura deux pôles urbains : le centre-ville (*Mansacounda*) et le second à la périphérie sud. Une anticipation sur les actions, une bonne planification est donc nécessaire pour la maîtrise de phénomène. La ville de Sédhiou est dans une phase dynamique de son évolution spatiale, la périphérie sud est le théâtre de ces recompositions territoriales, ces mutations foncières et socioéconomiques.

En réalité, l'utilisation de la géomatique comme outil d'analyse de ce phénomène nous a permis de suivre la dynamique spatiale à travers les différentes extensions de 1960 à 2018, de voir les multiples directions orientées par des pesanteurs variées, d'apprécier l'avancée du front urbain, de mesurer le taux de recul de l'espace agricole communale, de voir l'évolution de l'occupation du sol au cours des années. Cette lecture diachronique et socioéconomique de la dynamique spatiale facilite une compréhension de la problématique de l'étalement, du territoire pour une bonne gouvernance urbaine. Selon Abram (2006), un SIG permet de garder une mémoire du territoire destinée à la compréhension des phénomènes liés au territoire et permet l'établissement des cartes thématiques illustrant les différents enjeux territoriaux.

En définitive, il est important de noter que cette étude a été rendue difficile et largement limitée par un manque d'archives numériques et d'informations relatives aux questions d'urbanisation dans ladite ville (cas des PDU, POS, ...) par nos structures régionales, et l'étendre dans les autres villes pourrai faire l'objet d'une étude de thèse et serait un grand atout pour nos villes en termes de bonne gouvernance et de gestion urbaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) **AGUEJDAD, R. (2009).** Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective. Application à une agglomération de taille moyenne : Rennes Métropole. Thèse de Doctorat : Géographie, France, Université de RENNES II, 373 p ;
- 2) **ALLEN et Al. (2011).** "Perspectives Ouest-Africaines n° 3." Peuplement, Marché et Sécurité Alimentaire. CSAO/OCDE, Paris, 8 p ;
- 3) **ANSD :** Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou, 2016, 128p ;
- 4) **BAIROCH, P. (1985).** De Jéricho à Mexico : Villes et économie dans l'histoire. Gallimard, Paris, 706 p.
- 5) **BRICAS, NICOLAS. (2008).** "Attentes et responsabilité des consommateurs." OCL, 15(2), pp. 142-44 ;
- 6) **BAD :** Banque Africaine de développement : Fond africain de développement, Politique Sectorielle de Transport Octobre 1996, 46pages.
- 7) **CHARREAU, CI ; FAUCK, R, (1965).** « Climat, Sols, Végétation », Etudes sénégalaises, N°9, Fase, 3, C.R.D.S, Saint-Louis, 214 p ;
- 8) **DIEDHIOU, M (2015).** Impacts de la Croissance Spatiale de la Ville de Ziguinchor sur la Commune de Niaguis, Mémoire de Master II en Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 113 p ;
- 9) **DAUVERGNE, S (2011).** Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique Subsaharienne (Yaoundé et accra) : une approche de l'intermédiation en géographie. Thèse de Doctorat : Géographie, France, Université de Lyon, 391 p.
- 10) **DIALLO, S (2014).** La variabilité pluviométrique de 1951 à 2012 dans la région de Sédhiou et ses impacts sur les sols et les productions agricoles : Cas de la commune de Koussy, Mémoire de Master 2 en Géographie, UCAD ;
- 11) **FALL et Al (2000).** Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources. Bulletin de l'APAD, 5p ;
- 12) **FAYE, RMG., (2013).** Analyse des impacts de l'autoroute à péage dans les communes riveraines : cas des communes d'arrondissement de Guinaw rails, Mémoire de Master 2 en Géographie, Université Cheikh Anta Diop, 81p.
- 13) **GWENN P, Septembre (2007).** Etalement urbain et action publique. L'exemple de la Seine-et-Marne ;
- 14) **GBOKO, C (2012).** Urbanisation en Afrique de l'Ouest et ses implications pour l'agriculture et l'alimentation : une analyse rétrospective de 1960 à 2010. Mémoire de master2 : Montpellier : Université de Montpellier 1, Montpellier Sup Agro, 58p ;

- 15) KA, S (2016).** Mode d'occupation de l'espace et Etalement urbain dans la ville de Sédhiou, mémoire de Master 2, en Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- 16) KOUNDOUL, L (2019).** Infrastructures routières et recomposition territoriale dans la commune de Ziguinchor : étude de cas dans les quartiers de Tiléne et de Kandé, mémoire de Master 2, Université Assane Seck de Ziguinchor, 132P ;
- 17) KEITA, A, F (2013).** La mutation des terres agricoles autour de Ziguinchor. Mémoire de master 2 : Géographie : Sénégal : Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 96p.
- 18) LOYER J-Y. (1983).** Evolution de la salinité des sols et des eaux en relation avec la riziculture submergée dans le delta du fleuve Sénégal (campagne 1981-1982). Dakar : ORSTOM, 16 p ;
- 19) LE BRIS, E., LE ROY, E. ET MATHIEU, P. (1991).** L'appropriation de la terre en Afrique noire. Ed. Karthala, 364p. Lericollais A. et Roquet D., 1999. Croissance de la population et dynamique du peuplement au Sénégal depuis l'indépendance. In : Espace, populations, sociétés, 1999-1. Les populations de l'Afrique subsaharienne, Vol. 17. pp. 93-106. 16p ;
- 20) MANIRAKIZA, V (2011).** Processus d'urbanisation de la ville de Kigali, Rwanda : relation entre la dynamique spatiale et démographique. 17p ;
- 21) MAINET. G, (2001)** « Recherches de géographie urbaine en Afrique occidentale » *Professeur Université de Bretagne Occidentale Département de Géographie B.P. 814 29285 BREST Cedex* Gérard SALEM *Chercheur ORSTOM GIP RECLUS 17, rue Abbé de l'Epée 34000 MONTPELLIER ;*
- 22) MBOW, L, S (1992).** Les politiques urbaines : gestion et aménagement. Momar-Coumba Diop (éd), Sénégal. Trajectoires d'un Etat Dakar/Codesria : pp205-231.
- 23) MONTOROI, (1996).** Mise en valeur des bas-fonds en Basse-Casamance (Sénégal) ;
- 24) MERLIN, P (1994).** La croissance urbaine, Editions Presses Universitaires de France PUF
- 25) NGANA, F et Al (2009).** Transformations foncières dans les espaces périurbains en Afrique centrale soudanienne. Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », Garoua, Cameroun. 9p ;
- 26) NASSORI, D (2017).** Dynamiques Urbaines et Développement Économique au Maroc ;
- 27) NGUIMALET. C-R (no date).** Population et croissance spatiale : diagnostic et implications pour une gestion urbaine de Bangui (République centrafricaine) ;
- 28) NICOD B H. (1996).** « Une mesure de l'étalement urbain en France, 1982-90 » in : Revue d'Economie Régionale et Urbaine, (1), 1996, pp. 71-98

- 29) OLVERA, L, D et Al, (2002).** Etalement urbain, situations de pauvreté et accès à la ville en Afrique subsaharienne. L'exemple de Niamey. In BUSSIERE ;
- 30) OLIVIER.G, (1995).** Le développement durable et le devenir des villes : bonnes intentions et fausses bonnes idées Mai ;
- 31) ONU :** Etude de l'urbanisation mondiale, Nations Unies, Edition chronique 1995, Révision 2001 p 230 ;
- 32) PAULET, J, P, (2006).** Géographie urbaine. Paris : Armand Colin. 342p.
- 33) PEÑA, O ; SANGUIN, A, L (1986).** Concepts et méthodes de la géographie. Montréal, 177p ;
- 34) PAICODELS :** Programme d'Appui aux Initiatives de Codéveloppement Economique Local dans la région de Sédhiou 2016, 24p ;
- 35) RGPH :** Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal 1988, 87p ;
- 36) SALL, O (1998).** Eaux urbaines, Assainissement autonome et environnement : le cas de Médina Gounas (Guédiawaye), Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 105 P ;
- 37) SALEM G (1998).** La santé dans la ville. Géographie d'un petit espace dense, Pikine (Sénégal). Paris : Karthala-ORSTOM, 1998 ;
- 38) SES :** Situation économique et sociale du Sénégal 2015, 48p ;
- 39) SONKO, D (2012).** La mobilité et le transport dans la commune de Sédhiou. Mémoire de master II : Géographie, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 111 p ;
- 40) SOW, D (2014).** Analyse diachronique de la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor de 1960 à 2014. Mémoire de master 2 : Géographie : Sénégal, Université Assane Seck de Ziguinchor, 115 p ;
- 41) SY O ; SAKHO, P, (2013).** Dynamiques des paysages périurbains de la ville de Ziguinchor ;
- 42) SANE T, SY, O ; DIEYE, E, B (2011).** Changement climatique et vulnérabilité de la ville de Ziguinchor, 14p.
- 43) SYLVAIN, P (2007).** L'expérience subjective selon Pierre de Jean Olivi. Olivier Boulnois. *Généalogies du sujet. De saint Anselme à Malebranche*, Vrin, pp.43-54, Bibliothèque d'histoire de la philosophie. {halshs-00160765} ;
- 44) SANDRON, F ; SGHAIER M (2000).** *L'apport des indicateurs dans l'étude de la relation population-environnement : le programme DYPEN*. Marseille (FRA) ; Médenine : IRD ; Institut des Régions Arides, 10 p. multigr. Séminaire International MEDENPOP : Population Rurale et Environnement en Contexte Bioclimatique Méditerranéen : Séance 2 : Un Défi Scientifique : Elaborer des Méthodologies Adaptées, Jerba (TUN), 2000/10/25-28 ;

45) SIDIBE, M (2011). Enjeux fonciers en zone périurbaine : composition et recomposition spatiale dans la périphérie sud de Ziguinchor. Mémoire de maîtrise. Département de Géographie, FLSH, UCAD, Dakar, 108p.

46) VIDROVITCH, C (1993). Histoires des villes africaines. Des origines à la colonisation. Paris, Albin Michel 1993, 412 p ;

47) VIEILLEFON, J (1977). Les sols des mangroves et des tannes de basse Casamance (Sénégal) : importance du comportement géochimique du soufre dans leur pédogenèse. Paris: ORSTOM, (83), 298 p. (Mémoires ORSTOM; 83);

WUP: World Urbanization Prospects 2015, 32p;

48) WADE, C, S (2018), La migration, facteur urbanisant et de développement socio territorial dans la vallée du fleuve Sénégal, La ville caribéenne, les villes dans la Caraïbe, 39-40 | Avril-Août 2018, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11651>, [consultation octobre 2018].

DICTIONNAIRES DE GEOGRAPHIE

- Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Jacques LÉVY et Michel LUSSAULT, éditions Belin 2003 ;
- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Pierre MERLIN et Françoise CHOAY, 2ème édition, 2009, janvier, PUF ;
- Dictionnaire de la géographie, Pierre GEORGE et Fernand VERGER, 10e édition, QUADRIGE/PUF, août 2009 ;
- Les mots de la géographie, Roger BRUNET, Robert FERRAS et Hervé THÉRY, 3e édition, novembre, 2006.

WEBOGRAPHIE

- <http://bibnum.ucad.sn> (15/05/2020)
- www.géoconfluences.ens-lyon.fr (11/02/2019)
 - cairn.info (16/05/2019)
 - openedition.org
- Mémoire online (28/01/2020)
- Cyber géo (18/08/2019)
- agroparistech.fr (17/09/2019)
- Africapolis (29/11/2019)

Liste des illustrations

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la ville de de Sédhiou.....	29
Carte 2 : Modèle numérique de terrain de la commune de Sédhiou.....	31
Carte 3 : Types de sols dans la commune de Sédhiou.....	32
Carte 4 : Limite bâti de la ville de Sédhiou en 1960.....	56
Carte 5 : Limite bâti de la ville de Sédhiou en 1984.....	60
Carte 6 : Limite bâti de la ville de Sédhiou en 2008.....	60
Carte 7: Limite bâti de la ville de Sédhiou en 2018.....	62
Carte 8 : Synthèse de l'évolution de la ville de Sédhiou.....	68

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartier.....	23
Tableau 2 : Caractéristiques des données spatiales.....	26
Tableau 3 : Répartition de la population de la commune de Sédhiou par quartier.....	42
Tableau 4 : Evolution de la population de la ville de Sédhiou entre 1976-2018.....	43
Tableau 5 : Répartition des ménages selon le nombre de personne.....	45
Tableau 6 : Récapitulaf des quartiers de la ville de Sédiou.....	53
Tableau 7 : Principaux matériaux utilisés dans l'habitat à Sédhiou.....	64
Tableau 8 : Evolution démographique de la commune de Sédhiou de 1988-2013.....	71
Tableau 9 : Taux de recul annuel des terres arables urbaines.....	88

Liste des Graphiques

Graphique 1: Evolution mensuelle des températures à Sédhiou de 1951 à 2012.....	35
Graphique 2 :Evolution interannuelle des précipitations à Sédhiou par rapport à la moyenne de de 1952 à 2012.....	36
Graphique 3 : Répartition des ethnies de la commune de Sédhiou.....	39
Graphique 4: Répartition des religions de la commune de Sédhiou.....	40
Graphique 5 : Répartition de la population de la commune de Sédhiou par quartier.....	42
Graphique 6 : Evolution de la population de la ville de Sédhiou de 1976-2018.....	43
Graphique 7 : Répartition par âges de la population de la commune de Sédhiou.....	44
Graphique 8 : Nombre de personne dans le ménage selon les quartiers dans la commune de Sédhiou.....	46
Graphique 9 : Répartition de la population selon leurs activités principales.....	48
Graphique 10 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction.....	49
Graphique 11 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation.....	65
Graphique 12 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation, par quartier.....	66

Graphique 13 : Les différents facteurs de l'étalement de la ville de Sédhiou	70
Graphique 14 : Répartition des origines des migrants de la ville de Sédhiou	72
Graphique 15 : Répartition des migrants dans la commune de Sédhiou	73
Graphique 16 : Répartition de la population selon les moyens de transport	81
Graphique 17 : Problématique foncière dans la commune Sédhiou	84
Graphique 18 : Évolutions comparées des zones de culture et du tissu urbain de 1960, 1984, 2008 et 2018.....	89
Graphique 19 : Perception des populations sur l'exploitation des ressources végétales avant que la ville de Sédhiou atteigne le niveau de croissance spatiale.....	91
Graphique 20 : Evolution du permis de construire de 2009 à 2019.....	93

Liste des Photographies

Photographie 1 : Végétation urbaine.....	34
Photographie 2 : Édifice colonial dans le quartier de Mansacounda.....	57
Photographie 3 : Maison traditionnelle dans le quartier de Montagne-rouge.....	58
Photographie 4 : Construction moderne à (R+2) à Santassou	58

ANNEXES

Annexe : 1 Guide d’entretien adressé au premier adjoint au maire (M. DIEDHIOU, consulté le 10/3/2019)

Thème 1 : Vos perception sur l’étalement de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Thème 2 : Par rapport à l’étalement, quels sont les changements que vous avez pu constatez ;

.....
.....

Thème 3 : Historique de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Annexe : 2 Guide d’entretien adressé au Secrétaire municipal de la ville de Sédhiou (M. BIAYE, consulté le 13/02/2019)

Thème 1 : Evolution démographique de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Thème 2 : Contribution de la municipalité dans la gestion de l’extension urbaine ;

.....
.....

Thème 3 : Conséquences socio-économiques de l’étalement de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Annexe : 3 Guide d’entretiens adressé au Directeur de l’urbanisme de Sédhiou (M. DICO, consulté le 08/04/2019)

Thème 1 : Processus et manifestations de l’étalement de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Thème 2 : impact de l'étalement sur le Foncier ;

.....
.....

Thème 3 : Occupation du sol dans la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Annexe : 4 Guide d'entretien adressé au directeur de l'ANSD (M. BADJI, consulté le 25/06/2019)

Thème 1 : Comment appréciez-vous la répartition de la population en fonction des quartiers ;

.....
.....

Thème 2 : Mise à disposition des données de recensement et de projection de la ville de Sédhiou ;

.....
.....

Annexe : 5 Guide d'entretien adressé à l'ex- maire de la ville de Sédhiou (Balla Moussa DAFFE, consulté le 18/11/219)

Thème 1 : Sédhiou post colonial ;

.....
.....

Thème 2 : Facteurs historiques contribuant à l'étalement de la ville ;

.....
.....

Thème 3 : Sédhiou en tant que ville Française ;

.....
.....



UFR : Sciences et Technologies

Numéro de la fiche.....

Département de Géographie

Nom du quartier..... /

QUESTIONNAIRE MENAGE

SUJET : ANALYSE DE LA CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU ET SES IMPACTS : DE 1960 à 2018

Présentation : Cette présente étude vise à répertorier les facteurs de la croissance spatiale de la ville de Sédhiou, ensuite montrer ses processus et manifestations, puis en fin terminer par clarifier ses multiples incidences.

I. LE PROFIL DE L'OCCUPANT

- 1. **Nom**...../ **Prénom**.....
/
- 2. **Quel est votre âge ?**
- 3. **Nombre de ménages dans la parcelle**
...../
- 4. **Situation matrimoniale :**
Marié...../
Célibataire...../
Veuf (Ve)...../ Divorcé (e)...../
- 5. **Sexe :** Masculin/
Féminin...../
- 6. **Ethnies:** Diola...../Peulh /
Manding..... /
Sérère...../ Manjack...../
Wolof...../ Autres...../
- 7. **Quelle est votre religion ?**
Musulmane...../ Chrétienne..... /
Autres..... /
- 8. **Quel est votre niveau d'instruction ?**
Illettré/ Primaire Complet/
Primaire partiel...../

- Secondaire complet...../ Secondaire partiel...../ Supérieur..... / Ecole coranique...../

9. Quelle est votre activité principale ?

- Paysan...../ fonctionnaire..... /
Ouvriers..... / ménagère..... /
Commerçant...../
- Maraichage..... /
agriculteur...../ Aucun (chômage ou chercheur d'emploi)...../
Autres/

10. Avez-vous une activité secondaire ?
Oui...../ Non...../

Si oui la quelle ?...../

- 11. **Nombre d'actifs du ménage ?**
- 12. **Quel est le nombre de personnes dans le ménage ?**
- 13. **Quel est le nombre de pièce (chambre et salon) dans la concession ?**

II- PROCESSUS ET MZNIFESTATIONS DE L'ETALEMENT DE LA VILLE

14. Depuis quand avez-vous constaté un étalement de la commune de Sédhiou ?

Entre 1960-1982(période indépendance)...../ 1982
2008(période d'érection en département)
..... / 2008-2018 (période d'érection en
région)...../

15. L'étalement se fait vers quelle partie de la commune ?

Est...../ Ouest...../ Nord...../
Sud...../

16. Cet étalement a-t-il affecté les localités environnantes ?

Oui...../ Non... ../
Si oui lesquelles ?/ Comment ?
...../

17. Y'a-t-il des problèmes, litiges fonciers par rapport à l'étalement de la commune ?

Oui/
Non...../
Si oui, lesquels ?/

III- CAUSES DE LA CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU

18. Quels sont les principaux facteurs qui sont à l'origine de la croissance spatiale?

.....

19. Comment qualifiez-vous le niveau de croissance de la commune ?

1- Très élevé 2- Elevé 3-
Moyen
2- 4- Faible 5- Très faible

20. Existe-t-il d'autres facteurs secondaires qui sont à l'origine de la croissance

Spatiale de la commune ?

Oui...../ Non...../
Si oui lesquels...../

IV- LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIO-ECONOMIQUES

29. Cet étalement a-t-il des impacts sur le coût du transport ?

A- IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

21. Cette croissance a-t-elle des impacts sur le plan environnemental ?

Oui...../
Non...../

Si oui dans quel domaine ? Végétation...../
Sol..... / Eau /

22. Avez- vous constaté une modification du couvert végétal ces dernières années ?

Oui...../
Non...../

23. Cette modification est-elle liée à la croissance spatiale ?

Oui...../
Non...../

Si oui comment ? /

24. Avez-vous constaté une pression sur les ressources forestières à cause

de la croissance spatiale ?

Oui...../ Non...../

25. Si oui comment se manifeste cette pression ? (préciser)

..... /

26. Quel était le niveau d'exploitation de ces ressources avant que la ville n'atteigne ce niveau de croissance ?

1-Très élevé 2- Elevé 3- Moyen
4- Faible 5- Très faible

27. Est-ce le même niveau d'exploitation actuellement ?

Oui...../
Non...../

28. Si non quel est le niveau d'exploitation actuel ?

1- Très élevé 2- Elevé 3-
Moyen
2- 4- Faible 5- Très faible

B- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

Oui...../
Non...../

30. **Quel sont les moyens de déplacement utilisés (le transport)**

Calendo..... / Moto diacarta...../
Autres...../

31. **Quels sont les tarifs respectifs ?**

100f-250f..... / 250-500f...../ 500f-1000f/
Autres..... /

32. **Etes-vous confrontés à des problèmes de mobilité ?**

Oui/ non...../

33. **Quelles en sont les causes ?**

...../
Manque d'infrastructure/ Mauvais état des routes..... /
Enclavement...../ Absence de desserte/ cherté du transport...../
résistance des chauffeurs /
Autres...../

C- LES IMPACTS SUR LE FONCIER

34. **Depuis quand habitez-vous ce quartier ?**

5-10ans.....10-15ans.....15-20ans.....
Autre.....

35. **Quelles sont les causes de votre installation dans cette zone ?**

...../

36. **Quel est le prix des terrains dans cette zone ?**

..... /

37. **Quels étaient ces prix il y a 10 à 15 ans ?**

...../

38. **Qu'est ce qui en est la cause ?**

...../

39. **Quelle était les destinations du sol avant l'occupation ?**

Agricole...../
logement..... /
Autre..... /

40. **Avez-vous constaté des évolutions**

**(nouvelles constructions, routes, coût du foncier...)
dans cette zone ? Oui...../ Non...../**

41. **Si oui depuis quand ?**

..... / **pourquoi ?**

42. **Où avez-vous vécu avant de vous installer ici ?**

Village/ Quartier...../ Ville..... /

43. **Quel est le type de construction de la concession ?**

Traditionnel...../
moderne...../ mixte...../

44. **Quel est le type de revêtement de votre concession ?**

Sable...../ Ciment/ Carreaux/

45. **Quel est votre statut d'occupant ?**

Propriétaire..... / Locataire...../
Prêt...../ Autres...../

46. **Si vous êtes locataire à combien s'élève la mensualité pour la chambre?**

10 000f-15 000f...../ 15 000f-20 000f...../
20 000f-25 000f...../ Autre...../

47. **Disposez-vous d'un titre foncier ?**

Oui..... / Non...../

48. **Disposez-vous d'un permis de construire ?**

Oui..... / Non...../

49. **L'insécurité foncière est- elle une grande menace ?**

Oui / Non...../

Si oui comment?...../

TABLE DES MATIERES

DÉDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
RESUME.....	v
ABSTRACT	viii
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. Cadre conceptuel et méthodologique	3
1. Cadre conceptuel.....	3
1.1. Contexte	3
1.2. État de l’art.....	9
1.3. Problématique	13
1.4. Questions de recherche	13
1.5. Objectifs.....	14
1.6. Hypothèses	14
1.7. Discussion conceptuelle.....	14
2. Cadre méthodologique	20
2.1. Revue documentaire.....	20
2.2. Travaux de terrain	21
2.2.1. Observations de terrain.....	21
2.2.2. Pré-enquête.....	21
2.2.3. Enquêtes-ménages	22
2.2.4. Guides d’entretiens.....	23
2.2.5. Traitement des données	24
2.2.6. Analyse des données	25

PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	27
CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA VILLE.....	28
1.1. Localisation.....	28
1.2. Analyse de l'environnement physique de la commune	30
1.2.1. La topographie	30
1.2.2. Les sols.....	32
1.2.3. La végétation et la faune	33
1.2.4. La température	34
1.2.5. Les précipitations	35
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES HUMAINES DE LA VILLE.....	42
2.1. Historique de la ville de Sédhiou	37
□ Sédhiou, ville française	37
□ Etymologie de Sédhiou	38
2.2. Composition ethno-religieuse et caractéristique démographique	39
2.2.1. Composition ethnique.....	39
2.2.2. Composition religieuse	40
2.3. Caractéristiques démographiques.....	42
2.3.1. Répartition de la population par quartier	41
2.3.2. Structure de la population.....	44
2.3.3. Répartition de la population selon le nombre de personne dans le ménage ...	45
2.3.4. Répartition de la population selon leurs activités principales	47
2.3.5. Répartition de la population par niveau d'instruction	48
DEUXEME PARTIE : ANALYSE DE LA CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU	50
CHAPITRE III : CROISSANCE SPATIALE DE LA VILLE DE SEDHIOU : PROCESSUS ET MANIFESTATIONS.....	51
3.1. Processus et manifestation de l'étalement	51
3.1.1. Processus de l'étalement	51

□ Sédhiou sous la période coloniale	51
□ Sédhiou après les indépendances	52
3.1.2. Occupation du sol	54
3.1.3. Habitat dans la ville de Sédhiou	57
3.1.5. Statut d'occupant	64
3.2. Les différentes manifestations de l'étalement	66
3.2.1. Mesures l'intensité de l'étalement de la ville	67
3.2.1. Direction de l'étalement de la ville	67
CHAPITRE IV : FACTEURS DE L'ETALEMENT	70
Les facteurs démographiques	71
4.1.1. La croissance démographique	71
4.1.2. L'immigration	71
4.2. Les facteurs historiques	73
4.2.1. L'impact de la colonisation sur l'étalement	73
4.2.2. L'impact de l'indépendance sur l'étalement	74
4.3. Les facteurs environnementaux	75
4.3.1. Le Potentiel floristique	75
4.3.2. Le potentiel du site	75
TROISIÈME PARTIE : CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT SPATIAL	77
CHAPITRE V : LES CONSEQUENCES DE L'ETALEMENT	78
5.1. Conséquences socioéconomiques de l'étalement de la ville de Sédhiou	79
5.1.1. L'impact de l'étalement urbain sur la Mobilité	79
5.1.2. Étalement urbain et besoins de déplacement	79
5.1.3. Les mobilités entre centre et périphérie	80
5.2. Conséquences de l'étalement sur le Foncier	81
5.2.1. Présentation de la loi sur le domaine national	81
5.2.2. Le système foncier à Sédhiou	82

5.2.3. Les conditions d'accès à la terre dans la commune de Sédhiou.....	82
5.2.4. La problématique foncière dans la commune de Sédhiou.....	83
5.3. Ségrégation sociale	84
5.4. Ségrégation spatiale	85
CHAPITRE VI : CONSEQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT	87
6.1. Conséquences sur l'espace agricole.....	87
6.2. Étalement urbain et agriculture, une activité en pleine mutation.....	88
6.3. Pollution des zones de culture.....	89
6.4. Modification du couvert végétal.....	90
6.5. Exploitation des ressources végétales.....	90
6.6. Impact sur le maraîchage.....	91
6.7. Evolution des permis de construire dans la ville Sédhiou	93
CONCLUSION GENERALE	99